

# Réussir le Canada



**Liberal**  
www.liberal.ca

# RÉUSSIR LE CANADA

## Table des matières

|    |                                                                             |
|----|-----------------------------------------------------------------------------|
| 2  | <b>Message de Paul Martin</b>                                               |
| 4  | <b>Réussir le Canada</b>                                                    |
| 7  | <b>Relever le défi démographique du Canada</b>                              |
| 9  | ■ Consolider notre vigueur financière                                       |
| 10 | ■ Renforcer le système public de santé                                      |
| 18 | ■ Répondre aux besoins des aînés                                            |
| 19 | ■ Accueillir les Néo-Canadiennes et les Néo-Canadiens                       |
| 21 | ■ Offrir des possibilités aux Autochtones du Canada                         |
| 25 | <b>Réussir dans un univers de géants</b>                                    |
| 27 | ■ Mettre en valeur le potentiel des gens                                    |
| 32 | ■ Promouvoir une économie innovatrice                                       |
| 35 | ■ Villes et collectivités du Canada – un avantage concurrentiel             |
| 37 | ■ Renforcer les régions et les secteurs des ressources naturelles du Canada |
| 45 | ■ Bâtir une Amérique du Nord plus concurrentielle à l'échelle mondiale      |
| 47 | ■ Élargir les horizons commerciaux du Canada                                |
| 49 | <b>Le nouveau plan libéral pour la croissance et la prospérité</b>          |
| 53 | <b>Bâtir le Canada auquel nous aspirons</b>                                 |
| 56 | ■ Un Canada accessible et inclusif                                          |
| 61 | ■ Pour la sécurité et la tolérance au Canada                                |
| 63 | ■ Solidifier notre tissu culturel                                           |
| 64 | ■ Gestion de l'environnement – responsabilités et perspectives              |
| 69 | ■ Édifier une communauté internationale plus juste et plus sûre             |
| 75 | <b>Un gouvernement responsable et efficient</b>                             |
| 79 | <b>Investir pour assurer la prospérité du Canada</b>                        |



***Les libéraux de Paul Martin***



## MESSAGE DE PAUL MARTIN

À l'occasion de la présente campagne électorale, le Parti libéral présente son bilan – le bilan des promesses qu'il a tenues – ainsi qu'un plan clair et concret aux Canadiennes et aux Canadiens pour continuer à faire des progrès pour tous.

Nous avons travaillé au renforcement du système public de santé du Canada – nous avons investi 41 milliards de dollars sur dix ans afin que les Canadiens puissent consulter un médecin, et ce, au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.

Nous avons travaillé à la création d'un programme national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Nous avons signé des ententes avec les dix provinces et fait des investissements afin d'offrir des soins et un enseignement abordables et de qualité, de manière à donner un choix véritable aux parents et à s'assurer que les générations futures auront toutes les chances de réussir.

Nous avons travaillé à la mise en œuvre de notre Nouveau pacte pour les villes et les collectivités. Jusqu'ici, nous avons signé des ententes avec neuf provinces et avec les trois territoires, et nous avons investi afin que nos municipalités demeurent des endroits agréables où vivre, travailler et élever une famille.

Nous avons travaillé à la lutte contre les changements climatiques, à faire du Canada un futur chef de file en matière de technologies environnementales grâce aux mesures contenues dans notre dernier budget – le budget le plus écologique de toute l'histoire du Canada.

Nous avons travaillé avec les provinces, les territoires et les groupes autochtones nationaux dans le but d'établir un plan détaillé pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Premières nations, des Inuit et des Métis.

Nous avons travaillé au renforcement de la sécurité, au pays comme à l'étranger, en procédant à la plus forte hausse du financement accordé à nos Forces armées au cours des deux dernières décennies afin d'avoir un équipement moderne et d'augmenter le salaire de nos soldats. Nous avons mis sur pied l'Agence de la santé publique du Canada afin de protéger la population en cas d'urgence, par exemple une pandémie de grippe.

Nous avons réussi à accroître l'influence exercée par le Canada dans le monde grâce à nos efforts de promotion de la paix dans des régions névralgiques comme l'Afghanistan, le Darfour, Haïti et le Proche-Orient. Nous accordons une aide financière croissante là où elle sera la plus utile pour soulager la pauvreté et faire renaître l'espoir.

Pendant tout ce temps, nous avons défendu le Canada avec constance et insistance. Nous avons négocié avec succès l'ouverture de la frontière américaine au bœuf canadien et, durant ces négociations, nous avons soutenu financièrement nos producteurs. Nous avons tenu tête aux États-Unis dans les dossiers du bois d'œuvre et de l'environnement. Nous continuerons de défendre les valeurs et les intérêts du Canada.

Avec un gouvernement libéral, le Canada est sorti des bas fonds et s'est élevé jusqu'aux sommets. Les déficits sont de l'histoire ancienne. Nous comptons huit surplus consécutifs à notre actif, ce qui contribue à maintenir la vigueur de notre économie. Avec un gouvernement libéral, le Canada a remboursé plus de 60 milliards de dollars de sa dette – afin de ne pas imposer un tel fardeau à la prochaine génération.



Avec un gouvernement libéral, les taux d'intérêt sont bas, l'inflation est faible. Près d'un demi-million de nouveaux emplois ont été créés au pays depuis le début de 2004 – ce qui nous donne le taux de chômage le plus bas en 30 ans.

Nous venons tout juste de mettre de l'avant un plan visant à réduire de quelque 30 milliards de dollars les impôts des Canadiens, ce qui contribuera à notre prospérité collective. Une famille de quatre personnes à deux revenus totalisant 60 000 dollars verra son impôt sur le revenu réduit de 20 pour cent.

La prospérité du Canada est généralisée, ce qui ravive l'économie et l'optimisme dans toutes les régions du pays. Bien qu'un certain nombre de secteurs, de collectivités et de gens demeurent confrontés à des défis, nous avons aujourd'hui toutes les raisons de croire que les possibilités que nous offre l'avenir l'emportent largement sur les défis éventuels qu'il nous faudra surmonter.

Tout cela fait en sorte qu'il est maintenant plus facile pour les Canadiens de se trouver un emploi, de payer leurs factures, de se procurer une maison ou de démarrer une petite entreprise. C'est également un gage de liberté – la liberté durement gagnée de faire nos propres choix au lieu de subir ceux des créanciers. La liberté de bâtir la société que nous voulons. La liberté de réussir le Canada.

Je veux que notre société soit progressiste et généreuse, qu'elle se préoccupe de prospérité économique mais aussi d'équité, de solidarité et de justice sociale. Je veux une société qui ne s'écartera jamais des valeurs sur lesquelles elle s'est édifiée : le respect mutuel, l'égalité des chances et l'engagement collectif de permettre à tous les Canadiens de réaliser leur plein potentiel.

Les réussites que les Libéraux chérissent aujourd'hui – la création de notre système public de santé, le bilinguisme, le multiculturalisme, la Charte des droits et libertés, l'équilibre budgétaire – ne sont pas arrivés par hasard. Elles sont le prolongement des valeurs qui guident nos gestes et qui nous distinguent de nos opposants politiques.

Je vais défendre le Canada que nous avons bâti ensemble. Je vais protéger notre prospérité durement acquise en ne faisant pas replonger le pays dans les déficits. Je vais m'assurer que le Canada joue un rôle important dans le monde grâce à une politique étrangère indépendante. Je vais promouvoir l'unité du pays en me tenant debout devant les séparatistes et je vais défendre sa foi dans l'équité en protégeant nos programmes sociaux.

Je tiens à dire ceci aux Canadiennes et aux Canadiens : votre vote fera une différence dans cette élection, car le choix d'un gouvernement, des valeurs qu'il prône et du programme qu'il propose est très important. Les résultats de ces élections vont influencer sur votre vie et sur l'avenir du Canada.

Un vote pour un gouvernement libéral est un vote pour un Canada *uni*, empreint de respect, de générosité et d'équité. Un Canada qui cherche à offrir l'égalité des chances pour tous. Un Canada qui a pour ambition de devenir le modèle en fonction duquel les autres pays s'évaluent.

Notre pays a tellement de potentiel, tellement de promesses d'avenir. Si nous le choisissons, ensemble nous allons remplir ces promesses. Le 23 janvier, ce sera à vous de choisir.



# RÉUSSIR LE CANADA

« Je vois le Canada comme un pays qui a réussi, comme un pays qui a un potentiel extraordinaire à exploiter. Je vois un Canada dont je suis fier, un pays qui, j'en suis convaincu, est un modèle pour les autres pays du monde. Je vois le Canada comme un pays qui peut bâtir sur de solides fondations et progresser, auquel s'ouvre un brillant avenir. »

(Paul Martin, 3 janvier 2006)

Les Canadiennes et les Canadiens vivent dans un pays qui connaît un succès remarquable. Au cours de la dernière décennie, l'économie canadienne a été l'une des plus performantes de la planète. Aucun des autres grands pays du monde ne peut se vanter d'avoir obtenu des résultats comparables aux nôtres au chapitre de l'amélioration du niveau de vie, de la création d'emplois et de la réduction de la dette. Des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, l'augmentation des revenus et la baisse des taux d'intérêt sont autant de facteurs qui ont permis aux Canadiens d'investir dans leur famille, leurs compétences, leur résidence et leurs entreprises.



Parallèlement, le gouvernement libéral du Premier ministre Martin a effectué des investissements importants pour renforcer les assises sociales du pays, notamment des initiatives ambitieuses et à long terme dans le système public de santé, dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants ainsi que dans l'éducation postsecondaire. Le gouvernement a instauré un Nouveau pacte pour rehausser davantage la qualité de vie dans les villes et les collectivités du Canada. Nous avons lancé le Projet vert pour concourir à assainir notre environnement. Nous avons investi massivement dans les Forces armées canadiennes et nous avons pris des mesures pour accroître l'influence du Canada sur la scène mondiale en faisant renaître l'espoir et en appuyant le développement dans les pays les plus pauvres.

Ces initiatives du gouvernement de Paul Martin sont à l'image des valeurs du Canada. Considérées dans leur ensemble, elles favorisent un meilleur niveau de vie et, surtout, une meilleure qualité de vie dont peuvent profiter davantage de Canadiens.

## HIER ... ET AUJOURD'HUI

### LES PROGRÈS DU CANADA EN CHIFFRES

| Principaux indicateurs                           | 1993      | Aujourd'hui* |
|--------------------------------------------------|-----------|--------------|
| Emplois (millions)                               | 12,8      | 16,3         |
| Taux de chômage national                         | 11,5 %    | 6,4 %        |
| Revenu disponible moyen par habitant             | 17 240 \$ | 24 265 \$    |
| Taux hypothécaire (ordinaire fermé)              | 6,9 %     | 5,1 %        |
| (Déficit) / Excédent (milliards \$)              | (38,5 \$) | 1,6 \$       |
| Fardeau de la dette (dette fédérale en % du PIB) | 64,1 %    | 38,7 %       |
| Impôt (fédéral) sur le revenu des particuliers   |           |              |
| ■ Exemption personnelle de base                  | 6 800 \$  | 8 648 \$     |
| ■ Taux (tranche de revenu la plus basse)         | 17 %      | 15 %         |
| ■ Taux (2 <sup>e</sup> tranche de revenu)        | 26 %      | 22 %         |
| ■ Taux (3 <sup>e</sup> tranche de revenu)        | 29 %      | 26 %         |
| ■ Taux (4 <sup>e</sup> tranche de revenu)**      | S.O.      | 29 %         |
| ■ Surtaxe                                        | 8 %       | 0 %          |

Suite sur la page suivante



|                                                |        |        |
|------------------------------------------------|--------|--------|
| Revenus fédéraux (en % du PIB)                 | 17,2 % | 15,4 % |
| Dépenses de programmes fédérales (en % du PIB) | 16,8 % | 12,6 % |
| Dette extérieure du Canada (en % du PIB)       | 45 %   | 17 %   |
| Valeur du dollar canadien en cents US          | 75 ¢   | 86 ¢   |
| Exportations (en % du PIB)                     | 30 %   | 38 %   |
| Recherche-développement (en % du PIB)          | 1,6 %  | 1,9 %  |

\* Décembre 2005, ou données les plus récentes. \*\* En 1993, on ne comptait que trois tranches, la plus élevée commandant un taux d'imposition de 29 %

### *Les nouvelles forces du changement*

Notre monde change continuellement. Nous devons donc comprendre les forces qui influent sur notre pays et sur la planète entière – les plaques tectoniques qui sont sans cesse en mouvement sous la surface du quotidien. Certaines de ces forces – par exemple, les relations entre le Canada et les États-Unis, l'incidence des nouvelles technologies, les menaces qui planent sur notre sécurité et notre unité – sont connues depuis longtemps, même si elles évoluent constamment. S'y ajoutent toutefois deux nouveaux facteurs qui auront d'énormes conséquences pour l'avenir du Canada.

Le premier est l'évolution démographique du Canada. Notre population vieillit. Le deuxième est le formidable essor de la Chine et de l'Inde. Ces géants, dont les citoyens représentent près de 40 % de la population mondiale, prennent rapidement leur place parmi les poids lourds de la scène économique et politique internationale. L'avenir du Canada sera déterminé en grande partie par la façon dont nous réagirons à ces nouvelles forces.

Un gouvernement dirigé par Paul Martin aura pour mission de maintenir constamment le Canada en tête du peloton, de sorte que, dans 15 ans, notre niveau de vie et notre qualité de vie demeureront parmi les meilleurs qui soient au monde, et ce, en dépit d'une population qui vieillit et d'un monde où les pouvoirs économiques et politiques font l'objet d'une lutte à laquelle participent des pays beaucoup plus puissants. Notre pays sera fort, notre confiance sera grande. L'objectif d'un gouvernement libéral est en bout de ligne un Canada uni et influent, débordant de possibilités.



### *Notre vision*

Les Libéraux croient que l'État peut être l'instrument du bien commun. Nous croyons que la tâche première du gouvernement du Canada consiste à comprendre les aspirations communes des Canadiens et à promouvoir les initiatives nationales visant à donner suite à ces aspirations. C'est à cela que s'est employé le gouvernement de Paul Martin au cours des deux dernières années.

D'immenses progrès ont déjà été réalisés en vue de solidifier les assises sociales du Canada, de bâtir une économie du XXI<sup>e</sup> siècle et de donner au Canada les moyens de remplir un rôle méritoire et influent sur la scène internationale. Le présent programme récapitule ces progrès parce que le bilan du gouvernement de Paul Martin en est un d'importance. Les promesses que nous avons faites – et que nous avons tenues – témoignent de nos valeurs et de notre compétence. Elles seront très importantes pour les électeurs lorsqu'ils feront leur choix le 23 janvier.



Ce choix est important parce qu'il reste encore beaucoup à faire pour mener à bien ce que le gouvernement de Paul Martin a commencé afin de :

- Sauvegarder les droits humains et les droits des minorités grâce à un engagement inébranlable envers la Charte canadienne des droits et libertés.
- S'assurer que les engagements pris par les premiers ministres du Canada en vue de la prestation, dans de meilleurs délais, de soins de santé publics axés sur les patients soient respectés.
- Faire du plan des Libéraux en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants un élément fondamental du tissu social de notre pays.
- S'assurer que personne ne soit empêché de faire des études collégiales et universitaires pour des motifs liés au revenu.
- Créer un Canada véritablement accessible et inclusif de sorte que les personnes handicapées et d'autres personnes pouvant être défavorisées aient néanmoins droit à l'égalité des chances.
- Comblar l'écart au chapitre des perspectives qui s'offrent aux Autochtones du Canada.
- Faire en sorte que les villes et les collectivités du Canada deviennent de véritables partenaires contribuant à la mission de bâtir notre compétitivité économique sur la scène mondiale et d'offrir des milieux de vie riches culturellement, respectueux de la diversité et sécuritaires.
- Prouver que la prospérité économique peut aller de pair avec la viabilité environnementale grâce à l'innovation technologique et à la réglementation intelligente.
- Faire bénéficier le monde de l'influence positive du Canada grâce à des mesures et à un appui financier afin de promouvoir la paix et la sécurité, la démocratie et le respect des droits de la personne, l'élimination de la pauvreté et le respect de la règle de droit dans les domaines économique et politique.
- Bâtir une économie encore plus vigoureuse et plus productive en mettant en œuvre le *Plan pour la croissance et la prospérité*, déposé par le gouvernement Martin en novembre, et étayé par les mesures énoncées dans la *Mise à jour économique et financière*.
- Garantir aux Canadiens que les finances publiques demeureront saines, que les impôts seront réduits et que le fardeau de la dette continuera de diminuer, ce qui sera gage d'un avenir serein pour le Canada.

Nous ne pouvons bien sûr anticiper chaque situation d'urgence qui pourrait survenir au cours des prochaines années. Par contre, nous pouvons, et nous devons, nous préparer à la fois au changement démographique qui s'opérera au Canada et au nouvel univers qui sera le nôtre avec l'essor de la Chine, de l'Inde, du Brésil, de la Russie et d'autres pays, qui deviennent d'importants acteurs sur la scène internationale. Nombre des initiatives amorcées par le gouvernement de Paul Martin jusqu'ici, et que ce dernier souhaite mener à terme, visent à donner au Canada les moyens de prospérer dans le contexte où toutes ces influences s'exercent.

Nous invitons les Canadiennes et les Canadiens à passer en revue le chemin parcouru, à considérer les défis et les possibilités qui se profilent à l'horizon, puis à se poser la question suivante : Qui est le mieux placé pour diriger le Canada et en faire le pays auquel j'aspire pour moi-même, pour ma famille et pour ma collectivité?

# RELEVER LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE DU CANADA

*Les libéraux de Paul Martin*



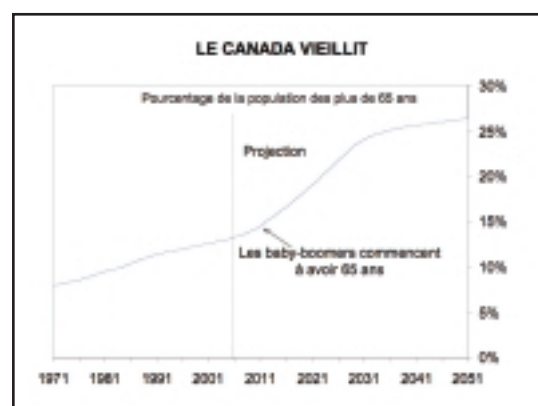
# RELEVER LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE DU CANADA

La population canadienne vieillit – parce que, tout d’abord, depuis trois décennies, notre taux de naissance a été inférieur au taux de remplacement; ensuite, les baby-boomers nés dans la période d’après-guerre sont à la veille de la retraite. Les répercussions sont graves, car il y aura moins de travailleurs pour appuyer un plus grand nombre de personnes âgées. D’ici 2015, la main-d’œuvre nationale baissera, de sorte que toute la croissance nette dépendra de l’immigration. Cette transformation entraînera bien des changements : une demande accrue de soins de santé et d’autres services publics, voire des pénuries de main-d’œuvre qualifiée dans des secteurs clés partout au pays.

À l’échelle internationale, l’explosion démographique se concentre dans les pays les plus pauvres, ce qui épuise leur capacité à fournir des débouchés, même les plus rudimentaires. Cela signifie que la migration exercera encore plus de pressions, le terrain sera plus fertile pour le terrorisme, les demandes d’aide au développement seront plus grandes. Entre-temps, le reste du monde industrialisé fera face aux défis démographiques que nous avons à relever nous aussi, et donc la concurrence sera plus féroce pour attirer les travailleurs compétents.

Les éléments clés de la stratégie libérale à plusieurs facettes pour relever le défi démographique sont clairs. Nous allons :

- Maintenir un solide bilan fiscal, pour ne pas devoir refiler le fardeau de la dette à la prochaine génération.
- Renforcer notre système public de santé, pour offrir à la population vieillissante les soins de qualité dont elle a besoin, quand elle en a besoin.
- Répondre aux besoins des aînés et contribuer à saisir le potentiel de talent et de vitalité du nombre croissant de nos citoyens de plus de 65 ans.
- Attirer et intégrer de plus en plus de nouveaux immigrants dans les collectivités et l’économie du Canada.
- Créer plus de débouchés pour les Autochtones – le segment de la population canadienne dont la croissance est la plus rapide actuellement – mais qui est loin d’avoir d’aussi bonnes perspectives d’avenir que les autres Canadiens.



## CONSOLIDER NOTRE VIGUEUR FINANCIÈRE

La victoire sur le déficit, objectif atteint par le gouvernement libéral, et l'engagement de ce dernier à réduire de façon constante la dette permettront au Canada de relever le défi démographique.

En 1997, le gouvernement libéral, dont Paul Martin était alors le ministre des Finances, a présenté un premier budget fédéral excédentaire après 27 années déficitaires consécutives. Il s'agissait d'un redressement remarquable de la situation économique du Canada dont la population canadienne continuera de ressentir les bénéfices. Voici certains des faits saillants de nos réalisations économiques :

- Le Canada a enregistré la plus forte croissance du niveau de vie parmi les pays du G7 depuis 1997.
- Depuis dix ans, le Canada affiche le taux de croissance de l'emploi le plus élevé des pays du G7.
- Le taux de chômage est à son point le plus bas en 30 ans.
- Le dollar canadien s'est apprécié de 35 % par rapport à la devise américaine depuis le début de 2002, ce qui rend les biens étrangers et les voyages moins coûteux. Notre excédent commercial demeure toutefois exceptionnellement élevé.
- Les réformes du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime des rentes du Québec (RRQ) ont assuré leur solidité financière pour au moins les 75 prochaines années, ce qui en font les régimes publics de pensions les plus sûrs au monde.
- Nous avons enregistré huit excédents budgétaires consécutifs, la plus longue période du genre de toute notre histoire. En outre, le Canada est le seul pays du G7 qui enregistre encore un excédent.
- Par conséquent, le fardeau de la dette du Canada, qui, encore au milieu des années 1990, était le deuxième plus élevé parmi les pays du G7, est maintenant le moins élevé.



Cet extraordinaire redressement financier s'est traduit par des avantages pour tous les Canadiens. Les taux d'intérêt à la fois bas et stables font en sorte que les maisons et autres articles coûteux sont beaucoup plus abordables. La diminution des frais de la dette a rendu possibles des réductions d'impôt importantes et soutenues. Le climat de confiance et l'inflation faible ont stimulé l'investissement et permis de créer plus de *trois millions* de nouveaux emplois au cours de la dernière décennie.

La réduction de la dette fédérale, jumelée à une forte croissance économique, a entraîné une diminution importante de la dette fédérale en proportion de l'économie canadienne (le ratio de la dette au PIB). La dette fédérale a atteint un sommet de près de 563 milliards de dollars en 1996-1997. Depuis, sous un gouvernement libéral, elle a diminué de 63 milliards de dollars, ce qui a entraîné des économies annuelles permanentes de plus de 3 milliards de dollars au titre des frais d'intérêt. La dette fédérale en proportion de l'économie, qui atteignait près de 70 % et qui ne cessait de croître, s'établit maintenant à 38 % et continue de diminuer. Nous avons transformé un cercle vicieux en un cercle vertueux.

Pour les Libéraux, la dette fédérale n'a pas seulement une dimension économique. Nous croyons que le gouvernement est investi de la responsabilité morale d'éviter que la dette contractée par une génération ne soit transmise à la génération suivante. Cela s'avère d'autant plus crucial considérant que, au cours des prochaines années, une population active relativement plus petite devra soutenir un plus grand nombre

de Canadiens à la retraite. C'est pourquoi un gouvernement libéral fera preuve d'un engagement indéfectible en vue de la réduction constante de la dette.

- **Dette – Le nouvel objectif: 20 % d'ici 2020** – Pour s'assurer que le fardeau de la dette fédérale continue de diminuer, un gouvernement dirigé par Paul Martin s'engage à réduire le ratio de la dette fédérale au PIB afin de le ramener à 20 % ou moins d'ici 2020, ce qui représenterait son niveau le plus bas depuis le début des années 1970.
- **Gestion des excédents imprévus** – Un gouvernement libéral s'engage à présenter des budgets équilibrés ou excédentaires. Afin de décider de l'utilisation des excédents imprévus au cours des prochaines années, le gouvernement Martin a déposé un projet de loi dans la dernière législature qui prévoit que tout excédent budgétaire – en sus de la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars, qui, lorsqu'elle n'a pas à être utilisée, est consacrée au remboursement de la dette – sera affecté à parts égales aux réductions d'impôt sur le revenu des particuliers, à de nouveaux investissements et au remboursement de la dette. Il s'agit d'un contrat avec les Canadiens assurant que tout surplus fédéral est retourné ou dépensé au bénéfice de tous les Canadiens. Il s'agit également d'une démarche équilibrée qui permettra au Parlement, pour la première fois, de débattre des propositions du gouvernement sur l'utilisation des excédents de fin d'exercice.



## RENFORCER LE SYSTÈME PUBLIC DE SANTÉ

La protection et le renforcement du système canadien de soins de santé sont depuis longtemps des priorités essentielles du gouvernement libéral. Les Canadiennes et les Canadiens restent profondément attachés aux principes du système public à payeur unique du Canada, en vertu desquels il suffit de présenter sa carte d'assurance maladie, et non sa carte de crédit, pour obtenir des soins.

Les valeurs fondamentales de ce système – la justice, l'équité et la responsabilité collective – demeurent inébranlables, tout comme l'engagement du gouvernement libéral à préserver et à améliorer le système de santé. Cela importe d'autant plus en raison du vieillissement de notre population.

La Cour suprême du Canada a récemment statué que, lorsque les gouvernements décident de privilégier un système public de santé, ils doivent en assurer le bon fonctionnement. Les Libéraux partagent ce point de vue. Nous avons donc choisi de renforcer le système public, et non de l'abandonner ou de le diluer.

Il y a un peu plus d'un an, en septembre 2004, tous les premiers ministres du Canada se sont engagés envers les Canadiens en vue d'améliorer le rendement du système public de santé, et ainsi d'accroître la confiance à l'endroit de ce dernier. En voici les principaux éléments :

- Entente visant à établir – d'ici la fin de 2005 – des points de repère sur les temps d'attente acceptables d'un point de vue médical, en commençant par le cancer, la chirurgie cardiaque, l'imagerie diagnostique, le remplacement d'articulation et la restauration de la vue. Les provinces et les territoires se sont entendus pour établir des repères spécifiques. Cela représente les premiers indicateurs pancanadiens grâce auxquels tous les Canadiens pourront évaluer les progrès accomplis.
- Pour accélérer de façon tangible la réduction des temps d'attente, le gouvernement de Paul Martin a établi un Fonds pour la réduction des temps d'attente de 5,5 milliards de dollars pour aider les provinces et les territoires à embaucher plus de professionnels de la santé, à traiter l'accumulation de cas en attente et à paver la voie à la mise en place de centres régionaux d'excellence.
- Les provinces et les territoires soumettront chaque année à leurs citoyens des rapports sur les progrès qu'ils auront réalisés en vue d'atteindre leurs objectifs, qu'il s'agisse des temps d'attente ou d'autres indicateurs de l'efficacité du système de santé. Cette grande transparence entraînera une meilleure reddition de comptes sur les résultats. Les Canadiens pourront évaluer, du point de vue des patients, la façon dont leurs gouvernements gèrent le système de santé.
- Le gouvernement Martin a assuré la prévisibilité à long terme du soutien fédéral pour les soins de santé pour la première fois en garantissant que les transferts aux provinces et aux territoires au titre de la santé augmentent de 6 % par année au cours des dix prochaines années, ce qui représente l'injection de 41 milliards de dollars dans le système public de santé.

Nous avons déjà fait des progrès substantiels et concrets. En collaboration avec les provinces et territoires, l'engagement du gouvernement libéral envers un système public de santé de qualité donne déjà des résultats, dont voici quelques exemples :

- En Colombie-Britannique, le délai moyen d'attente des patients atteints d'un cancer pour amorcer les traitements de radiothérapie est maintenant de moins d'une semaine.
- En Alberta, le nombre de personnes en attente d'une chirurgie à cœur ouvert a chuté de 55 % au cours des deux dernières années.
- En Saskatchewan, la liste d'attente des services de santé de la région de Saskatoon pour les examens en imagerie par résonance magnétique a été réduite de 45 % au cours de la dernière année.
- En Ontario, des fonds ont été alloués pour 42 000 interventions médicales supplémentaires par le biais de la stratégie de réduction des temps d'attente de cette province.
- Au Québec, le nombre de patients en attente d'une chirurgie pour une cataracte a été nettement réduit grâce à la redistribution des chirurgies entre un nombre beaucoup plus réduit de cliniques plus spécialisées.
- En Nouvelle-Écosse, un site Web a été établi pour indiquer clairement les temps d'attente à l'égard de différents tests, traitements et services.

## Points de repère pancanadiens initiaux pour les temps d'attente

Suite aux engagements pris par les premiers ministres dans l'Accord sur la santé conclu en 2004, les provinces et les territoires ont convenu le 12 décembre 2005 d'adopter les points de repère suivants en se fondant sur des preuves médicales concernant les temps d'attente maximums appropriés. Cette série de points de repère sera davantage étendue et mise à jour à mesure que d'autres preuves médicales sont recueillies et évaluées. Les provinces et territoires collaboreront à cet égard avec le gouvernement fédéral, les Instituts de recherche en santé du Canada et les experts cliniciens.

- |                                       |                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Cancer :</b>                       | ■ Radiothérapie dans les quatre semaines qui suivent le moment où le patient est prêt à subir un traitement.                                                                                                                      |
| <b>Cœur :</b>                         | ■ Pontage dans les 2 à 26 semaines selon l'urgence.                                                                                                                                                                               |
| <b>Remplacements d'articulation :</b> | ■ Fixation de la hanche fracturée en 48 heures<br>■ Remplacement de la hanche en 26 semaines<br>■ Remplacement du genou en 26 semaines                                                                                            |
| <b>Rétablissement de la vue :</b>     | ■ Chirurgie de la cataracte en 16 semaines pour les patients à risque.                                                                                                                                                            |
| <b>Procédures de diagnostic :</b>     | ■ Dépistage du cancer du sein pour les femmes de 50 à 69 ans tous les deux ans.<br>■ Dépistage du cancer du col de l'utérus pour les femmes de 18 à 69 ans tous les trois ans après deux tests fournissant des résultats normaux. |

Chaque gouvernement a promis de fixer des objectifs pluriannuels afin de commencer à respecter les points de repère au plus tard à la fin de 2007.

Les Libéraux croient que la meilleure façon de défendre les valeurs prônées par la *Loi canadienne sur la santé* est de s'assurer que tous les Canadiens aient accès à des services publics de santé de qualité lorsqu'ils en ont besoin. Prenant appui sur les solides assises déjà en place, un gouvernement dirigé par Paul Martin fera encore plus afin que tous les Canadiens bénéficient des soins de qualité dont ils ont besoin.

- *Assurer l'obtention rapide de soins : la garantie des soins de santé au Canada* – Maintenant que nous disposons des premiers points de repère concernant les temps d'attente, les gouvernements doivent passer à l'étape suivante et s'assurer que le régime public de santé du Canada offre effectivement accès au traitement dans les délais requis. Nous devons respecter la décision rendue par la Cour suprême dans l'affaire *Chaoulli*. Un gouvernement libéral collaborera avec les provinces, les territoires et les praticiens des services de santé à la mise en œuvre de la garantie des soins de santé au Canada (voir l'encadré).

## Assurer l'accès aux soins en temps opportun – La garantie des soins de santé au Canada

Les Canadiens ont droit à un système de santé qui répond à leurs besoins – qui est accessible et qui les tient informés à toutes les étapes de la prestation des soins, leur assurant la tranquillité d'esprit.

La Cour suprême du Canada a statué que la décision stratégique consistant à créer un régime public de santé entraîne l'obligation de s'assurer que les soins soient prodigués rapidement. Que serait une vitesse raisonnable? Une ébauche de réponse nous a été fournie lors de l'annonce des « points de repère » fondés sur des données probantes concernant les temps d'attente médicalement acceptables dans cinq domaines clés, c'est-à-dire le traitement des maladies cardiaques et du cancer, la restauration de la vue, le remplacement d'articulation et l'imagerie diagnostique.

Les Libéraux sont partisans d'une approche axée sur le patient et travailleront avec les provinces et les territoires afin de créer la garantie des soins de santé au Canada fondée sur la base renforcée des cinq principes existants de la *Loi canadienne sur la santé*, le droit à des soins de qualité dans *les délais opportuns* et la *reddition de comptes* au patient sur une gestion appropriée des soins.

L'obtention de soins dans les délais opportuns veut dire que les soins devraient être fournis dans un délai acceptable d'un point de vue médical, c'est-à-dire dans un délai « de référence » qui sera indiqué par les points de repère fondés sur des données probantes lesquels auront été établis pour le problème de santé en question. Pour s'assurer que les soins de santé soient effectivement disponibles dans les délais opportuns, un gouvernement libéral :

- Partagera avec les provinces et les territoires le coût de l'investissement dans la création de nouvelles possibilités dans les centres régionaux de soins spécialisés dans des emplacements stratégiques au Canada. Le financement de centres régionaux d'excellence fait partie des objectifs du Fonds fédéral de réduction des temps d'attente de 5,5 milliards de dollars établis lors de la signature de l'Accord sur la santé de 2004 avec les provinces et les territoires. Nous augmenterons ce financement avec un appui ponctuel additionnel de 300 millions de dollars en faveur des centres régionaux centrés sur les soins spécialisés et situés dans les centres hospitaliers universitaires. Puisqu'il est important qu'une personne ait accès à des soins dans sa propre langue, nous nous assurerons que ces fonds contribuent à répondre aux besoins des Québécois en collaborant avec le gouvernement provincial pour accroître la capacité de réduire les temps d'attente au Québec.
- Travaillera avec les provinces et territoires pour assurer que le principe d'« accessibilité » de la *Loi canadienne sur la santé* comprenne une disposition pour assurer l'« accès dans les délais opportuns » aux services de santé en accord avec la décision rendue par la Cour suprême dans l'affaire Chaoulli.
- Créera un *Fonds pour la garantie des soins de santé* de 75 millions de dollars pour aider les patients et un membre de leur famille à assumer les frais d'hébergement et de transport dans un établissement public situé dans une autre province, si cela est nécessaire pour obtenir les soins dans les délais opportuns.

*Suite sur la page suivante*



L'obligation de rendre des comptes signifie que les Canadiens ont le droit de comprendre la teneur du traitement qu'ils reçoivent et la façon dont les soins sont gérés. En pratique, cela signifie l'obtention de renseignements sur la durée prévue de l'attente, sur l'endroit où ils peuvent s'adresser pour obtenir plus d'information et sur le genre de traitement qu'ils recevront. Pour concrétiser le principe de reddition de comptes de la garantie des soins de santé au Canada, le gouvernement libéral :

- Fournira des fonds de 50 millions de dollars à l'Inforoute Santé du Canada afin d'accélérer l'élaboration de la technologie de gestion des listes d'attente, comme les registres, les systèmes de réservation et les dossiers de santé électroniques. L'amélioration des temps d'attente dépendra de façon cruciale de la disponibilité et de l'utilisation efficace des technologies de l'information.
- Appuiera un programme national de recherche par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada afin d'établir les futurs points de repère sur les temps d'attente et d'entreprendre des travaux sur la gestion des temps d'attente et sur un accès davantage axé sur le patient. Nous offrirons aussi des fonds pour favoriser les programmes de formation pour les professionnels de la santé sur la gestion des patients.

- *Un millier de nouveaux médecins de famille* – Malgré les investissements que les gouvernements font pour encourager les inscriptions dans les écoles de médecine, il est évident qu'un trop grand nombre de Canadiens ne peuvent se trouver de médecin de famille. Pour que les familles canadiennes puissent recevoir les soins qu'il leur faut, un nouveau gouvernement libéral investira 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour porter à un millier le nombre de nouveaux médecins de famille, assez pour que deux millions de Canadiens aient accès aux soins de première ligne. Pour ce faire :
  - Il augmentera le montant de 75 millions de dollars qu'il a déjà investis dans le Budget de 2005 pour intégrer les professionnels de la santé formés à l'étranger. Nous offrirons de nouvelles ressources pour aider à évaluer, former et placer les médecins diplômés étrangers qui désirent faire de la médecine familiale au Canada.
  - Il haussera la contribution fédérale pour aider les provinces et les territoires à planifier les ressources humaines du domaine de la santé afin d'augmenter le nombre de stages pour des résidents en médecine familiale et en santé publique. Cette mesure permettra d'accroître non seulement le nombre de médecins de famille, mais aussi celui des infirmières et infirmiers et des autres professionnels voués à la pratique familiale et communautaire. Une attention spéciale sera accordée aux étudiants autochtones et à ceux qui envisagent de pratiquer dans les zones rurales et éloignées.
  - Il offrira un soutien supplémentaire aux initiatives de médecine familiale déjà financées par le gouvernement fédéral, comme le groupe d'intérêt sur la médecine familiale.
- *Stratégie nationale de lutte contre le cancer* – Le cancer est la cause principale de décès prématuré au Canada et entraîne la perte d'un plus grand nombre d'années potentielles de vie que n'importe quel autre groupe de maladies.

Depuis longtemps, le gouvernement libéral est aux premières lignes de la lutte contre le cancer. Dans l'Accord sur la santé de septembre 2004, le Premier ministre Martin et les autres premiers ministres ont

fait de la lutte contre le cancer un des domaines devant être appuyés en priorité par le Fonds pour la réduction des temps d'attente de 5,5 milliards de dollars créé par le gouvernement fédéral à l'intention des provinces et des territoires. Le gouvernement libéral a également fait d'importants investissements continus dans la recherche sur le cancer et, récemment, a alloué des fonds totalisant 60 millions de dollars pour la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer.

Mais cela ne suffit pas. Il faut adopter une vision canadienne commune de lutte contre le cancer, une vision qui doit être liée directement à la réduction des temps d'attente et à la conversion des résultats les plus récents de la recherche sur le cancer en prévention, en détection précoce, en traitement clinique et, idéalement, en remède. À cette fin, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants, un gouvernement libéral établira un plan pancanadien détaillé afin de lancer une nouvelle offensive contre le cancer. La *Stratégie nationale de lutte contre le cancer à la mémoire de Terry Fox* sera financée grâce à un nouvel investissement fédéral de 300 millions de dollars en cinq ans et s'articulera autour des éléments clés suivants :

- 125 millions de dollars pour appuyer la création de l'Institut de recherche Terry Fox à Vancouver – un nouveau centre d'excellence de recherche sur le cancer. Cet institut serait lié à la *B.C. Cancer Agency* qui a une renommée internationale.
  - 50 millions de dollars pour appuyer la recherche translationnelle et la recherche sur le cancer basée sur la découverte à des organismes canadiens de pointe, afin de les aider à convertir plus rapidement les connaissances issues de la recherche en applications cliniques. Cet investissement s'appuierait sur les programmes existants de recherche sur le cancer financés par les IRSC.
  - 100 millions de dollars supplémentaires à la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer afin d'appuyer davantage les efforts nationaux de coordination de l'information et des connaissances et de s'assurer du partage des pratiques exemplaires et des techniques de pointe dans le traitement de Canadiens souffrant du cancer.
  - 25 millions de dollars pour la création de *chaires commémoratives Terry Fox de recherche sur le cancer* dans les universités canadiennes afin d'attirer et de garder les meilleurs chercheurs sur le cancer qui peuvent miser sur les progrès qui sont faits dans le monde entier afin d'accroître notre compréhension du cancer – ses origines, son diagnostic, son traitement et éventuellement un remède. Des liens seront établis entre les chaires et l'Institut de recherche Terry Fox.
- **Commission canadienne de la santé mentale** – La maladie mentale et les toxicomanies ont une profonde incidence sur l'existence des Canadiens. Elles touchent au moins une personne sur cinq au cours de sa vie. Près d'un million de Canadiens sont actuellement atteints d'une forme grave et prolongée de maladie mentale. Elle est responsable du tiers du nombre total de jours que passent les Canadiens à l'hôpital, et le coût estimatif de la maladie mentale et des toxicomanies pour l'économie canadienne s'établit à 18 milliards de dollars environ par année.

Il est temps que nous nous penchions sur la tragédie humaine de la maladie mentale et que nous prenions des mesures vigoureuses pour prévenir et traiter cette cause importante de souffrance et d'invalidité. Le gouvernement libéral a récemment engagé d'importantes ressources additionnelles en recherche pour améliorer la santé mentale en milieu de travail et pour jeter les bases d'une stratégie

pancanadienne en matière de santé mentale. Le gouvernement a également consacré 65 millions de dollars à une stratégie nationale en matière de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones, qui porte plus particulièrement sur la santé mentale de ces derniers.

En collaboration avec les provinces et les territoires, les leaders autochtones et les intervenants, un gouvernement libéral mettra sur pied la Commission canadienne de la santé mentale. La Commission sera le pivot de la collaboration en santé mentale et en maladie mentale, ce qui contribuera à éclairer l'élaboration de politiques efficaces dans ce domaine. Elle contribuera à l'échange de renseignements et de connaissances et elle s'emploiera à conscientiser la population afin de réduire le stigmate rattaché à la maladie mentale et aux toxicomanies. La Commission sera indépendante du gouvernement du Canada, mais elle comptera des représentants de tous les ordres de gouvernement ainsi que des intervenants en santé mentale.

La création de la Commission constitue un volet important de l'engagement libéral à long terme en vue de permettre aux personnes souffrant de maladie mentale de reprendre la place qui leur revient au sein de la société canadienne. Un comité sénatorial présidé par le sénateur Michael Kirby a effectué une vaste étude sur la santé mentale au Canada et déposera son rapport au début de 2006. Un gouvernement libéral attendra ce rapport avec impatience et s'emploiera à mener des consultations auprès des intervenants, des provinces et des territoires au sujet des mesures à prendre suivant ses conclusions.

- **Bâtir un Canada en meilleure santé** – Le vieillissement de la population canadienne est un défi de taille pour notre système de santé. Il est clair que l'adoption d'un mode de vie plus sain améliorera la qualité de vie et réduira les tensions futures s'exerçant sur les ressources de notre système de santé déjà mises à rude épreuve. Le proverbe « mieux vaut prévenir que guérir » n'a jamais été aussi d'actualité. C'est pourquoi le gouvernement libéral a mis sur pied l'Agence de santé publique du Canada. Cette dernière met l'accent sur les priorités liées à la promotion de la santé, de même qu'à la prévention et au contrôle des maladies chroniques. L'Agence est aussi un chef de file national et facilite la collaboration internationale pour préparer le Canada à prévenir et par ailleurs à réagir rapidement dans le cas d'urgences de santé publique comme le SRAS ou une potentielle pandémie de grippe. Un gouvernement libéral réélu continuera, en collaboration avec les provinces, les territoires et les municipalités, à mettre en œuvre une stratégie nationale faisant la promotion d'un Canada en meilleure santé, dont les éléments clés sont résumés dans l'encadré ci-dessous.

## Une stratégie nationale de santé publique

**Renforcer la santé publique** – Dans un premier temps, le gouvernement libéral a consacré près de 700 millions de dollars au renforcement du système public de santé du Canada. Cette somme permettra :

- D'accroître la capacité d'intervention en première ligne des services de santé publique.
- D'appuyer la mise au point de nouveaux vaccins et de meilleurs systèmes de surveillance et d'acheter des antiviraux.

*Suite sur la page suivante*

- De mieux se préparer à lutter contre les maladies infectieuses et de mettre sur pied des équipes d'intervention d'urgence.
- De reconstituer les réserves nationales de matériel d'urgence pour approvisionner rapidement les provinces et les territoires.
- D'accroître les investissements dans les laboratoires fédéraux.
- De mettre sur pied six Centres nationaux de collaboration en santé publique.

**Promouvoir un mode de vie sain** – Le gouvernement de Paul Martin lançait récemment la Stratégie intégrée en matière de modes de vie sains et de maladies chroniques. Assortie de fonds se chiffrant à 300 millions de dollars sur cinq ans, la Stratégie est axée sur une saine alimentation, l'activité physique et le poids santé, soit autant de facteurs clés dans la lutte contre les principales maladies chroniques évitables. Cette initiative s'accompagnera d'investissements complémentaires dans la prévention des maladies cardiovasculaires, du cancer et du diabète.

**Se protéger contre une pandémie** – Ayant tiré des leçons de l'épidémie du SRAS, le Canada prend maintenant des mesures pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens au pays, et pour contribuer aux efforts internationaux visant à combattre les maladies infectieuses avant qu'elles n'arrivent à nos frontières. Par exemple, la propagation du virus de la grippe aviaire préoccupe sérieusement toute la communauté internationale puisque la mutation de ce virus pourrait rendre la maladie très contagieuse pour l'humain et déclencher une pandémie dévastatrice d'envergure planétaire. Le gouvernement libéral a récemment fait preuve de leadership sur la scène internationale dans ce dossier en réunissant les ministres de la Santé de plus de 20 pays afin de mieux préparer la communauté internationale contre les pandémies mondiales et d'autres maladies infectieuses potentielles. Le gouvernement Martin a aussi investi massivement dans les préparatifs en cas de pandémie en constituant des réserves nationales d'antiviraux comme le *Tamiflu* et en passant un contrat avec un fabricant canadien pour mettre au point et tester un prototype de vaccin.

- **Protéger le régime de santé public et universel du Canada** – Les Libéraux sont déterminés à maintenir un régime public de santé de haute qualité pour tous les traitements nécessaires médicalement – pas de surfacturation, pas de resquillage, pas de norme de soins « à deux niveaux » dans le régime public. Pour s'assurer que ces objectifs soient atteints, un gouvernement libéral mettra en œuvre une *Initiative de protection des soins de santé publics*. Autrement dit, le gouvernement :

- Considérera comme une infraction à la *Loi canadienne sur la santé* le fait qu'un médecin prodigue les mêmes services nécessaires médicalement à certains patients dans le cadre d'un régime de soins privé et à d'autres dans celui d'un régime public (régime d'assurance maladie), si ce genre de « double pratique » limite l'accès aux services financés par l'État.
- Veillera à ce que tout nouveau financement fédéral dédié aux soins de santé soit investi dans le système *public*, si l'intervention du secteur privé menace l'intégrité du régime à payeur unique (régime d'assurance-maladie).



- Demandra que le Conseil canadien de la santé et l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) fassent rapport sur l'interface entre la prestation publique et privée des soins de santé au Canada, ainsi que la répartition des transferts du gouvernement fédéral au titre de la santé par les provinces et les territoires.
- Continuera de faire appliquer les dispositions de la *Loi canadienne sur la santé* qui autorise le gouvernement fédéral à suspendre les paiements de transfert à une province ou à un territoire à condition qu'il y ait d'abord eu recours au processus de prévention et de règlement des différends mis en place officiellement en 2004.

## RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÂÎNÉS

Le soutien dont profitent les aînés au Canada est l'une des plus belles réussites de la politique gouvernementale d'après-guerre. Par exemple, le Canada domine tous les autres pays pour l'efficacité et la viabilité de son système de revenu de retraite. Grâce aux réformes des dernières années, la viabilité actuarielle du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec est assurée pour les

75 prochaines années, voire plus, ce dont très peu de pays peuvent se vanter. Les Canadiennes et les Canadiens peuvent compter sur leurs pensions publiques.

Or, de nos jours, de nouveaux défis émergent alors que les aînés profitent d'une longévité accrue, d'une meilleure santé et d'une vie plus active. Le concept de « retraite » a sans doute désormais un sens bien différent de celui véhiculé par le passé. Ainsi les aînés veulent-ils plus de latitude pour établir leur emploi du temps et gérer leur situation financière.

Les gens plus âgés peuvent fournir une énorme contribution, que ce soit à titre de bénévoles ou de travailleurs rémunérés. Le Canada doit mettre à profit leur talent et leur énergie. Un gouvernement libéral contribuera à ouvrir ces perspectives.



- **Meilleur soutien du revenu :** Le gouvernement de Paul Martin a consacré 2,7 milliards de dollars sur cinq ans à la hausse des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) versées à 1,6 million d'aînés à faible revenu. La moitié de cette augmentation a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et l'autre entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Par ailleurs, grâce aux réductions d'impôt annoncées en novembre 2005 par le gouvernement Martin, 240 000 aînés ne paieront plus d'impôt sur le revenu.
- **Soins à domicile et produits pharmaceutiques :** À mesure que le nombre d'aînés augmentera, il faudra plus que jamais fournir des soins de santé abordables et de haute qualité, grâce notamment à des services de soins à domicile beaucoup plus généralisés. C'est pourquoi le gouvernement de Paul Martin a milité en faveur de nouvelles normes sur les soins à domicile dans le cadre de l'Accord sur la santé que les provinces et les territoires ont approuvé en septembre 2004. À l'appui de cet objectif, le gouvernement libéral a fourni 500 millions de dollars additionnels aux provinces et aux territoires afin de poursuivre les progrès sur les soins à domicile et la couverture des médicaments onéreux. Puisque l'accès abordable aux médicaments est primordial, surtout pour les aînés, un gouvernement libéral élaborera une Stratégie



nationale sur les médicaments, en partenariat avec les provinces et les territoires. Les premières étapes de cette stratégie doivent faire l'objet d'un rapport d'ici le 30 juin 2006.

- ***Avoir accès à la valeur de sa maison :*** un programme d'accès à l'avoir propre foncier à l'intention des aînés – De nos jours, bien des aînés sont en mesure de rester dans leur propre maison, mais ils constatent souvent que les impôts fonciers croissants et les frais d'entretien dépassent leur revenu. Même si la valeur nette de leur maison peut servir à leur fournir un supplément de revenu appréciable grâce à une hypothèque « inversée » commerciale, les coûts de l'intérêt sont encore trop élevés pour bon nombre. Un nouveau gouvernement libéral adoptera donc une loi pour mettre en place un programme d'accès à l'avoir propre foncier à l'intention des aînés qui permettra à davantage de personnes âgées d'avoir accès à la valeur de leur maison. Les hypothèques inversées commerciales existantes permettent seulement le paiement de montants forfaitaires. Nous allons collaborer avec le secteur privé et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour élaborer un programme qui offrira l'option aux personnes âgées de recevoir ces fonds par le biais de paiements mensuels en fonction de la valeur de leur maison. Nous allons aussi adopter un programme d'assurance hypothèque endossé par la SCHL visant les hypothèques inversées du secteur privé. Cela pourrait se traduire par des économies réelles pour les aînés en réduisant les coûts d'intérêt des hypothèques inversées jusqu'à deux points de pourcentage sous les taux actuels. Ce programme s'inscrit dans la foulée des efforts continus que déploie le gouvernement libéral pour offrir au bassin grandissant de personnes âgées des options de financement variées afin qu'elles demeurent actives et jouissent d'un style de vie qui leur convient.
- ***Faciliter la poursuite du travail après 65 ans :*** Les travailleurs plus âgés qui veulent demeurer sur le marché du travail constitueront une source de plus en plus vaste d'expérience et de compétences. Un gouvernement libéral travaillera avec les provinces et les territoires, les syndicats et les employeurs afin d'éliminer les facteurs qui ont un effet dissuasif sur ceux et celles qui souhaiteraient continuer de travailler.
- ***Aider les aînés à demeurer actifs :*** Leur sécurité financière étant mieux assurée, de plus en plus d'aînés veulent profiter de leur énergie et de leur vitalité pour continuer de contribuer de façon importante à la société canadienne et à leurs collectivités. En 2004–2005, le gouvernement libéral a versé des fonds à plus de 330 groupes d'aînés de tout le pays dans le cadre du programme Nouveaux horizons afin de promouvoir le bénévolat par, et pour, les aînés. Le programme a connu un énorme succès. C'est pourquoi, dans le cadre de son dernier budget, le gouvernement libéral a plus que doublé le financement de ces activités, de sorte que ce financement atteindra 25 millions de dollars par année en 2007–2008. Un gouvernement dirigé par Paul Martin haussera son appui à Nouveaux horizons en ajoutant des fonds de 50 millions de dollars au cours des cinq prochaines années ce qui facilitera de nouveaux investissements et le renforcement des capacités à l'échelle communautaire.

## ACCUEILLIR LES NÉO-CANADIENNES ET LES NÉO-CANADIENS

En raison de l'histoire du Canada, de ses valeurs et du défi démographique imminent, notre politique d'immigration – surtout au chapitre de la sélection, de l'intégration et de la répartition régionale des nouveaux immigrants – revêt une grande importance.

D'ici dix ans, on s'attend à ce que l'immigration compte pour toute l'augmentation nette de la main-d'œuvre du Canada. Nous devons attirer au pays des immigrants qualifiés et veiller à ce qu'ils puissent se réaliser pleinement afin de stimuler la croissance économique, de promouvoir l'innovation et de préserver le



dynamisme économique des villes et des régions. Au cours des six dernières années, le Canada a accueilli 1,4 million de nouveaux résidents permanents venus de tous les coins du monde. Nous avons manifestement besoin d'un plus grand nombre d'immigrants qui réussissent.

Il arrive trop souvent que les nouveaux Canadiens d'aujourd'hui, bien qu'ils soient en moyenne davantage scolarisés, mettent plus de temps que ceux des générations précédentes à réussir économiquement. Un gouvernement libéral tiendra les portes du Canada ouvertes aux immigrants de toutes les catégories et aux réfugiés venant du monde entier. Mais parallèlement à l'augmentation de l'immigration, le Canada doit aussi identifier plus activement des immigrants qui combleront nos besoins de main-d'œuvre en constante évolution, lesquels sont définis en consultation avec les provinces, les collectivités, les syndicats et les entreprises.

De même, nous devons améliorer l'intégration sociale et économique des nouveaux Canadiens en misant, entre autres, sur la formation linguistique, sur le perfectionnement et la reconnaissance de leurs compétences professionnelles et techniques et sur leur première expérience de travail au Canada, ce dernier élément étant d'une importance cruciale. L'engagement d'un gouvernement libéral à assurer des chances égales englobe tous les Canadiens.

Notre attitude à l'égard de l'immigration peut et doit être caractéristique du Canada et constituer un élément essentiel de l'avantage canadien dans le monde. Afin de mobiliser le potentiel des nouveaux Canadiens, un gouvernement dirigé par Paul Martin exécutera le plan suivant :

- *Aider les immigrants à s'intégrer et à réussir* – Les programmes d'établissement et d'immigration sont essentiels à la participation des immigrants au marché du travail et à la vie sociale du Canada. Un gouvernement libéral versera 1,3 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années pour améliorer ces programmes. Cette initiative intègre et appuie la récente Entente Canada-Ontario sur l'immigration, à laquelle sont affectés des fonds de 920 millions de dollars, et elle garantit l'équité de la contribution fédérale aux services sociaux et de main-d'œuvre offerts aux immigrants d'un bout à l'autre du pays.
- *Réparer le système* – Presque tous les pays industrialisés sont aux prises avec un défi démographique semblable à celui du Canada. La concurrence dont font l'objet les travailleurs spécialisés est donc féroce. Nous avons besoin de procédures d'immigration intelligentes et efficaces. Un gouvernement libéral engagera 700 millions de dollars sur cinq ans pour rationaliser le système et réduire les retards dans le traitement des demandes. Notre système répondra mieux aux besoins du marché du travail – notamment grâce à une collaboration plus étroite avec le Programme des candidats d'une province – et permettra à ceux qui veulent s'établir au Canada d'y venir plus rapidement.
- *Une nouvelle catégorie pour les immigrants déjà au pays* – Les villes et les collectivités à travers le Canada conviennent qu'il faut intensifier la régionalisation pour que le pays tout entier profite des bienfaits de l'immigration. De nombreux immigrants potentiels ont fait du Canada leur destination de choix et se sont déjà établis dans des collectivités partout au pays pour étudier ou travailler. Forts de cette expérience, ils sont particulièrement bien placés pour s'intégrer avec succès à la société et à l'économie canadienne. Les règles en vigueur les empêchent de présenter une demande pendant qu'ils sont ici. Nous allons changer cela. Nous rendrons le système d'immigration plus proactif et, ce faisant, nous accueillerons environ 16 000 étudiants et travailleurs résidents chaque année d'ici 2007.

- ***Réussir dans le monde du travail*** – Même s'ils sont très scolarisés, beaucoup d'immigrants ont de la difficulté à se réaliser pleinement sur le marché du travail canadien parce qu'ils doivent parfaire leurs connaissances linguistiques ou surmonter divers obstacles en raison de la complexité du processus d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence dans leur domaine de spécialité. En vue de corriger cette situation, nous investirons 260 millions de dollars de plus sur six ans pour accélérer l'évaluation et la reconnaissance des compétences des travailleurs formés à l'étranger et pour fournir aux nouveaux Canadiens une formation linguistique adaptée à leur travail ainsi qu'une formation en milieu de travail. Plus particulièrement, nous avons alloués 75 millions de dollars pour accélérer l'intégration de 2 300 médecins, membres du personnel infirmier et autres professionnels de la santé, y compris des techniciens en laboratoire, des ergothérapeutes et des pharmaciens formés à l'étranger. En appui à nos nouvelles initiatives, nous ajouterons des ressources pour amener un millier de nouveaux médecins à pratiquer au Canada dont plusieurs auront été formés à l'étranger.
- ***Regrouper les familles*** – La réunification des familles est un objectif fondamental de la politique en matière d'immigration des Libéraux. Nous poursuivrons nos efforts de réunification, notamment en prenant des mesures pour faire en sorte que les enfants adoptés à l'étranger deviennent citoyens canadiens dès l'achèvement du processus d'adoption.
- ***Éliminer le droit d'établissement*** – Pour bien des familles canadiennes qui ont des proches à l'étranger, payer un droit de résidence permanente de 975 dollars est au nombre des grands défis à relever. Le temps est venu d'éliminer cet obstacle. Un gouvernement libéral éliminera ce droit en le réduisant immédiatement à 600 dollars, puis à 300 dollars après 12 mois, pour l'éliminer tout à fait d'ici les deux prochains budgets.

## OFFRIR DES POSSIBILITÉS AUX AUTOCHTONES DU CANADA

Les Autochtones du Canada sont à contre-courant du portrait démographique du pays. La population autochtone est jeune et dynamique – le tiers de ses membres ont moins de 14 ans. Ces jeunes possèdent ce qu'il faut pour faire une contribution importante à la société canadienne et à la croissance de son économie, mais ils doivent d'abord avoir accès aux études et acquérir les compétences menant à la réussite.

De nos jours, un trop grand nombre de jeunes Autochtones ne terminent pas leurs études secondaires, tout particulièrement dans les réserves. Bien que des progrès très encourageants aient été réalisés dans le domaine de l'éducation postsecondaire, les jeunes Autochtones sont encore bien moins susceptibles que les autres Canadiens de détenir un diplôme d'études universitaires ou collégiales – par exemple, chez les 18 à 29 ans, seulement 23 % des Autochtones ont terminé des études postsecondaires, ce qui représente près de la moitié du taux de graduation de l'ensemble de la population. Cet écart s'accompagne d'autres facteurs sociaux comme de graves problèmes au chapitre de la santé, du logement et du milieu communautaire. Le gouvernement de Paul Martin est déterminé à enrayer ce mal à sa racine.

C'est dans cet esprit que les premiers ministres du Canada et les chefs autochtones se sont entendus en novembre 2005 sur un plan d'action décennal en matière d'éducation, de santé, de logement et d'infrastructure, de même que de possibilités économiques.

Un gouvernement libéral assumera ses responsabilités pour mettre en œuvre ce plan d'action visant à combler les lacunes en ce qui a trait aux perspectives des Autochtones. Notre plan reconnaît les besoins des femmes autochtones. Nous comprenons que les conditions dans le Grand Nord sont différentes de

celles des réserves et que les conditions dans les réserves diffèrent de celles de nos villes. Le plan reconnaît également les enjeux très différents auxquels sont confrontés les Premières nations, les Inuit et les Métis. Le détail et la mise en œuvre du plan d'action décennal seront établis de concert avec les peuples autochtones, les provinces, les territoires et les municipalités. Voici les principaux éléments de notre plan :

■ **Comblent l'écart en éducation** – Permettre aux jeunes Autochtones de réaliser leur potentiel constituera le fondement de toutes les mesures que nous proposons. Nos objectifs :

- Accroître le nombre annuel de diplômés des établissements d'enseignement secondaire dans une proportion cumulative de 22 000 en cinq ans et de 110 000 en dix ans.
- Accroître le nombre de diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire dans une proportion de 14 800 au cours des cinq prochaines années et de 37 000 sur dix ans. Cette mesure permettra de réduire de 50 % l'écart de participation par rapport à la population non autochtone.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux :

- Nous commencerons par les plus jeunes en investissant dans le développement de la petite enfance, et nous comblerons les lacunes dans le système d'éducation, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.



- Nous valoriserons l'innovation en éducation dans les réserves et nous établirons un réseau de systèmes scolaires des Premières nations.
- Nous accorderons un plus grand nombre de bourses d'études pour encourager les jeunes Autochtones, tant les filles que les garçons, à poursuivre leurs études collégiales et universitaires.
- Nous collaborerons avec le secteur privé pour mettre au point des programmes de stages qui aideront les Autochtones à viser des emplois bien rémunérés et à combler les graves pénuries de main-d'œuvre qui menacent de paralyser un grand nombre de projets de mise en valeur des ressources au cours des 15 à 20 prochaines années.

■ **Plan directeur en matière de santé** – À la réunion spéciale de septembre 2004 sur la santé des Autochtones, le Premier ministre, Paul Martin a réussi à conclure une entente avec les provinces, les territoires et les chefs autochtones sur un *Plan directeur pour la santé des Autochtones*, et il a annoncé un nouveau financement de 700 millions de dollars pour la santé des Autochtones. Le *Plan directeur* a ensuite été endossé, en novembre 2005, à l'occasion de la réunion des premiers ministres et appuyé par l'injection d'une somme supplémentaire de 1,3 milliard de dollars. Ce vaste plan décennal vise à offrir des soins de santé fiables et de qualité, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. La santé des Autochtones est une priorité nationale, mais les soins proprement dits doivent être offerts par des professionnels de la santé à l'échelle locale. Nos objectifs :

- Doubler le nombre de professionnels de la santé autochtone en dix ans à partir du niveau actuel qui est de 150 médecins et 1 200 infirmières et infirmiers.
- Améliorer l'accès à la gamme complète des services de santé publique auxquels ont droit actuellement les Canadiens non autochtones.

- S’efforcer de combler l’écart entre les Canadiens autochtones et non autochtones dans des domaines cruciaux tels la mortalité infantile, le suicide chez les jeunes, l’obésité des enfants et le diabète.
- **Logement et salubrité de l’eau** – Lorsque nous parlons de logement, il ne s’agit pas simplement d’avoir un toit, c’est aussi une question de dignité, de fierté et d’intérêt au sein de la collectivité. C’est également l’investissement le plus important qu’une personne puisse faire dans l’avenir. Bien que l’on ait construit et rénové des dizaines de milliers d’habitations au fil des ans, il n’y a pas suffisamment de logements pour tous ceux qui en ont besoin et la plupart des collectivités autochtones ne disposent pas encore de la capacité de construire elles-mêmes des unités de logement. La pénurie est particulièrement criante au Nord du 60° parallèle. Nos objectifs :
  - Combler 40 % de l’écart au chapitre du logement dans les réserves des Premières nations en cinq ans, et 80 % de cet écart en dix ans. Nous procéderons de la même façon dans le Grand Nord et à l’extérieur des réserves.
  - Accroître la capacité des Premières nations d’élaborer la formation sur le traitement des eaux ainsi qu’accélérer l’attestation des systèmes d’assainissement des eaux et de leurs exploitants.

Pour atteindre ces objectifs :

- Nous encouragerons une culture de propriété immobilière au sein des collectivités autochtones.
- Nous élargirons les compétences des Autochtones et de leurs gouvernements au chapitre de la gestion de leurs terres, de leur infrastructure et de leurs finances.
- Nous constituerons un effectif qualifié pour maintenir la main-d’œuvre en construction dans les collectivités locales. Ce programme de logement promet de créer l’équivalent de 15 000 emplois au cours des dix prochaines années.
- Nous continuerons de construire des installations pour assurer la salubrité de l’eau. Le gouvernement libéral a mis sur pied un vaste programme en 2003 afin d’approvisionner les réserves en eau potable d’ici 2008 et il a alloué 1,6 milliard de dollars pour atteindre cet objectif. L’étape d’installation progresse rondement. Le plus important défi résidait dans la formation d’un nombre suffisant de techniciens autochtones spécialisés dans le traitement des eaux afin d’exploiter et d’entretenir les installations. Bien que nous ayons accru sensiblement le nombre de techniciens qualifiés, notre priorité future résidera dans une formation accrue et de meilleure qualité.
- Nous mettrons au point dans les réserves un régime de réglementation de l’eau potable qui permettra d’offrir une eau de qualité comparable à celle qui est offerte aux autres Canadiens. Ce régime prévoit des nouvelles lois, des règlements et des mécanismes d’application de la loi.
- **Possibilités économiques** – La prochaine décennie promet une gigantesque expansion économique au Canada, plus particulièrement dans le Nord et dans les régions riches en ressources, à mesure que de nouveaux projets pétroliers, gaziers et miniers verront le jour et que l’infrastructure qui les sous-tend sera mise en place. Les Autochtones doivent être d’importants bénéficiaires des emplois bien rémunérés qui en découleront. Notre objectif consiste à hausser de 30 % au cours des cinq prochaines années, et de 50 % au cours des dix prochaines années, les niveaux d’emploi chez les Autochtones.

Ce plan dépend des améliorations susmentionnées au chapitre de l'éducation et de l'information. Il s'accompagnera :

- De règlements visant des projets complexes de développement commercial et industriel dans les réserves; ces mécanismes offriront une plus grande certitude aux investisseurs et amélioreront les perspectives des Premières nations pour attirer d'importants investissements en immobilisations.
- Du branchement des collectivités rurales et éloignées au reste du monde en étendant l'accès Internet à large bande à plus de 250 collectivités au cours des cinq prochaines années.
- Des lois qui permettront aux Premières nations d'assumer la charge et le contrôle de leur pétrole et de leur gaz, ainsi que des revenus qui y sont liés.

Un gouvernement dirigé par Paul Martin engagera plus de 5 milliards de dollars sur cinq ans pour atteindre les objectifs ci-haut mentionnés au chapitre de l'éducation, de la santé, du logement et de la salubrité de l'eau, et des possibilités économiques. Ce faisant, nous apporterons des changements significatifs dans la vie des Autochtones au Canada.

- ***Guérison et réconciliation*** – Le gouvernement Martin n'a pas ménagé ses efforts pour établir une nouvelle relation avec les peuples autochtones en se fondant sur la responsabilité et l'imputabilité. Mais il convient également de se rappeler l'époque où les relations n'étaient pas des plus respectueuses. Le traumatisme subi par bon nombre d'élèves dans les pensionnats indiens a légué un triste héritage dans bon nombre de collectivités autochtones. S'appuyant sur des initiatives mises en place pour panser ces plaies, un gouvernement libéral appliquera l'accord de principe conclu récemment pour offrir un dédommagement aux anciens étudiants admissibles. Des efforts plus intenses, notamment des activités de commémoration et des programmes de guérison, seront déployés pour promouvoir l'éducation publique et la sensibilisation sur les sévices subis par les enfants qui ont fréquenté les pensionnats indiens. Un gouvernement libéral engagera plus de 2 milliards de dollars afin de trouver une solution juste et durable aux séquelles liées aux pensionnats indiens.

# RÉUSSIR DANS UN UNIVERS DE GÉANTS



*Les libéraux de Paul Martin*





## RÉUSSIR DANS UN UNIVERS DE GÉANTS

À l'heure actuelle, les États-Unis constituent la seule superpuissance de la planète, représentant plus de 20 % de l'économie mondiale. Cela dit, l'Europe devient un marché unifié et dense de quelque 450 millions de personnes. L'Asie – qui est déjà une puissance en matière de technologie et d'exportation – est en voie de se classer en tête de peloton de la croissance au cours des prochaines décennies, alors que la Chine et l'Inde se dotent de formidables économies.

Dans ce monde de géants qui émergent, le partenariat économique du Canada avec l'Amérique du Nord est d'une importance fondamentale. Nos relations commerciales avec les États-Unis sont sans égales sur la planète, ce qui lie de près le rendement économique du Canada à celui des États-Unis. C'est pour cela qu'il faut contribuer à accroître encore la prospérité et la sécurité de l'Amérique du Nord.

Par contre, le Canada ne peut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Nous devons chercher à saisir les vastes possibilités nouvelles qui s'offrent en Chine, en Inde, en Amérique latine et ailleurs. Ces énormes marchés émergents se caractérisent par une classe moyenne en rapide expansion – c'est-à-dire d'éventuels nouveaux consommateurs de bœuf et de bois d'œuvre canadiens. Nos grandes richesses naturelles – l'énergie, les minéraux, les forêts, les produits de l'agriculture et de la pêche – feront l'objet d'une forte demande, ce qui sera gage d'une prospérité nouvelle pour les économies régionales du Canada. Nous tirerons les mêmes bénéfices de l'ingéniosité de nos citoyens – grâce à l'exportation de services d'enseignement et de génie, de services financiers, sans oublier nos technologies de l'environnement et notre culture qui est le reflet de la variété et de l'importance de nos collectivités, composées de gens provenant de tous les coins de la planète.

Cependant, toutes ces possibilités ne nous sont pas acquises. Nous devons livrer concurrence. Le secret de notre réussite sera triple : la préparation, la persévérance et le talent. Un gouvernement libéral prendra les moyens nécessaires pour garantir que nous parvenions à nos fins. Les pages qui suivent présentent certains éléments cruciaux de la stratégie que mettra de l'avant un gouvernement dirigé par Paul Martin. Nous allons :

- Appuyer le développement du potentiel des gens, et ce, dès leur petite enfance, puis grâce aux études postsecondaires et au perfectionnement tout au long de leur carrière professionnelle – nous donnerons ainsi aux Canadiens les moyens d'exploiter leur plein potentiel.
- Promouvoir l'innovation, car il s'agit de l'outil permettant de transformer l'ingéniosité humaine dans ce que les gens désirent et ont besoin. En outre, l'innovation alimente la compétitivité, la croissance, l'emploi et le progrès.
- Faire de nos villes et de nos collectivités des endroits où il fait bon vivre, et nous les aiderons à prendre place parmi l'élite de la planète, ce qui leur permettra d'attirer des entreprises et des investissements, ainsi que d'offrir un environnement propice à la créativité.
- Mettre en valeur les forces de chaque région du Canada, et notamment le secteur des ressources naturelles et le secteur manufacturier car, pour ces derniers, les perspectives qu'ouvre la nouvelle économie mondiale dépassent largement les défis qu'elle peut poser.



- Prendre des mesures pour hausser davantage la compétitivité de l'Amérique du Nord à l'échelle internationale. Nous allons aussi élargir les horizons commerciaux du Canada afin de tirer tout le parti possible des marchés connaissant une croissance rapide, notamment celui de la Chine.

## METTRE EN VALEUR LE POTENTIEL DES GENS

Au sein de l'économie mondiale moderne, la réussite passe par l'éducation – une éducation de qualité, qui s'amorce tôt dans la vie et qui donne les moyens de prospérer dans un monde concurrentiel. La Chine et l'Inde, pays qui se caractérisaient jadis par leur main-d'œuvre bon marché, sont en voie de devenir de grandes puissances économiques. Ces pays ouvrent de nouvelles universités par dizaines et ils forment et outillent des millions d'étudiants à la fois avides de savoir et désireux d'affronter la concurrence internationale.

Le plan libéral consistera à cibler la plus importante ressource renouvelable dont dispose le Canada : les compétences des Canadiennes et des Canadiens eux-mêmes. En effet, des compétences bien affinées, étayées par l'innovation et les investissements, sont essentielles pour obtenir de meilleurs emplois, des revenus plus élevés et une qualité de vie améliorée.

Les Libéraux s'engagent à instaurer les conditions qui permettront aux Canadiens de se réaliser pleinement tout au long de leur vie. C'est pourquoi nous insistons sur l'apprentissage de la petite enfance, sur un meilleur accès aux études supérieures, sur le soutien de l'alphabétisation chez les adultes et sur l'accroissement des compétences en milieu de travail. Nous investissons dans l'éducation permanente pour que les Canadiens continuent d'être à l'avant-garde des progrès technologiques et de la demande des compétences spécialisées. Nous devons faire en sorte que tous les Canadiens disposent des outils nécessaires pour réussir, afin qu'ils aient plus de choix et une plus grande possibilité de se partager la prospérité du Canada et d'aider à bâtir l'avenir de notre nation.

Le plan d'un gouvernement dirigé par Paul Martin comporte trois grands volets : l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, un accès accru aux études collégiales et universitaires et des compétences améliorées en milieu de travail.

### *Apprentissage et garde des jeunes enfants*

À l'heure actuelle, on compte au Canada plus de deux millions d'enfants âgés de moins de six ans. Ces premières années de l'existence des enfants sont les plus cruciales, car à peu près chaque moment recèle pour eux une expérience nouvelle, une occasion d'apprendre et de croître. C'est au cours de ces années que se dessine en grande partie l'avenir de chaque enfant. Les parents se situent au cœur de l'existence de leurs enfants, et personne n'a à leur dire comment agir. Toutefois, certains parents ne peuvent pas tout faire par eux-mêmes, et il n'a pas à en être ainsi.

Le gouvernement du Canada aide les familles grâce à différentes mesures. Chaque année, des sommes supérieures à 13 milliards de dollars sont investies dans ce but, qu'il s'agisse de transferts aux provinces et aux territoires, de programmes de soutien du revenu ou de réductions d'impôt accordées aux familles, sans oublier la Subvention canadienne pour l'épargne-études, l'aide destinée aux parents qui demeurent à la



maison, les mesures spéciales touchant les enfants handicapés et les programmes communautaires qui ciblent les enfants à risque.

Il y a 18 mois, le gouvernement libéral a pris une nouvelle mesure tout aussi vitale pour aider les familles, en prenant l'engagement, lors des élections précédentes, de faire de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants une réalité dans l'ensemble du pays – il s'agit d'une initiative nationale d'envergure, pouvant même se comparer à la mise sur pied du système public de santé du Canada.

La nécessité d'un programme public d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est manifeste :

- Sur les deux millions d'enfants de moins de six ans au pays, 1,3 million font partie d'une famille dont la mère occupe un emploi rémunéré.
- La majorité des parents – qu'ils soient sur le marché du travail, qu'ils aillent à l'école ou qu'ils soient à la maison – veulent que leurs enfants aient toutes les occasions possibles d'apprendre et de socialiser.
- Les parents qui ont un emploi rémunéré ou qui fréquentent une école veulent avoir la garantie que leurs jeunes enfants reçoivent des services de garde et d'apprentissage dans un milieu sécuritaire, stimulant et de grande qualité.

Or, seulement 20 % environ des deux millions de jeunes enfants canadiens peuvent obtenir une place dans un milieu d'apprentissage et de garde réglementé. Il faut souligner l'importance de la réglementation à titre de garantie donnée aux parents concernant la sécurité et la qualité des services.

Le gouvernement Martin a donné suite à ce besoin manifeste en prenant des engagements de 5 milliards de dollars sur cinq ans pour le lancement d'une initiative pancanadienne d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, reposant sur quatre principes, soit la qualité, l'universalité inclusive, l'accessibilité et le développement. Ces principes seront gages de services d'apprentissage et de garde qui soient ouverts à tous les enfants, sans aucune discrimination, qui soient accessibles et abordables pour tous les parents, et qui soient de première qualité, de manière à appuyer le développement des enfants.

Les dix provinces ont signé avec le gouvernement fédéral des ententes reposant sur une vision nationale commune. Ces ententes énoncent les principes et les buts des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, établissent des objectifs clairs et mesurables, circonscrivent les investissements admissibles, précisent les niveaux de financement, prévoient des modalités redditionnelles et déterminent la manière dont les gouvernements rendront compte aux Canadiens; de plus, les gouvernements s'engagent, dans le cadre de ces ententes, à collaborer au chapitre des connaissances et des pratiques exemplaires.

Aux termes de ces ententes, les provinces utiliseront les fonds fédéraux pour financer des programmes réglementés d'apprentissage et de garde d'enfants ayant moins de six ans. Chaque province conservera toute la latitude requise pour mettre en place des programmes adaptés à ses besoins et objectifs particuliers, la seule condition étant que ces programmes soient conformes aux quatre principes mentionnés précédemment.

L'établissement d'un système national de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants permettra d'offrir des choix bien tangibles aux parents, peu importe qu'ils vivent dans une grande ou une petite collectivité, en milieu rural ou en milieu urbain. Notre but est de donner aux parents la possibilité d'obtenir des services de garde d'enfants à la fois abordables et de grande qualité, que ce soit un matin par semaine

dans le cadre d'un programme de prématernelle, trois jours par semaine dans une garderie, ou encore à plein temps dans le cadre de services de garde de jour en milieu familial, durant certaines périodes de l'année ou simplement en cas d'urgence.

Ensemble, nous ferons en sorte que notre vision d'un système national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ne soit pas qu'un idéal mais devienne un élément permanent et tangible du patrimoine social de notre nation.

- ***Un engagement permanent*** – Ayant conclu des ententes avec les dix provinces, un gouvernement libéral rendra *permanent* son engagement à l'égard des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Les provinces, les territoires et les intervenants pourront ainsi planifier à long terme.
  - À l'heure actuelle, les fonds prévus jusqu'à la fin de 2009–2010 s'élèvent à 5 milliards de dollars. Au cours des cinq années suivantes, soit jusqu'en 2015, la contribution fédérale sera d'*au moins* 6 milliards. On s'attend à ce que ces fonds, qui totalisent 1,2 milliard de dollars par année, soient encore bonifiés, le montant et l'échelonnement de cette bonification étant tributaires des résultats de l'évaluation du programme prévue pour 2009.
  - Pour alléger davantage le coût des immobilisations des centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, un gouvernement libéral rendra les établissements sans but lucratif admissibles à la prochaine ronde de financement du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique et du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.
  - Un Cadre qualitatif national sera établi afin de définir des lignes directrices et des repères fondés sur des données probantes en vue des programmes à venir.

### ***Accès accru aux études collégiales et universitaires***

Avec l'émergence de nouvelles puissances économiques dont les populations gravissent les échelons vers l'éducation supérieure, les Canadiens doivent pouvoir suivre des études postsecondaires de première qualité. Les Libéraux se sont engagés à faire en sorte que chaque Canadien ait la chance de réussir. C'est pourquoi nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour éliminer les obstacles financiers à la poursuite d'études postsecondaires, en offrant un éventail de subventions, de prêts, de mesures fiscales et d'économies.

Le gouvernement fédéral contribue déjà près de 9 milliards de dollars pour appuyer les études postsecondaires par l'entremise de programmes et de transferts aux étudiants, aux institutions, aux provinces et aux chercheurs. Un gouvernement libéral accroîtra cet engagement très important et investira plus de 4 milliards de dollars additionnels sur cinq ans pour permettre aux Canadiens de faire des études de grande qualité, peu importe leur niveau de revenu. Les fonds fédéraux supplémentaires seront principalement affectés aux éléments suivants :

- ***Aide financière accrue pour les étudiants : Le régime 50/50*** – S'il est réélu, le gouvernement libéral versera la moitié des frais de scolarité de la première année des études de premier cycle et de l'année d'obtention du diplôme (jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 3 000 dollars par année).

- Ce nouveau régime sera accessible à tout étudiant qui poursuit des études de premier cycle ou obtient un diplôme d'une université, d'un collège communautaire ou de tout autre programme postsecondaire reconnu au Canada.
- Les étudiants qui commencent leurs études de premier cycle en 2007–2008 pourront se prévaloir de ce régime.
- Les étudiants auront le choix d'adhérer au nouveau régime ou de retirer les avantages du crédit d'impôt pour études et de la déduction pour dépenses en éducation.
- Le régime sera administré par l'intermédiaire du Programme canadien de prêts aux étudiants (CPCE). À l'heure actuelle, comme les gouvernements du Québec, des Territoires du Nord Ouest et du Nunavut ne participent pas à ce programme, nous devrons alors nous entendre avec eux pour verser des paiements alternatifs.



En versant un premier paiement au début des études postsecondaires, le régime 50/50 incite les étudiants à commencer de telles études et leur famille à les encourager. Le second paiement se veut un autre moyen d'encourager les étudiants à terminer leurs études. Puisque le régime ne sera offert qu'à ceux qui font des études au Canada, il encouragera de surcroît les jeunes Canadiens à fréquenter leurs écoles. Le coût net du régime devrait s'établir à environ 1,9 milliard de dollars jusqu'en 2010–2011 et à 600 millions de dollars par année lorsqu'il sera entièrement en place et qu'il financera environ 750 000 étudiants par année. Cette nouvelle initiative d'avant-garde se veut la preuve que le gouvernement libéral est déterminé à mieux préparer les Canadiens à réussir dans un monde qui valorise les habiletés de pointe et dans lequel l'apprentissage sera plus important que jamais.

- **Bonification des Subventions canadiennes d'accès** – Dans le Budget de 2004, le gouvernement de Paul Martin a créé la Subvention canadienne d'accès pour rendre l'éducation postsecondaire plus accessible aux enfants provenant de familles à faible revenu, celles dont le revenu est généralement inférieur à 35 000 \$. La subvention sert à payer la moitié des frais de scolarité de la première année jusqu'à concurrence de 3 000 \$. Jusqu'à présent, plus de 20 000 étudiants ont pu bénéficier de cette mesure. Un gouvernement libéral portera à quatre ans la durée de la Subvention canadienne d'accès pour les études de premier cycle. Cette extension entraînera des coûts d'environ 550 millions de dollars au cours des cinq prochaines années et profitera à 55 000 autres étudiants. (Un étudiant qui touche une Subvention canadienne d'accès n'est pas admissible à la subvention au titre du nouveau régime 50/50.)
- **Examen complet de l'aide aux étudiants** – Un gouvernement libéral examinera le système canadien d'aide financière aux étudiants, en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires, afin de s'assurer qu'il permet toujours de rendre les études postsecondaires accessibles. Nous cernerons les domaines pour lesquels il faut accorder un soutien et veillerons à ce que les étudiants issus de familles à revenu moyen et les étudiants avec des personnes à charge n'aient pas à se heurter à des obstacles insurmontables. L'examen portera sur une gamme de mesures comme les subventions, les prêts et des moyens pour améliorer la gestion de la dette, notamment grâce à des taux d'intérêt réduits.



- *Un Fonds pour l'innovation en éducation postsecondaire* – Un gouvernement libéral allouera 1 milliard de dollars pour aider à moderniser et à améliorer l'infrastructure des établissements d'enseignement postsecondaire, notamment dans les hôpitaux d'enseignement. Le fonds permettra notamment de financer l'acquisition d'équipement, d'améliorer l'accès des étudiants handicapés, de créer de meilleurs environnements d'apprentissage dans le Nord et dans les institutions autochtones. Les provinces et les territoires auront la souplesse de puiser dans ce fonds sur une base *per capita*.
- *Études internationales* – Pour aider davantage de Canadiens à étudier à l'étranger et davantage d'étudiants étrangers à venir au Canada, un gouvernement libéral investira 150 millions de dollars sur cinq ans pour couvrir les dépenses supplémentaires liées à la poursuite d'études à l'étranger. Cette initiative concourra à l'atteinte de notre objectif qui consiste à placer le Canada au cœur des réseaux mondiaux.
- *Programme de Bourses d'études supérieures du Canada* – Un gouvernement libéral bonifiera de 50 % l'appui déjà accordé aux candidats les plus prometteurs à la maîtrise et au doctorat en sciences, en génie et dans d'autres disciplines. Nous aurons besoin d'un plus grand nombre d'étudiants titulaires de diplômes d'études supérieures pour que le Canada demeure à la fine pointe de l'innovation.

### ***Améliorer les compétences en milieu de travail***

Un gouvernement libéral travaillera avec les provinces, les territoires, les milieux d'affaires et les syndicats pour veiller à ce que tous les Canadiens aient l'occasion de parfaire leurs compétences en vue d'obtenir un emploi intéressant et stable. Nous négocierons avec les provinces et les territoires de nouvelles *ententes de partenariat sur le marché du travail* qui énonceront des objectifs clairs et prévoiront la mesure des résultats en fonction des objectifs et la présentation de rapports publics.

- *Stratégie sur les compétences en milieu de travail* – Nous investirons 3,5 milliards de dollars au cours du présent exercice et des cinq suivants pour mettre en place des ententes de partenariat axées sur six priorités : les stages; l'alphabétisation et les compétences essentielles; le perfectionnement des compétences en milieu de travail; la participation accrue des Autochtones au marché du travail; l'intégration des immigrants au marché du travail; et la participation accrue des personnes handicapées et des autres groupes sous représentés au marché du travail. Au nombre des initiatives possibles, mentionnons les programmes d'insertion professionnelle à l'intention des nouveaux immigrants, les partenariats avec les employeurs pour promouvoir l'alphabétisation au travail, les stages à l'intention des Autochtones et des personnes handicapées, ainsi que l'élaboration d'une stratégie nationale sur les stages de formation basée sur la consultation et l'établissement d'objectifs avec les provinces, les territoires, les entreprises et les syndicats.
- *Appui aux stages de formation* – Dans le cadre d'une stratégie pancanadienne sur les stages de formation, un gouvernement libéral collaborera avec les provinces et les territoires pour faire passer, au cours des 10 prochaines années, le nombre de diplômés de 37 000 à 75 000 par année. Entre-temps, nous nous efforcerons d'accroître de plus du tiers le nombre de ces diplômés, pour le porter à 50 000 d'ici 2012. Afin d'encourager un plus grand nombre de stagiaires à terminer leur stage, nous éliminerons le délai de carence de deux semaines pour avoir droit aux prestations d'assurance-emploi pour ceux qui touchent de ces prestations pendant qu'ils ne travaillent pas dans le cadre d'un programme national Sceau rouge, pourvu qu'ils aient terminé leur cours avec succès. Cette mesure devrait coûter 15 millions de dollars



par année lorsqu'elle aura été entièrement mise en place et compléter les initiatives de la stratégie de perfectionnement des compétences en milieu de travail dont il a été question précédemment.

- **Valoriser la participation des travailleurs plus âgés** – Les travailleurs plus âgés sont particulièrement vulnérables à l'adaptation industrielle imputable aux tensions exercées par la concurrence internationale. Leur expérience et leur expertise sont néanmoins fort appréciables, et l'emploi procure à la plupart d'entre eux l'équilibre financier et psychologique essentiel. Ainsi, de concert avec les provinces et les territoires, les gouvernements libéraux ont investi 55 millions de dollars jusqu'à la fin de 2006 dans des projets pilotes visant à aider les travailleurs plus âgés à s'adapter au plan financier, à trouver de nouveaux emplois dans leur domaine de spécialisation ou à obtenir la formation nécessaire pour occuper de nouveaux emplois. S'inspirant des leçons découlant de ces projets, un gouvernement libéral élaborera pour ces travailleurs une stratégie pancanadienne prévoyant la mise à niveau des compétences, un milieu de travail souple et des partenariats au niveau de la collectivité qui marient formation et service de placement.

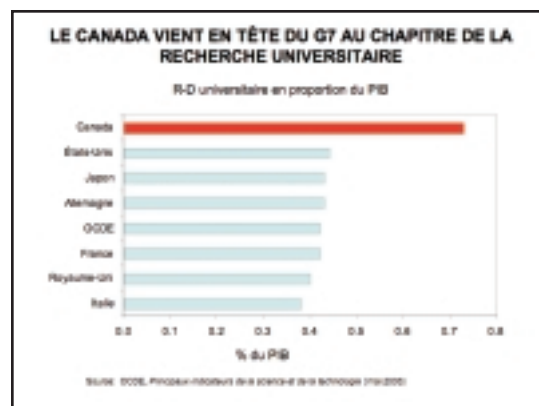
## PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE INNOVATRICE

L'innovation contribue à la croissance de l'économie canadienne car elle permet de réaliser des gains d'efficacité et de créer des produits nouveaux. Les pays qui excellent en matière d'innovation seront les plus à même d'assurer le développement des secteurs à forte valeur ajoutée, c'est-à-dire les secteurs qui peuvent constituer de nouvelles sources de croissance et de création d'emplois bien rémunérés.

Un gouvernement libéral tâchera de renforcer davantage l'innovation au Canada en favorisant un environnement propice à l'investissement et un régime fiscal concurrentiel, ainsi qu'en faisant la promotion de la compétitivité nationale et de la libéralisation internationale des échanges commerciaux. En complément de ces éléments de base, nous maintiendrons l'engagement exceptionnel du Canada en faveur de la recherche fondamentale, ce qui sera gage de nouvelles découvertes et appuiera la formation des travailleurs hautement qualifiés dont l'apport sera essentiel pour alimenter une économie du XXI<sup>e</sup> siècle.

### *Leadership en matière de recherche universitaire*

Le gouvernement libéral a concentré ses investissements au niveau des premières étapes du processus d'innovation, soit celles où le secteur privé tend à ne pas investir autant. Depuis 1997, les gouvernements libéraux ont pris des engagements totalisant 12 milliards de dollars de fonds additionnels à l'appui de la recherche fondamentale. Il s'ensuit que le Canada se classe désormais en tête des pays du G7 en ce qui a trait à la recherche-développement universitaire (en proportion du PIB).



Nous entendons continuer d'exercer un tel leadership; s'il est réélu, le gouvernement libéral accroîtra le soutien accordé dans ce domaine, au moyen des mesures suivantes :

- **Donner aux chercheurs canadiens les moyens de se maintenir à la fine pointe** – Le gouvernement du Canada fournit un soutien de base aux chercheurs travaillant dans les universités, les collèges et les hôpitaux de recherche du Canada. Depuis 1997, les gouvernements libéraux ont plus que doublé les budgets des conseils subventionnaires – CRSNG, IRSC et CRSH – qui totalisent maintenant 1,6 milliard de dollars. Nous allons hausser les budgets de ces conseils d’au moins 425 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.
- **Assumer les coûts indirects de la recherche** – Pour appuyer l’excellence dans le domaine de la recherche, il faut non seulement fournir un financement direct aux chercheurs mais également mettre à leur disposition des installations adéquates, des systèmes d’information efficaces et les services de soutien en vue de la commercialisation de leurs résultats. Le gouvernement libéral a contribué à ces coûts indirects de la recherche universitaire et il prévoit presque doubler l’aide existante en accordant 1,2 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années aux institutions menant des travaux de recherche. De cette manière, l’aide fédérale au titre des coûts indirects de la recherche équivaudra à 40 % du financement fédéral direct de la recherche, ce qui constitue la proportion cible à cet égard.
- **Disposer d’installations de recherche de classe internationale** – La création de la Fondation canadienne pour l’innovation (FCI) par le gouvernement libéral en 1997 a insufflé un nouvel élan à la recherche fondamentale au Canada. Au cours des huit dernières années, le gouvernement du Canada a affecté 3,7 milliards de dollars à la Fondation pour le financement d’installations de recherche de pointe dans les universités et les hôpitaux de recherche. Cela a servi à mobiliser des investissements de contrepartie totalisant plus du double de ce montant de la part des provinces, des institutions elles-mêmes et d’autres parties prenantes. La FCI a constitué l’une des belles réussites du Canada. Plus de 80 % de la contribution fédérale ayant maintenant fait l’objet d’engagements, un gouvernement libéral investira 500 millions de dollars additionnels pour assurer la poursuite des activités dans ce domaine au cours des cinq prochaines années.



### ***Accélérer la commercialisation des nouvelles technologies***

Faire mieux connaître les découvertes des universités et des organismes de recherche comme le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) permettra d’augmenter la capacité d’innovation du secteur privé canadien. L’assise solide dont nous nous sommes dotés en matière de recherche fondamentale confèrera aux entreprises canadiennes un avantage en vue de la conception de nouveaux produits et services.

Un gouvernement libéral tirera parti de cette assise afin d’appuyer l’innovation à des fins commerciales – grâce notamment au Programme d’aide à la recherche industrielle du CNRC à l’intention des petites entreprises, à différents mécanismes de soutien de l’investissement de capital de risque, à Génome Canada et à Technologies du développement durable Canada. Voici certaines des nouvelles initiatives qui seront lancées :

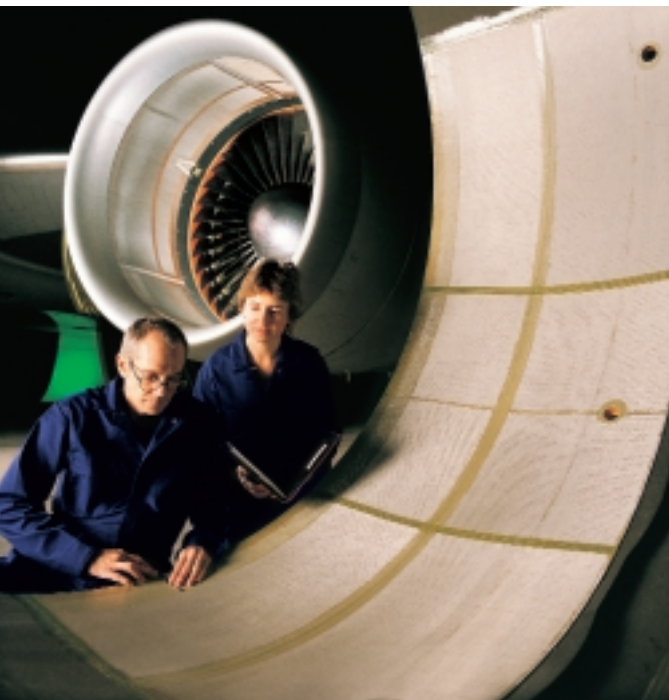
- **Établir des liens entre les étudiants et les entreprises** – Les étudiants diplômés en génie, en sciences naturelles et en sciences de la santé, s’ils ont l’occasion d’acquérir une expérience des activités de R&D du secteur privé, pourront se faire une idée réaliste du processus par lequel les fruits de la recherche universitaire sont transformés en produits commercialisables. Pour leur part, les entreprises canadiennes auront un meilleur accès aux connaissances les plus récentes acquises grâce à la recherche universitaire. Dans le but de faciliter cette démarche, un gouvernement libéral fournira une aide pour le financement de 3 500 stages en R&D dans des entreprises privées au cours des cinq prochaines années. Nous mettrons

en outre sur pied un programme de bourses destinées aux personnes ayant déjà un diplôme en génie, en sciences naturelles et en sciences de la santé afin qu'elles puissent également acquérir une formation dans le domaine des affaires et de la gestion en faisant des études de maîtrise en administration des affaires dans des universités canadiennes.

- **Regroupements axés sur le savoir** – L'existence d'installations intégrées permettant le regroupement d'entreprises innovatrices et de chercheurs universitaires favorisera la collaboration et améliorera l'accès du secteur privé aux fruits de la recherche. Prenons l'exemple de l'initiative *Medical and Related Sciences (MaRS)*, où l'on a tiré profit de la concentration d'installations de recherche médicale à Toronto en mettant en relation des entreprises en démarrage et des fournisseurs de services aux entreprises, des investisseurs de capital de risque et des laboratoires. Un gouvernement libéral investira 160 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour appuyer la création d'installations intégrées de grande envergure afin de réunir les chercheurs universitaires et ceux du secteur privé, de manière à accélérer la commercialisation des résultats de la recherche universitaire.

### ***Appuyer l'innovation dans les secteurs de l'automobile et de l'aérospatiale***

Les secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale et de la défense sont d'importants moteurs de l'économie canadienne. Ils doivent toutefois composer avec une concurrence internationale féroce, non seulement sur les marchés mais aussi au niveau des nouveaux investissements dans ces domaines cruciaux à forte composante technologique. S'il est réélu, un gouvernement libéral continuera d'appuyer l'innovation dans ces secteurs et de promouvoir leurs produits dans le cadre de stratégies nationales de commercialisation et d'exportation.



- **Automobile – Maintenir l'excellence canadienne** – De par sa taille, notre secteur de l'automobile se classe au huitième rang à l'échelle mondiale; il fournit aux Canadiens plus de 170 000 emplois bien payés dans le cadre d'activités de montage et de fabrication de pièces d'automobiles. C'est grâce à l'innovation, à des usines à la fine pointe de la technologie et à des travailleurs hautement qualifiés que le Canada a pu se situer à l'avant-garde des technologies et processus nouveaux dans ce domaine. Afin de tirer profit de cette assise solide, le gouvernement libéral a récemment versé une contribution de plus de 400 millions de dollars pour appuyer le gouvernement de l'Ontario et les entreprises de l'automobile en vue de soutenir des investissements de taille en Ontario pour la construction de nouvelles usines de montage et l'amélioration des usines existantes dans plusieurs collectivités. Ces initiatives serviront non seulement à promouvoir la création d'emploi et le perfectionnement des compétences, mais aussi – ce qui sera essentiel à long terme – à effectuer des investissements majeurs dans la R&D, à réaliser des progrès au chapitre de l'environnement et à conclure de nouveaux partenariats avec nos universités et nos collègues techniques.
- **Soutenir la compétitivité des secteurs de l'aérospatiale et de la défense** – Le Canada se classe quatrième dans le domaine des applications aérospatiales commerciales et est l'un des chefs de file à l'échelle internationale sur de nombreux segments du marché, entre autres les avions de transport régional et les avions d'affaires.

Les secteurs de l'aérospatiale et de la défense, à forte composante de haute technologie, sont l'un des remparts de l'économie canadienne. Ils traversent actuellement une période critique où des investissements sont nécessaires dans la R&D, les technologies de la prochaine génération et la conception de produits, afin qu'ils puissent livrer concurrence sur des marchés internationaux très exigeants. Les engagements pris par le gouvernement Martin au cours de la seule dernière année ont dépassé le milliard de dollars; les investissements visent plusieurs segments du secteur de l'aérospatiale dans le cadre d'une stratégie à long terme pour appuyer la croissance des secteurs canadiens de l'aérospatiale et de la défense d'un bout à l'autre du pays. Un nouveau gouvernement libéral continuera d'investir afin que les secteurs canadiens de l'aérospatiale et de la défense demeurent florissants, innovateurs et diversifiés.

### ***Technologies transformatrices***

Les technologies transformatrices, par exemple la biotechnologie, les technologies de l'information et des communications, les nanomatériaux et les nouveaux matériaux, se caractérisent par la grande étendue de leurs applications et par le fait qu'elles peuvent influencer sur l'innovation technique de façon générale et sur la société en entier. Ces technologies ont déjà pour effet de révolutionner la conception de médicaments et de traitements médicaux, la mise au point de technologies environnementales ainsi que le rendement et l'efficacité de la quasi-totalité des procédés industriels. Les entreprises canadiennes doivent être à la fine pointe de la conception et de l'adoption de ces technologies nouvelles. C'est pour cette raison qu'un gouvernement libéral s'efforcera de stimuler l'investissement privé dans la R&D, l'adoption des technologies nouvelles et l'amélioration des activités de commercialisation. À cette fin, le nouveau *Programme des technologies transformatrices* rendra possible la mise en commun du risque de l'innovation et il élargira l'accès des petites et moyennes entreprises aux technologies de pointe.

## **VILLES ET COLLECTIVITÉS DU CANADA – UN AVANTAGE CONCURRENTIEL**

Le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités du Canada a été proposé par Paul Martin et il a été appuyé par d'importants engagements financiers pour une infrastructure durable dans les budgets libéraux de 2004 et de 2005. Ce Nouveau pacte, ce n'est pas seulement des routes, des usines de traitement des eaux et des réseaux de transport en commun modernes; il s'agit aussi de mettre en œuvre une vision où des municipalités canadiennes sont à la table nationale à titre de partenaires du développement socioéconomique et culturel de notre pays et de garantir une qualité de vie durable pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Le Nouveau pacte est également une composante clé de la stratégie libérale pour maintenir le rythme avec les principaux chefs de file de l'économie mondiale – pour que le Canada sorte gagnant de la compétition mondiale pour le talent et les investissements. Au plan statistique, la performance économique est habituellement jugée entre les diverses nations. De nos jours, la concurrence est de plus en plus mesurée entre de grands centres urbains. Dans un monde où le talent, les capitaux et les idées se déplacent librement à l'échelle de la planète, c'est plutôt Toronto et Montréal qui affrontent Shanghai et Bangalore, Calgary qui s'oppose à Houston, et Vancouver qui rivalise avec San Francisco.

En réalité, presque tous les programmes à chaque ordre de gouvernement se font sentir dans une collectivité, qu'il s'agisse d'offrir un toit aux démunis, d'appuyer la culture, de faciliter l'intégration des immigrants ou de rendre nos quartiers plus sûrs. Le gouvernement fédéral contribue très largement à ces projets et à bien d'autres. Pour que cette aide atteigne tous ces objectifs, il doit y avoir une étroite coordination entre les

gouvernements fédéral et provinciaux et les municipalités. Ainsi, le Nouveau pacte vise à atteindre cet objectif, et à répéter l'exemple de coopération pratique qu'illustrent les ententes tripartites pilotées à Vancouver et à Winnipeg.

Un gouvernement libéral s'appuiera sur d'importants engagements financiers et programmes afin que le Nouveau pacte soit une composante significative de notre stratégie pour réussir le Canada.

Pour appuyer une infrastructure durable au plan environnemental, le gouvernement libéral s'est engagé à verser aux municipalités 5 milliards de dollars sur cinq ans. En 2009–2010, cet investissement stratégique dans nos villes et collectivités représentera 2 milliards de dollars, ce qui équivaut à la moitié de la taxe d'accise fédérale de 10 cents sur chaque litre d'essence. Jusqu'à présent, des ententes sur le partage de la taxe sur l'essence et sur des lignes directrices relatives à l'utilisation admissible des fonds ont été conclues avec douze provinces et territoires. Cet engagement à long terme a récemment été accru par une dépense ponctuelle de 800 millions de dollars sur deux ans afin de financer les réseaux de transport en commun dans les villes canadiennes. Ce transfert de la taxe sur l'essence est accompagné du remboursement aux municipalités de la totalité de la taxe sur les produits et services qui permettra de verser plus de 7 milliards de dollars sur dix ans aux municipalités de toutes tailles.



### *Des collectivités dynamiques*

En 2004, le gouvernement libéral a accéléré le financement accordé au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale en engageant 1 milliard de dollars sur cinq ans – plutôt que sur dix ans – ce qui a permis de doubler le montant versé dans le cadre de projets d'infrastructure, principalement dans des petites collectivités et des régions rurales. Nous nous sommes assurés que 60 % de ces projets soient « écologiques ». À cela s'est ajoutée une initiative, le Fonds municipal vert, doté de 550 millions de dollars provenant du gouvernement, qui ont été gérés par la Fédération canadienne des municipalités. Ces fonds ont permis d'attirer des investissements de plus de 1 milliard de dollars de la part des municipalités, des provinces et du secteur privé dans une vaste gamme de projets d'infrastructures écologiques. À l'heure actuelle, on insiste sur l'assainissement des sites abandonnés et souvent contaminés – les friches industrielles en milieu urbain.

Le transfert continu des revenus de la taxe sur l'essence et le remboursement de la TPS sont importants, non seulement par leur valeur mais également par leur prévisibilité. Les investissements dans l'infrastructure représentent de vastes engagements à long terme et exigent donc une planification à grande échelle et de longues périodes de préparation. Le gouvernement libéral a mis sur pied trois autres grands projets de soutien de l'infrastructure et, s'il est réélu, il s'assurera que leur financement soit maintenu à l'écart du montant de la taxe sur l'essence.

### *Soutien au logement abordable*

Les Libéraux estiment que des logements adéquats et abordables contribuent de façon essentielle à bâtir des collectivités solides et contribuent à la dignité individuelle des personnes. De bons logements sont l'un des éléments de base d'une population en bonne santé et contribuent à l'emploi, à la sécurité financière et à la cohésion sociale.



C'est pourquoi en 2001 le gouvernement libéral a lancé l'Initiative en matière de logement abordable afin de stimuler la construction de logements locatifs dont le loyer serait abordable pour des familles à faible revenu, particulièrement dans les grands centres urbains. Nous avons étendu notre Initiative en matière de logement abordable afin d'y inclure les suppléments au loyer. Nous avons également étendu des programmes efficaces qui fournissent des soutiens communautaires essentiels aux sans-abri (IPAC) et qui aident les familles à faible revenu – incluant les Canadiens handicapés – à faire des réparations cruciales à leur domicile (PAREL).

De concert avec les provinces et les territoires, un nouveau gouvernement libéral élaborera un Cadre canadien pour le logement qui renfermera de nouveaux critères visant à réduire à la fois le besoin de logements de base et le nombre des sans-abri à travers le Canada, ainsi qu'une stratégie pour respecter ces critères. Nous reconnaissons l'importance du secteur des coopératives de logement. Aussi nous nous assurerons que les coopératives existantes et nouvelles auront accès aux programmes fédéraux de logement mis sur pied à l'intérieur de ce cadre.

## **RENFORCER LES RÉGIONS ET LES SECTEURS DES RESSOURCES NATURELLES DU CANADA**

Pour beaucoup de pays, l'émergence de nouvelles puissances comme la Chine et l'Inde est porteuse à la fois de possibilités et de défis. Quant au Canada, même si le défi de la concurrence est bien réel, nos abondantes ressources naturelles, notre expertise scientifique et technique de même que notre vaste capacité d'exporter font que d'énormes possibilités s'offrent à nous.

Les Libéraux tiennent à ce que toutes les régions du Canada puissent se développer. Ce faisant, nous reconnaissons les réalités de la concurrence planétaire actuelle. C'est pourquoi un plan de développement économique viable doit s'appuyer sur les forces inhérentes de nos différentes régions et secteurs. De nos jours, ces forces ne manquent pas. Notre approche consiste à exploiter le potentiel humain et l'excellence en recherche du Canada, à améliorer le rendement de nos activités commerciales et de la valeur ajoutée et à positionner le Canada au cœur des réseaux commerciaux mondiaux.

Le Canada est peut-être le pays le plus riche du monde si l'on combine ses ressources énergétiques, forestières, halieutiques et minérales. Cette abondance de ressources naturelles a permis au Canada d'être un chef de file mondial dans la production et l'exportation de ressources naturelles. Il vient au deuxième rang pour ses réserves de pétrole (sables bitumineux compris); au premier rang pour la production d'hydroélectricité; en troisième place pour la production de gaz naturel; au premier rang pour les exportations de produits forestiers; et parmi les cinq premiers pour la production de plus d'une douzaine de minéraux et de métaux. L'industrie agricole et agroalimentaire canadienne est l'une des plus innovatrices au monde. Elle constitue le troisième plus important employeur du pays et a des revenus de plus de 31 milliards de dollars. Nous disposons de l'une des importantes industries de pêche commerciale au monde et nous exportons 75 % de notre production dans plus de 80 pays.

Le gouvernement de Paul Martin est déterminé à bâtir l'avenir des régions rurales du Canada en ciblant ces ressources et en appuyant la poursuite de l'innovation et de la production à valeur ajoutée.





### *Agriculture*

Depuis son arrivée au pouvoir en décembre 2003, le gouvernement Martin n'a jamais cessé de venir en aide aux familles d'agriculteurs du Canada. Notre objectif consiste à travailler avec les agriculteurs canadiens pour qu'ils profitent d'une prospérité économique durable et à garantir une meilleure qualité de vie dans les régions rurales.

Les producteurs agricoles du Canada ont été aux prises avec un contexte difficile marqué par des épidémies, des barrières commerciales, des conditions de culture anormalement difficiles, l'augmentation des coûts de l'énergie et la faiblesse des prix des produits de base. Afin de les aider à relever ces défis, le gouvernement libéral a versé des paiements spéciaux totalisant plus de 3,3 milliards de dollars pour accroître les revenus agricoles, surtout à l'intention des producteurs de bétail, de grains et d'oléagineux. Nous investissons dans l'infrastructure communautaire rurale et locale par le biais de divers programmes d'infrastructure dont le budget profite de nouveaux fonds substantiels alloués à toutes les municipalités grâce au transfert de 5 milliards de dollars provenant de la taxe sur l'essence et au remboursement intégral de la TPS.

Le gouvernement libéral a aussi bataillé ferme pour que les producteurs canadiens soient traités avec équité dans le cadre des négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en cherchant à abolir les subventions à l'exportation, en améliorant l'accès des produits canadiens sur les marchés, et en maintenant la capacité des agriculteurs canadiens de préserver les régimes intérieurs de mise en marché de leur choix. La récente déclaration ministérielle de l'OMC de Hong Kong est moins ambitieuse que nous l'aurions voulu mais elle donne la marge de manœuvre au Canada pour continuer à défendre la flexibilité dans la façon dont les pays améliorent l'accès aux marchés, ce qui est un objectif clé des secteurs touchés par la gestion de l'offre.

## Préserver la vigueur du secteur agricole du Canada

Un gouvernement libéral mettra en place une politique agricole et agroalimentaire visant à renforcer les assises du secteur. Nous allons :

- Promouvoir le développement rural en appuyant la production agricole à plus grande valeur ajoutée :
  - en contribuant à promouvoir, sur les marchés d'exportation, les produits agroalimentaires sûrs et de haute qualité du Canada par le biais de Commerce CAN, notre nouvelle stratégie internationale;
  - en investissant dans des initiatives axées sur la salubrité et la qualité des aliments pour garantir la sûreté des approvisionnements alimentaires pour les Canadiens et appuyer la commercialisation de nos exportations;
  - en modifiant la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA) pour verser des avances printanières et automnales au secteur du bétail, faire passer le montant des avances de 250 000 à 300 000 dollars et relever, de 50 000 à 60 000 dollars, la portion sans intérêt des avances;
  - en investissant du capital patient par le biais de Financement agricole Canada;

*Suite sur la page suivante*



- en renouvelant le Fonds sur l’infrastructure municipale rurale et les autres fonds d’infrastructure;
- en accordant de nouveaux fonds au Programme sur les services à large bande.
- En tant qu’élément clé de la révision à venir du cadre stratégique pour l’agriculture, nous allons travailler avec les responsables de l’industrie agricole et les provinces pour continuer d’améliorer le système de soutien du revenu agricole en prenant appui sur les enseignements du volet « gestion des risques d’entreprise » existant et, plus précisément, améliorer les mécanismes de soutien en période de crise des revenus.
- Examiner des façons d’aider les producteurs à gagner une plus grande part de la valeur totale des produits agroalimentaires, en s’inspirant du rapport intitulé *Un pouvoir de marché accru pour les producteurs agricoles canadiens* (le « Rapport Easter »), qui a été bien accueilli.
- Mettre à profit la demande accrue d’intendance environnementale pour renforcer les entreprises agricoles de façon novatrice, notamment :
  - en créant une *Norme nationale sur les carburants renouvelables* qui exigera, d’ici la fin de 2010, un contenu minimum de 5 pour cent de carburants renouvelables dans l’essence et le diesel. Cette mesure favorisera le développement de nouvelles perspectives économiques pour les fermiers et les collectivités rurales tout en participant à l’engagement du gouvernement de réduire les émissions de gaz à effet de serre et le smog;
  - en continuant à financer les initiatives de conservation et de couverture végétale après l’expiration du programme actuel en 2007–08;
  - en instaurant des crédits compensatoires intérieurs pour les agriculteurs qui adoptent des pratiques de culture sans travail ou à travail minimal du sol afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur la base du nouveau Fonds pour les changements climatiques établi par le gouvernement;
  - en améliorant les services fournis par l’Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) afin de promouvoir une économie rurale viable.
- Hausser de 50 % l’exonération cumulative des gains en capital pour toutes les petites entreprises, y compris les agriculteurs; le montant de l’exonération passerait donc de 500 000 à 750 000 dollars, après quoi il serait indexé.

### ***Pêcheries***

Le gouvernement libéral a pris fermement position en appui aux communautés de pêche et aux industries liées aux océans. Nous avons instauré des mesures – comme un plan de 275 millions de dollars pour le remplacement des navires de la Garde côtière canadienne et le net renforcement de la surveillance et de l’inspection à bord des flottes étrangères – qui, doublées des initiatives de reconstitution des stocks et d’efforts diplomatiques et juridiques soutenus, finiront par réparer les dommages causés à l’environnement.

Un gouvernement libéral fera la promotion musclée d’un régime international de gestion beaucoup plus efficace, surtout dans le cas des stocks de poissons qui chevauchent la limite de 200 mille. Le ton plus constructif des récentes rencontres internationales suscite l’optimisme. En bout de ligne, la surpêche doit

cesser. Par conséquent, si les progrès vacillent, un gouvernement libéral prendra toutes les mesures nécessaires, y compris des mesures d'exécution directes, pour protéger les stocks chevauchants des Grands Bancs.

■ ***Protéger le patrimoine du pêcheur*** – Les entreprises de pêche sont généralement des entreprises familiales, souvent depuis des générations. Nos lois fiscales devraient le reconnaître. C'est pourquoi un gouvernement libéral :

- Modifiera la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin que le transfert d'une entreprise de pêche entre pêcheurs admissibles donne droit à l'exonération cumulative des gains en capital sur les actions de petites entreprises (qui passera de 500 000 à 750 000 dollars). Pour ce faire, nous ajouterons les entreprises de pêche à la liste des entreprises admissibles afin qu'elles bénéficient du même traitement que les exploitations agricoles et les petites entreprises.
- Permettra le transfert entre générations d'une entreprise de pêche. Comme c'est le cas pour les exploitations agricoles et les petites entreprises, ce transfert entre générations ne sera assujéti à aucun plafond.

### ***Forêts***

L'industrie forestière est l'une des premières à avoir vu le jour au Canada. Encore aujourd'hui, elle regroupe 360 000 travailleurs directs et alimente près de 1 million d'emplois à travers le pays. Bien que les Canadiens soient au courant du différend avec les États-Unis à propos du bois d'œuvre, l'industrie est également aux prises avec d'autres barrières commerciales et défis concurrentiels à l'origine de vastes initiatives de restructuration et de regroupement. Les perspectives sont bonnes mais leur concrétisation exige que l'industrie applique des technologies de pointe et innove en matière de gestion pour être plus concurrentielle et plus écologique, de même que pour profiter de l'expansion de l'économie axée sur la biotechnologie. Le gouvernement libéral a récemment dégagé 1,5 milliard de dollars pour aider l'industrie forestière canadienne à être concurrentielle et viable.

■ ***Bâtir une industrie forestière concurrentielle*** – Un gouvernement libéral exécutera un plan détaillé afin de rehausser la compétitivité de l'industrie forestière canadienne et d'appuyer les collectivités qui en dépendent. Nous allons :

- Appuyer la recherche préconcurrentielle dans des domaines de pointe comme la biotechnologie, la nanotechnologie et les systèmes de construction innovateurs, et fournir de nouveaux incitatifs pour l'application commerciale des technologies transformatrices.
- Étoffer les incitatifs en place pour la cogénération thermique d'électricité, et accélérer la déduction pour amortissement applicable à la bioénergie dans le domaine forestier afin d'encourager la conservation énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Promouvoir les débouchés d'exportation des produits du bois vers des marchés en expansion comme la Chine.
- Offrir une assurance-prêts pour rehausser la solvabilité des entreprises affectées par le litige sur le bois d'œuvre.
- Appuyer la diversification économique et le développement des capacités des collectivités où des emplois ont récemment été perdus.

## ***Énergie et mines***

Le patrimoine énergétique et minéral du Canada est l'un de nos principaux avantages concurrentiels et cela devient encore plus vrai alors que la Chine, l'Inde et d'autres pays font grimper la demande mondiale.

Un gouvernement libéral fera équipe avec les provinces, les territoires et l'industrie pour appuyer le développement des ressources énergétiques du Canada. Les sables bitumineux, le pétrole et le gaz extracôtiers, l'hydroélectricité et l'énergie nucléaire renferment un potentiel énorme. L'investissement dans les sables bitumineux à lui seul devrait atteindre 45 milliards de dollars au cours des dix prochaines années, ce qui en fait de loin le secteur le plus attirant pour l'investissement privé au Canada. Le Canada entend aussi être à la fine pointe de nouvelles technologies vertes prometteuses comme la séquestration du carbone, le charbon épuré, l'énergie éolienne et la biomasse. Il nous suffit d'accélérer le rythme.

Le Canada est aussi un géant de l'industrie minière mondiale. La valeur de sa production annuelle devrait atteindre près de 60 milliards de dollars. Cette industrie, incluant les secteurs de l'extraction et de la transformation, emploie près de 390 000 personnes au Canada. L'exploitation minière contribue aussi à préserver la souveraineté du Canada en déployant des gens et du matériel sur le terrain dans le Nord canadien. La contribution positive de l'industrie minière ne touche pas que les régions rurales et éloignées. Elle crée aussi une forte demande de services de consultation en haute technologie, de matériel et de fournitures. Cette industrie pionnière explique aussi pourquoi Toronto et Vancouver sont devenues les capitales mondiales de l'investissement dans les titres miniers.

Même si elles reconnaissent que les ressources naturelles appartiennent aux provinces et relèvent de leur compétence, toutes les administrations doivent garantir la compétitivité des secteurs énergétique et minier. Soucieux d'appuyer leur développement économique et écologique à long terme, un gouvernement libéral :

- Maintiendra un solide climat financier et d'investissement en garantissant un régime fiscal concurrentiel à l'échelle internationale, surtout face aux États-Unis, et en faisant la promotion de la transparence et de la réglementation efficace des marchés de capitaux.
- Réduira les exigences réglementaires disparates et faisant double emploi, en rendant par exemple la réglementation plus « intelligente » et plus efficiente sans compromettre les objectifs sociaux et environnementaux.
- Investira massivement dans les sciences et la technologie pour développer des connaissances et des technologies nouvelles propices à l'exploration, à l'extraction et à l'utilisation viables des ressources naturelles au Canada.
- Améliorera l'accès aux marchés et s'attaquera aux barrières et aux différends commerciaux persistants.

## ***Accroître la souveraineté et le développement du Canada dans le Nord***

Le Nord fait partie intégrante de l'histoire du Canada et de notre imaginaire collectif. C'est l'un des éléments par lesquels les Canadiens se définissent eux-mêmes. Selon la vision des Libéraux, le Nord est un endroit où des personnes autonomes vivent dans des collectivités saines et dynamiques et où les résidents prennent en main la gestion de leurs affaires. C'est un endroit où l'on chérit les traditions nordiques de respect de la terre et de l'environnement, et où les actions et les décisions reposent sur les principes du développement durable.



■ *Une stratégie pour le Nord* – Le Nord du Canada est à la croisée des chemins. L'exploitation du pétrole, du gaz et des diamants offre des possibilités sans précédent. Du même coup, les collectivités du Nord sont confrontées à d'énormes défis touchant l'infrastructure, le logement, le développement des compétences, la préservation des langues et de la culture autochtones, de même que l'environnement. C'est pour profiter de ces grandes possibilités et relever ces grands défis que le gouvernement de Paul Martin a élaboré une Stratégie pour le Nord dont les éléments clés sont les suivants :

- *Jeter les bases de la croissance économique* – notamment en appuyant d'importants projets de développement comme le gazoduc de la vallée du MacKenzie, de même que l'éducation et la formation des Autochtones dont les compétences sont essentielles à l'exploitation des ressources.
- *Protéger le fragile environnement arctique* – Par exemple, le gouvernement Martin a consacré 4 milliards de dollars à l'assainissement des sites contaminés, dont beaucoup sont d'anciennes installations du gouvernement du Canada dans le Nord. Dans le cadre d'une campagne concertée, et jusqu'ici réussie, nous avons aussi fait de fortes représentations à Washington afin d'éviter qu'il y ait des activités de forage dans la réserve faunique nationale de l'Arctique, où vivent plusieurs espèces animales incluant une horde majeure de caribous qui migre entre l'Alaska et le Yukon.
- *Accroître l'importance des sciences et de la recherche dans le Nord* – Le gouvernement libéral a promis 150 millions de dollars d'argent neuf pour accroître la participation du Canada à l'Année polaire internationale, ce qui comprend un programme de recherche ciblé sur les répercussions des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers.
- *Affirmer la souveraineté arctique du Canada* – Les effets des changements climatiques sont déjà beaucoup plus marqués dans les régions polaires qu'ailleurs. Alors que le rétrécissement de la calotte glaciaire laisse graduellement entrevoir l'exploitation commercialement viable du Passage du Nord Ouest, le Canada doit être très présent dans sa zone septentrionale par le biais du développement économique, d'une activité militaire accrue et d'une surveillance plus étroite de notre frontière dans le Nord. À cette fin, sous un gouvernement libéral, les Forces canadiennes acquerront de 10 à 20 véhicules aériens téléguidés, à grande autonomie en moyenne altitude, lesquels amélioreront grandement notre capacité de surveiller la zone septentrionale. Nous augmenterons aussi la fréquence de vol des patrouilleurs Aurora dans le Nord. Le lancement prévu en 2007 de Radarsat 2, un satellite d'imagerie avancé, viendra s'ajouter à cette capacité de surveillance accrue et nous permettra de mieux suivre le mouvement des navires et de déceler la pollution dans nos eaux. Nous ferons plus encore pour assurer notre présence directe en matière de défense dans le Nord. Des quatre nouveaux aéronefs de recherche et sauvetage dont nous ferons bientôt l'acquisition, deux seront affectés à Yellowknife et deux à Iqaluit. Nous créerons aussi des patrouilles de recherche et de sauvetage dans l'Arctique qui seront formées de Rangers canadiens chevronnés (des membres de la Force de réserve canadienne, dont bon nombre seront des Autochtones qui vivent dans les régions éloignées du Canada et qui les patrouillent).

### ***Innovation et développement économique en région***

L'approche libérale en matière de développement régional au Canada consiste à miser sur les forces sous-jacentes, comme des réserves d'une ressource naturelle précise, une concentration de compétences particulières ou des grappes d'expertise. Nous insistons de plus en plus sur le développement de





compétences spécialisées et de la capacité d'innover puisqu'il s'agit des éléments essentiels d'une prospérité économique viable dans une économie évoluée comme celle du Canada.

Grâce à des programmes comme le Fonds d'innovation de l'Atlantique, le gouvernement libéral a stimulé l'expansion d'industries du savoir en établissant des liens plus étroits entre les universités et le secteur privé. Nous continuerons d'investir dans des secteurs de recherche comme les sciences de la vie, les industries de l'information et des communications, de même que les technologies des océans. Nous voulons renforcer les grappes communautaires d'innovation et d'entrepreneuriat d'un bout à l'autre du pays. C'est pourquoi le gouvernement de Paul Martin a prévu de consacrer plus de 1,3 milliard de dollars sur cinq ans au renforcement du soutien à l'innovation et au développement économique local par l'entremise des agences de développement régional (Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec, FedNor et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada) et le Conseil national de recherches du Canada. Les agences de développement régional sont aussi particulièrement bien placées pour faciliter la mise en oeuvre des programmes fédéraux et des priorités nationales, comme les initiatives liées au Nouveau pacte pour les villes et les collectivités.

La stratégie d'innovation régionale et de développement économique d'un gouvernement libéral s'étend bien au-delà de cet investissement important dans les organismes de développement régional. Les programmes libéraux visant à financer l'infrastructure, à aider les petites entreprises et à financer la dépollution de l'environnement, ainsi que les activités courantes du ministère de la Défense nationale et de ministères tels qu'Agriculture Canada, Pêches et Océans et Ressources naturelles Canada, pour ne citer qu'eux, contribuent tous au développement régional. Deux autres initiatives sont particulièrement importantes en ce qui concerne l'accroissement de la capacité d'innovation de nos régions.



- **Création de capacités de recherche dans les universités régionales** – Pour atteindre cet objectif, nous faisons des investissements ciblés dans de l'équipement et des installations de pointe par la voie de la Fondation pour l'innovation. Nous offrons aux universités et aux hôpitaux le soutien à la recherche de Génome Canada. Et nous mettons en place un groupe de chercheurs de renommée mondiale dans les petites universités grâce au programme des Chaires de recherche du Canada.
- **Accès haute vitesse à l'Inforoute** – La *technologie à large bande* est une des technologies transformatrices mises au point par notre génération. Aussi, le Canada s'enorgueillit d'un des taux de pénétration du service à large bande les plus élevés du monde. Internet à haute vitesse devient de plus en plus une porte d'accès essentielle aux débouchés économiques, à l'éducation et même aux soins de santé les plus récents. Depuis 2002, le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord du gouvernement libéral a permis d'accélérer le déploiement des services à large bande dans près de 900 communautés rurales éloignées. S'il est réélu, le gouvernement libéral investira 100 millions de dollars supplémentaires en vue de financer l'accès haute vitesse à Internet dans les communautés rurales, éloignées et des Premières nations.

### ***Soutien de la petite entreprise***

Les petites entreprises sont un rouage essentiel de l'économie canadienne. Elles emploient près de la moitié de toute la main-d'œuvre du secteur privé et interviennent pour la plupart des emplois créés.



Le gouvernement libéral a épaulé les petites entreprises en aidant leurs propriétaires à conserver une plus grande part de leurs revenus et en rehaussant l'attrait des investissements dans la petite entreprise. Plus précisément, au cours des deux dernières années, le gouvernement de Paul Martin a :

- Amélioré la fiscalité des petites et moyennes entreprises et des entrepreneurs :
  - en haussant la limite de cotisation à un REER et en éliminant les règles restrictives sur les biens étrangers;
  - en réduisant l'impôt sur le revenu des particuliers, en relevant le montant personnel de base, en réduisant les taux marginaux et, à terme, en portant à 200 000 dollars le seuil de revenu au-delà duquel le taux marginal maximum de l'impôt sur le revenu des particuliers s'applique;
  - en réduisant les taux généraux de l'impôt des sociétés et en établissant le calendrier de l'abandon progressif de la surtaxe des sociétés;
  - en accélérant la progression du seuil de revenu (de 200 000 à 300 000 dollars) en deçà duquel le taux de 12 % de l'impôt des petites entreprises s'applique;
  - en facilitant l'accès au crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE).
- Continué de diminuer les cotisations à l'assurance-emploi qui ont jusqu'à maintenant été réduite pendant douze années consécutives passant de 3,07 dollars à chaque 100 dollars de gain assurable en 1994 à 1,87 dollar en 2006. Cela représente une économie de plus de 11 milliards de dollars chaque année pour les travailleurs et les employeurs.
- Accordé de nouvelles ressources à la Banque de développement du Canada et à Financement agricole Canada précisément pour financer l'injection de capital de risque, notamment dès les premiers stades.
- Reconduit et accru son soutien aux 300 sociétés d'aide au développement des collectivités qui fournissent notamment des prêts aux petites entreprises dans les collectivités rurales et de petite taille partout au Canada.
- Pris l'engagement de rationaliser le cadre de réglementation des entreprises, y compris le fardeau des formulaires à remplir, qui est particulièrement lourd pour les ressources limitées des petites entreprises. Afin de corriger ce problème, le gouvernement Martin a mis sur pied un *Comité consultatif sur la réduction de la paperasserie*, coprésidé par un représentant de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.
- ***Un nouvel appui aux petites entreprises*** – Un gouvernement libéral continuera d'accroître son soutien pour la petite entreprise. Il :
  - fera passer le montant de l'exonération cumulative des gains en capital pour toutes les petites entreprises de 500 000 à 750 000 dollars, après quoi il sera indexé.
  - consacrera 90 millions de dollars sur cinq ans à des services d'information vraiment utiles pour les petites et moyennes entreprises, dont :
    - ~ *PerLE*, un service Web donnant aisément accès à une liste personnalisée de permis et de licences exigés par toutes les administrations pour l'exercice d'une activité commerciale donnée. Cela permettra d'harmoniser les permis et les licences nécessaires afin de simplifier la réglementation.

~ *Entreprises Canada*, la principale source de renseignements, de conseils et de services d'aiguillage en matière de commerce à l'intention des entrepreneurs.

Le succès des femmes entrepreneures témoigne du dynamisme du secteur de la petite entreprise. À l'heure actuelle, les Canadiennes sont propriétaires de plus de 800 000 entreprises au pays et sont à l'origine du démarrage d'un plus grand nombre d'entreprises que les hommes. À cet égard, le segment des professionnels travaillant à leur compte dont la croissance est la plus rapide est celui des femmes de 55 ans et plus.

Les femmes entrepreneurs doivent surmonter trois difficultés en particulier : l'obtention d'un financement, l'acquisition d'information et le perfectionnement des compétences, ainsi que la création de réseaux. Le gouvernement libéral s'est penché sur ces questions; par exemple, la Banque de développement du Canada a créé un fonds de 25 millions de dollars spécialement pour aider les femmes à donner de l'expansion à leurs entreprises et à rechercher de nouveaux marchés hors du Canada. Les agences de développement économique régional (Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et FedNor) fournissent toutes des services ciblés pour aider les femmes entrepreneures, y compris des services d'expert-conseil et de financement. Le réseau pour les femmes entrepreneurs en Ontario d'Industrie Canada donne accès, par une passerelle Web, à une foule de renseignements d'affaires à l'intention des femmes, en plus de services de mentorat personnalisés.

■ *La prestation de maternité et parentale pour les travailleurs autonomes* – Les femmes propriétaires d'entreprises doivent encore relever des défis, particulièrement trouver le juste équilibre entre les responsabilités professionnelles et familiales. Étant leur propre employeur, les propriétaires de petites entreprises ne participent habituellement pas au régime d'assurance-emploi. Par conséquent, les travailleurs autonomes ne se qualifient pas pour recevoir les avantages de la prestation de maternité et de la prestation parentale dans le cadre de l'assurance-emploi. Ils manifestent de plus en plus d'intérêt pour les prestations de maternité et les prestations parentales, et la majorité d'entre eux mentionnent qu'ils consentiraient à verser une cotisation pour avoir accès à ces prestations. Un gouvernement libéral entamera sur-le-champ des consultations avec les organismes qui représentent les travailleurs autonomes pour élaborer un programme de prestations de maternité et de prestations parentales répondant aux besoins particuliers de ces travailleurs. Nous examinerons ce qui existe déjà ailleurs dans le monde. Nous examinerons aussi de près la mise en application des prestations de maternité et des prestations parentales pour les travailleurs autonomes au Québec.

Grâce aux initiatives du gouvernement libéral – comme les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants – et à la proportion prépondérante de femmes inscrites à l'université ou au collège à l'heure actuelle, nous pouvons envisager un avenir où les désavantages économiques qui accablaient les femmes seront une histoire ancienne.

## **BÂTIR UNE AMÉRIQUE DU NORD PLUS CONCURRENTIELLE À L'ÉCHELLE MONDIALE**

De par son histoire et sa géographie, le Canada fait partie intégrante de l'économie de l'Amérique du Nord. Même si cette situation fait partie des avantages persistants du Canada, il est de plus en plus manifeste que le Canada, les États-Unis et le Mexique doivent mieux conjuguer leurs efforts afin de bâtir une économie continentale plus concurrentielle, une Amérique du Nord capable de relever le défi et de saisir l'occasion que présente l'essor de la Chine, de l'Inde, du Brésil et d'autres puissances économiques potentielles.

Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité établi en 2004 par le Premier ministre Martin, le Président Bush des États-Unis et le Président Fox du Mexique constitue notre réponse collective. Le Partenariat a pour objet d'établir une approche commune visant à mettre l'Amérique du Nord à l'abri des menaces extérieures et intérieures, de même qu'à assurer la circulation efficiente des biens et des services légitimes de part et d'autre de nos frontières communes. Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité ouvre la voie à des emplois de qualité, à des collectivités plus sûres et à une meilleure qualité de vie.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement Martin a pris d'autres mesures dignes de mention afin de resserrer les liens du Canada avec les États-Unis :

- Il a mis sur pied un secrétariat spécial à Washington pour mieux appuyer les activités des parlementaires, des provinces et des territoires dans la capitale américaine.
- Il a aussi ouvert sept nouveaux consulats aux États-Unis afin de mieux promouvoir les intérêts du Canada relativement à des questions comme le bois d'œuvre, l'encéphalopathie bovine spongiforme (EBS), l'énergie et l'environnement.

L'intégration poussée de l'économie nord-américaine est un fait incontournable. Nous avons donc tous intérêt à coopérer. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) visait à faciliter l'accroissement des échanges en établissant des règles et des mécanismes clairs en vue de régler les différends. Bien que les chiffres au sujet des échanges commerciaux soient impressionnants, et en dépit des excellentes relations que nous entretenons (par exemple, plus de 95 % des échanges entre le Canada et les États-Unis se font sans problème), les différends occasionnels sont inévitables. C'est pourquoi nous avons besoin d'une procédure de règlement des différends dont toutes les parties respectent la lettre et l'esprit.

Cependant, le gouvernement américain fait fi de cette obligation dans le différend qui nous oppose au sujet du bois d'œuvre. Même s'il a été débouté à chacune des étapes du mécanisme ardu de règlement des différends prévu par l'ALENA et, tout récemment, par une décision unanime du tribunal de contestation extraordinaire de l'ALENA – dont deux des trois juges étaient des Américains –, Washington refuse de respecter les règles et de se plier à la décision de l'arbitre.

Comme le Premier ministre l'a déclaré à New York en octobre :

*« Le problème est qu'au lieu de respecter cette décision, les États-Unis ont décidé de ne pas en tenir compte. (...) C'est un bris de confiance. Les accords doivent être respectés par les pays qui les signent. Les tarifs doivent être remboursés. Un commerce libre doit être aussi un commerce juste ».*

Cette question ne se limite pas au bois d'œuvre, car elle remet en cause la volonté des États-Unis de privilégier la règle de droit plutôt que les groupes de lobbyistes américains.

- **Insister sur le respect de l'ALENA** – L'ALENA demeure extrêmement avantageux pour les entreprises et les consommateurs du Canada, du Mexique et des États-Unis. C'est l'un des piliers de la compétitivité nord-américaine, qui constitue un facteur d'autant plus important en regard des « super-régions » comme l'Union européenne et l'Asie. Toutefois, l'ALENA n'est efficace que dans la mesure où ses règles sont appliquées et respectées. Un gouvernement libéral continuera d'utiliser tous les moyens disponibles pour faire pression sur les États-Unis afin qu'ils respectent la lettre et l'esprit de l'ALENA ainsi que son mécanisme de règlement des différends.

## Défendre les intérêts du Canada dans le dossier du bois d'œuvre

Au fil des ans, le gouvernement du Canada a entamé plusieurs procédures juridiques au nom de notre industrie du bois d'œuvre. Outre les contestations auprès de l'Organisation mondiale du commerce ainsi qu'en vertu de l'ALENA, le Canada s'est aussi adressé au tribunal américain du commerce international. Le gouvernement de Paul Martin est revenu à la charge de façon persistante et énergique auprès des plus hauts échelons du gouvernement des États-Unis; de plus, il a fait valoir son point de vue auprès des médias et du public américains.

Les Canadiens sont demeurés unis et déterminés sur cette question. Depuis le début du conflit, le gouvernement libéral accorde son soutien. Tout récemment encore, il a versé une aide pour permettre à l'industrie de se maintenir à flot jusqu'à ce que les droits retenus injustement soient remboursés et pour aider les collectivités touchées à s'adapter. Grâce à de nouveaux investissements et à l'engagement commun de ses dirigeants et des syndicats, l'industrie canadienne du bois d'œuvre est maintenant plus concurrentielle que jamais. L'élimination de ces droits injustes et illicites, de même que le remboursement des droits perçus, demeureront une priorité pour un gouvernement libéral.

Le 6 décembre 2005, le département américain du Commerce a quelque peu cédé en réduisant de près de moitié le taux des droits compensateurs sur le bois d'œuvre canadien. Bien que cette réduction soit une bonne nouvelle pour les exportateurs canadiens de bois d'œuvre, cela reste insuffisant. Les récentes décisions favorables au Canada en vertu de l'ALENA demeurent valides et doivent être respectées. Les États-Unis demeurent tenus par la loi d'éliminer ces droits et de rembourser intégralement les droits perçus, y compris les intérêts, ce qui représente une somme de plus de 5 milliards de dollars. Un gouvernement libéral poursuivra avec acharnement la lutte juridique et politique avec le gouvernement et l'industrie des États-Unis et il continuera de consulter les provinces et l'industrie canadienne au sujet de la meilleure façon de régler ce différend définitivement.

## ÉLARGIR LES HORIZONS COMMERCIAUX DU CANADA

Le Canada est l'une des nations commerçantes les plus prospères au monde. Il est le pays qui exporte le plus en proportion de son économie parmi tous les pays du G7. Le Canada doit une bonne partie de sa croissance économique à son succès sur les marchés étrangers. Selon certaines estimations, la hausse de nos exportations intervient pour les deux tiers des emplois créés ces dernières années.

Ce succès signifie en outre que le Canada est le pays du G7 qui dépend le plus des échanges commerciaux. C'est pourquoi les Libéraux tiennent tant à un régime de commerce international complet et fondé sur des règles. C'est aussi pourquoi nous attendons beaucoup des négociations du cycle de Doha sur la libéralisation du commerce qui se déroulent sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce et qui entrent dans le dernier droit à la suite de la récente déclaration ministérielle de Hong Kong.

La mondialisation engendre des possibilités aussi bien que des défis. Ces possibilités viennent de l'ouverture de vastes nouveaux marchés. Notamment, deux milliards de nouveaux consommateurs chinois et indiens seront intégrés tôt ou tard à l'économie mondiale. Le développement de ces marchés représente une demande potentielle énorme à l'endroit des ressources, de la technologie et du savoir-faire du Canada. Par contre, l'accroissement très marqué du nombre et de la qualité des concurrents représente un défi.

Nous savons que le marché américain sera toujours névralgique pour le Canada. Cela dit, les frustrations répétées que nous avons ressenties récemment dans les dossiers du bois d'œuvre et de l'EBS montrent

l'importance pour le Canada d'explorer également d'autres avenues. L'occasion de le faire n'a jamais été si belle depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

- *Placer le Canada au cœur des réseaux commerciaux internationaux* – Un gouvernement libéral investira près de 500 millions de dollars sur cinq ans pour mettre en œuvre Commerce-CAN, un ensemble complet de services et de programmes. Cette nouvelle stratégie de commerce international permettra de raffermir la position des entreprises canadiennes, surtout les petites et moyennes entreprises, sur des marchés prioritaires comme ceux de la Chine et de l'Inde. Elle prévoit notamment :
  - Un Fonds mondial de réussite de 250 millions de dollars pour aider les plus petites entreprises à établir des liens avec les réseaux d'approvisionnement mondiaux.
  - L'élargissement du Service des délégués commerciaux sur les marchés prioritaires, comme ceux de la Chine, de l'Inde et du Brésil.
  - La mise sur pied du Centre de responsabilité sociale des entreprises qui, en partenariat avec le secteur privé, aidera à faire en sorte que les activités des entreprises canadiennes sur les marchés émergents contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux, environnementaux et économiques.
  - L'Initiative des villes durables qui aide les entreprises canadiennes à saisir des occasions de contribuer à l'amélioration de la viabilité de grandes villes dans les pays en développement.

## Des portes d'accès au monde

Alors que le Canada élargit ses horizons commerciaux, de nouveaux investissements significatifs sont requis afin de mettre à jour et d'améliorer les infrastructures qui nous lient aux marchés majeurs qui sont en croissance. C'est pourquoi le gouvernement Martin a annoncé en octobre 2005, la *stratégie sur la porte d'accès du Pacifique*. Une contribution fédérale pouvant atteindre 590 millions de dollars servira à appuyer l'investissement dans l'infrastructure de transports, dans des services frontaliers sûrs et efficaces et dans le resserrement des liens avec la région de l'Asie-Pacifique. Cette initiative renforcera la position de la Colombie-Britannique en matière de transports et engendrera des retombées de taille pour l'ensemble des provinces de l'Ouest. Cela permettra aux entrepreneurs d'accéder aux énormes marchés émergents de la région de l'Asie-Pacifique. La *Loi sur la porte d'accès du Pacifique*, déposée par le gouvernement libéral le 20 octobre 2005, met sur pied un Conseil canadien de la porte d'entrée du Pacifique chargé de promouvoir le consensus parmi l'ensemble des intervenants des secteurs public et privé et de conseiller les décideurs au sujet des priorités de développement de la porte d'accès du Pacifique.

Un gouvernement libéral utilisera la stratégie sur la porte d'accès du Pacifique comme modèle pour élaborer une **politique nationale sur les portes d'accès et les axes commerciaux**. Le Saint-Laurent, porte d'accès historique au cœur industriel de l'Amérique du Nord, et le magnifique Port de Halifax sont des canaux naturels dont le développement renforcera la position du Canada dans le commerce mondial. De plus, le volume du commerce entre le Canada et les États-Unis est destiné à continuer à s'accroître ce qui mettra une pression accrue sur les axes nord-sud comme l'axe Windsor-Détroit – le plus occupé au monde. Un gouvernement libéral réapprovisionnera le Fonds sur l'infrastructure frontalière et continuera de coopérer avec les gouvernements, les affréteurs et les intervenants des deux côtés de la frontière afin de planifier les investissements nécessaires à long terme pour maintenir la libre circulation des marchandises.

# LE NOUVEAU PLAN LIBÉRAL POUR LA CROISSANCE ET LA PROSPÉRITÉ

*Les libéraux de Paul Martin*



# LE NOUVEAU PLAN LIBÉRAL POUR LA CROISSANCE ET LA PROSPÉRITÉ



Le gouvernement de Paul Martin a présenté, en novembre 2005, un plan directeur complet pour assurer l'avenir économique du Canada – le *Plan pour la croissance et la prospérité*. Ce plan orientera un gouvernement libéral réélu. Il s'agit d'un plan visant non seulement à améliorer le niveau de vie au Canada mais, plus fondamentalement, à améliorer *la qualité de vie* au Canada.

Bon nombre des projets exposés dans les sections précédentes de ce programme – par exemple, renforcer les capacités de nos ressources humaines; favoriser une économie novatrice; élargir les horizons commerciaux du Canada – constituent des mesures concrètes qui assureront la mise en œuvre du *Plan pour la croissance et la prospérité*.

## *L'engagement libéral de réduire les impôts*

Une partie importante de ce plan consiste à établir un climat propice à l'investissement, car c'est un moteur essentiel à la productivité, à la croissance et à l'emploi. Parmi les nombreux facteurs qui rendent le contexte attrayant aux yeux des investisseurs, il est particulièrement important de mettre en place un régime fiscal concurrentiel pour les particuliers comme pour les entreprises, à la lumière de la concurrence mondiale pour le talent et les capitaux qui s'accroît et s'intensifie. Dans la même optique, un bon régime fiscal ne doit pas se limiter aux facteurs concurrentiels.

- D'abord et avant tout, le régime fiscal doit être *équitable*. Les personnes à faible revenu doivent payer moins d'impôt, proportionnellement à leurs revenus.
- Il doit aussi être *efficient*. Par exemple, des études ont révélé que la réduction des impôts sur le *revenu des particuliers* – comme l'ont proposé les Libéraux – favorise davantage la croissance économique que la réduction des taxes à la *consommation* (comme la TPS) – comme l'ont proposé les Conservateurs.
- Le régime fiscal doit être *sensé*. Quand elles sont bien ciblées, les réductions d'impôt peuvent favoriser les formes d'investissement souhaitées – dans des technologies qui respectent l'environnement, par exemple – ou les formes d'épargne souhaitées – pour les études des enfants ou pour soutenir un membre de la famille ayant une incapacité, par exemple; ou elles peuvent exercer un effet incitatif au travail.

Les gouvernements libéraux ont observé chacun de ces principes logiques, en annonçant d'abord des réductions d'impôt de 100 milliards de dollars sur cinq ans à partir de l'an 2000 – un heureux dividende du revirement financier orchestré par Paul Martin lorsqu'il était ministre des Finances. Le gouvernement libéral a prévu dans le budget de 2005 d'autres réductions d'impôt de 22 milliards de dollars (jusqu'à 2010–2011).

## Nouvelles réductions d'impôt pour les Canadiens

Le gouvernement Martin a annoncé des réductions d'impôt de 30 milliards de dollars dans le cadre de la Mise à jour économique et financière de novembre 2005, y compris :

*Suite sur la page suivante*

**Éléments****Réduction 2005–2010**

|                                                                                                                                                                                       |                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| ■ Augmentation du montant personnel de base le 1 <sup>er</sup> janvier 2005                                                                                                           | 6,3 milliards de \$         |
| ■ Réduction de 16 % à 15 % du taux marginal le plus bas (1 <sup>er</sup> janvier 2005)                                                                                                | 17,1 milliards de \$        |
| ■ Autres réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers                                                                                                                         | 5,7 milliards de \$         |
| ■ Nouvelles réductions de l'impôt des sociétés (au-delà de celles qui ont été annoncées dans le budget de 2005, et qu'un gouvernement libéral s'engage à mettre en œuvre entièrement) | 1,1 milliard de \$          |
|                                                                                                                                                                                       | <b>30,2 milliards de \$</b> |

**Les deux premières séries de mesures ont été adoptées par le Parlement à la fin de novembre. Les autres toutefois, qui prévoient d'importantes réductions d'impôt, surtout pour les familles à revenu moyen, ne seront assurées que si le gouvernement libéral est réélu.**

Une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers est la meilleure façon d'alléger le fardeau fiscal des particuliers parce qu'elle donne aux gens toute latitude pour décider comment utiliser l'argent supplémentaire. Néanmoins, il est difficile pour les gens de traduire la description abstraite d'une réduction de l'impôt sur le revenu – fondée sur des réductions du taux d'imposition marginal, etc. – en une image concrète des dollars économisés sur leur facture d'impôt à la fin de l'année. Les exemples qui suivent, tirés de la *Mise à jour économique et financière* de novembre 2005, illustrent les avantages du plan de réduction des impôts du gouvernement Martin pour trois contribuables types.

**Réduction totale :****2005 et 2006 combinées**

|                                                                   |        |
|-------------------------------------------------------------------|--------|
| ■ Parent seul avec un enfant, gagnant 50 000 \$                   | 700 \$ |
| ■ Famille de quatre personnes à deux revenus totalisant 60 000 \$ | 934 \$ |
| ■ Célibataire sans personne à charge, gagnant 40 000 \$           | 679 \$ |

Les réductions d'impôt feront en sorte qu'en bout de ligne 860 000 Canadiens à plus faible revenu, dont 240 000 aînés, ne paieront plus aucun impôt. Cela s'ajoute au million de Canadiens qui ne paient plus d'impôt à la suite des réductions d'impôt libérales annoncées en 2000.

Dans l'intervalle, au moyen de la Prestation pour les coûts de l'énergie, le gouvernement Martin versera immédiatement 250 dollars aux familles recevant le supplément de la Prestation nationale pour enfants et une somme semblable aux couples de personnes âgées recevant le Supplément de revenu garanti (SRG).

Bien que la grande majorité des réductions d'impôt visent les particuliers, le gouvernement libéral préservera également l'avantage du Canada face aux États-Unis au plan de l'impôt des sociétés. Cette mesure est essentielle pour encourager un fort investissement des entreprises au Canada. L'investissement est un facteur clé dans la promotion de la création d'emplois, de la compétitivité et de la hausse des revenus.

Au nombre de nos engagements fiscaux figure une réduction « intelligente » et novatrice qui profitera concrètement aux travailleurs à très faible revenu.

- *Prestation fiscale pour le revenu gagné* – Les bénéficiaires de l’aide sociale voient habituellement leurs prestations réduites si leurs revenus augmentent. Cela peut être un excellent moyen de les dissuader d’accepter un emploi parce que les prestations perdues – qu’il s’agisse d’argent ou de services – peuvent compenser, ou même plus que compenser, les nouveaux revenus. Ce « piège de l’aide sociale » est un problème inhérent à tous les programmes d’aide qui sont fonction du revenu et a paradoxalement pour effet d’inciter les gens à continuer de dépendre de l’aide sociale alors qu’il serait préférable pour eux, et pour la société, qu’ils soient en mesure de retourner sur le marché du travail.

C’est pourquoi un gouvernement libéral créera une Prestation fiscale pour le revenu gagné (PFRG) qui s’ajoutera aux gains des travailleurs à faible revenu pour « aider à rentabiliser le travail ». La PFRG a pour effet d’encourager les particuliers à quitter les rangs des assistés sociaux pour intégrer la population active tout en leur permettant de conserver davantage d’argent gagné. Elle représente généralement un pourcentage des gains d’un particulier, à concurrence d’un plafond de prestation. La structure précise de la PFRG ferait l’objet de consultations afin d’assurer la compatibilité des prestations et des programmes administrés par les provinces. Pour illustrer l’un des concepts envisagés, la PFRG pourrait être instaurée à un taux de 30 % du revenu annuel supérieur à 3 000 dollars. Elle pourrait être réduite de 10 % du revenu familial net au-delà de 18 000 dollars. Suivant cet exemple, une famille monoparentale qui gagne 10 000 dollars par année toucherait une PFRG de 1 000 dollars par année.

### *Réussir le Canada*

Le *Plan pour la croissance et la prospérité* consiste à amener la performance de l’économie canadienne à un palier supérieur. Il vise à stimuler la *productivité* en dotant les Canadiens de la meilleure technologie, en leur permettant d’acquérir les compétences requises et en leur fournissant les débouchés nécessaires.

En bout de ligne, c’est l’accroissement de la productivité qui permettra au Canada de relever le défi démographique auquel il sera confronté – comme un nombre relativement moins élevé de travailleurs soutiendront un nombre croissant de personnes retraitées, les travailleurs devront produire davantage. C’est pourquoi l’innovation, l’investissement et les compétences sont d’une importance vitale.

Amener la performance économique au palier suivant constitue aussi la meilleure façon de saisir les occasions qui se présentent et de relever les défis posés par la Chine et les autres puissances émergentes. La raison en est fort simple : seule une économie concurrentielle à l’échelle mondiale, en incluant les entreprises qui la composent, saura profiter des nouveaux marchés et faire face aux nouveaux concurrents.

Le *Plan pour la croissance et la prospérité* fournit à un nouveau gouvernement libéral la réponse gagnante aux deux nouvelles forces qui façonnent l’avenir du Canada. Il va, en fait, beaucoup plus loin. Nous savons aussi que seule une économie solide peut, en bout de ligne, produire les ressources financières nécessaires pour bâtir et soutenir les fondements de notre société. Seule une économie dynamique et novatrice nous permettra de continuer à créer le Canada auquel nous aspirons, de continuer à garantir notre réussite.

# BÂTIR LE CANADA AUQUEL NOUS ASPIRONS



*Les libéraux de Paul Martin*

# BÂTIR LE CANADA AUQUEL NOUS ASPIRONS

## *Les valeurs prônées par les Libéraux au gouvernement*

Le 20 septembre 2005, le Premier ministre Paul Martin s'est adressé aux fonctionnaires de la haute fonction publique pour partager sa vision – la vision libérale – des valeurs qui animent l'édification du Canada auquel nous aspirons.



Au cœur de notre idée du Canada, se trouve l'union particulière des valeurs liées à la justice sociale et aux possibilités économiques. Ces valeurs sont essentielles à amener le Canada à relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Elles nous rassemblent. Elles font de notre pays un endroit de choix pour des milliers de personnes dans le monde entier. Ces valeurs guident le gouvernement dans la réalisation de ses devoirs en tant que défenseur de l'unité nationale, de notre sécurité et de notre souveraineté.

Nous accordons une grande importance aux libertés individuelles. Nous voulons donner aux individus les outils pour réussir. Nous croyons en notre responsabilité à l'égard de nos concitoyens et à l'égard des générations futures. Une responsabilité qui s'exprime par des réalisations publiques, des assises sociales solides et un engagement permanent envers la dignité humaine.

Nous sommes à l'avant-garde des pays résolus à protéger les droits de la personne. Dans la réalisation de notre projet commun, nous célébrons la diversité, et nous aspirons à assurer l'inclusion et l'égalité des chances; ces éléments qui définissent notre citoyenneté commune. Ces valeurs sont codifiées dans la Charte des droits et libertés, un document qui joue un rôle de pivot depuis plus de 20 ans. C'est un rôle que la Charte continuera de jouer dans l'évolution de notre pays et de notre société.



Ce mélange unique de valeurs contribue à nous définir en tant que Canadiens et à déterminer comment nous nous y prendrons pour atteindre nos objectifs en tant que nation. Ces valeurs résistent au temps et aux changements. Elles donnent corps à notre conception du Canada : une société déterminée à n'abandonner personne dans le besoin; une société qui a l'ambition d'être la norme selon laquelle les autres se jugeront.



Les réussites que les Libéraux chérissent aujourd’hui – la création du système d’assurance-maladie, le bilinguisme, le multiculturalisme, la Charte des droits et libertés, l’équilibre budgétaire – ne sont pas arrivés par hasard, elles sont le prolongement des valeurs qui nous distinguent de nos opposants politiques et qui guident nos gestes.

Les Libéraux ont toujours cru dans l’importance du respect des libertés et des droits individuels, de l’égalité des chances pour tous, de l’inclusion, de la compassion et du renforcement des différences. En fait, ce sont ces valeurs qui ont motivées les fondateurs du Canada à créer un pays où deux langues et plusieurs cultures et religions se côtoient pacifiquement. La présence de francophones à travers le Canada, leur attachement à leur langue et à leur culture et la détermination des Québécois à affirmer leur identité particulière ont amené le Canada très tôt dans son histoire à composer positivement et constructivement avec la différence. C’est cette expérience qui a permis au Canada de développer un modèle de pays unique, un projet de société original en accueillant des vagues successives d’immigration à notre citoyenneté plurielle qui a ouvert la voie au multiculturalisme canadien que nous connaissons aujourd’hui.

Cette perspective est à la base de l’approche libérale du fédéralisme fondée à la fois sur la souplesse et la responsabilisation. Ainsi, dans l’optique d’atteindre des objectifs nationaux, les provinces et les territoires peuvent offrir des services adaptés à leurs réalités particulières tout en faisant rapport sur leur rendement – sur la base de la transparence et de la comparabilité – à leurs populations respectives afin que les Canadiens soient informés des progrès réalisés. Cette approche a prouvé son efficience dans le passé du fédéralisme canadien et plus récemment avec l’Accord sur la santé, les ententes sur l’apprentissage et la garde des jeunes enfants et le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités. Les libéraux croient que l’utilisation de diverses approches pour atteindre des objectifs *communs* engendre l’innovation qui à son tour alimente le progrès et renforce notre pays.

L’entité qu’est le Canada est beaucoup plus forte que la somme de ses composantes. Toutes les provinces tirent le maximum d’avantages de cette entité plus large. Concrètement, toutes bénéficient de la stabilité fiscale et la cote de crédit « Triple A » du gouvernement fédéral sur les marchés internationaux. Aussi, la prospérité partagée entre les provinces et territoires au Canada par l’entremise de notre engagement constitutionnel envers la péréquation reflète nos valeurs et apporte une certaine stabilité dans les bons et les mauvais moments.

Bien entendu, la valeur du Canada représente beaucoup plus que les bénéfices quantitatifs et concrets que procure une des nations les plus riches et les plus avantagées. En effet, notre engagement envers l’idéal exprimé par la Charte canadienne des droits et libertés est tout aussi important quoique moins tangible.

Cette année marque le 20<sup>ième</sup> anniversaire de l’entrée en vigueur de l’article 15 de la Charte qui énonce ce qui suit :

*« La loi ne fait acception de personne et s’applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l’origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l’âge ou les déficiences mentales ou physiques. »*

Cet article est devenu le symbole de l’engagement du Canada envers une société qui soutient l’égalité des chances pour chaque individu.



Un gouvernement libéral continuera de défendre les droits des Canadiens comme il l'a fermement fait par le passé. La *Loi sur le mariage civil* – cette loi historique qui accorde aux conjoints de même sexe le droit de contracter un mariage civil à travers le Canada – est entrée en vigueur en juillet 2005 et témoigne maintenant de l'engagement indéfectible du gouvernement libéral envers les droits fondamentaux.

Les sections qui suivent doivent être considérées comme faisant partie du présent programme, comme les précédentes. Toutes exposent la vision du Canada que nous voulons bâtir. Elles reflètent la perspective libérale sur ce que le Canada doit être.

Ce qui suit illustre bien les valeurs que les Libéraux transmettent au gouvernement :

- La compassion et la détermination de créer un Canada plus accessible et inclusif afin qu'aucune personne handicapée ne soit laissée pour compte.
- L'engagement d'assurer des collectivités sûres et tolérantes au sein desquelles le racisme, la violence et les animosités d'un autre temps n'ont pas leur place.
- La célébration de la culture qui est le reflet du Canada chez lui et à l'étranger.
- La responsabilité d'agir comme protecteur du trésor qu'est l'environnement canadien et de contribuer autant que possible à relever les défis mondiaux liés à l'environnement.
- Et les valeurs qui animent notre rôle de promoteur de la justice, de la sécurité et de la prospérité dans le monde.



## UN CANADA ACCESSIBLE ET INCLUSIF

*« Je pense que la politique sociale, ce que nous faisons pour nous entraider et progresser ensemble, montre quel genre de pays nous formons et quel genre de pays nous souhaitons avoir. Et je pense que nous nous donnons les meilleures chances de réussite en tant que pays lorsque nous nous rallions à la conviction qu'il ne faut laisser personne en reste. »*

*(Paul Martin, 3 janvier 2006)*

Il y a 25 ans, à l'époque où les Canadiennes et les Canadiens célébraient l'Année internationale des personnes handicapées, le gouvernement libéral a pris fermement position en faveur de l'égalité, des droits et de la participation des Canadiens handicapés. Il a aussi fait en sorte que la Constitution canadienne soit la première au monde à protéger les personnes handicapées contre la discrimination. Depuis l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés*, l'égalité des personnes handicapées fait partie intégrante du mode de pensée des Canadiens, c'est-à-dire la façon dont nous nous percevons et dont nous nous valorisons mutuellement.

De nos jours, les personnes handicapées fréquentent nos écoles, nous côtoient au travail et contribuent à la vitalité des collectivités canadiennes. Toutes les administrations publiques du Canada et tous les secteurs de la société ont œuvré à l'atteinte de cet objectif commun. Tous en ont tiré profit.

Près de 3,6 millions de Canadiens – soit près de 12 % de la population – ont une déficience qui est de nature physique, psychologique ou qui découle d'une maladie. Le taux d'invalidité est particulièrement élevé chez les Canadiens d'origine autochtone.

En dépit des énormes progrès réalisés au cours des 25 dernières années, les Canadiens handicapés et leurs familles sont encore confrontés à des obstacles de taille. Trop d'entre eux ne font pas la même expérience du Canada que ceux qui n'ont pas de handicap. L'accès à l'éducation demeure difficile. L'éducation préscolaire et la garde d'enfants continuent d'être limitées ou des enfants peuvent être séparés de leurs pairs. La proportion de personnes handicapées en âge de travailler vivant dans la pauvreté est plus de deux fois supérieure à celle des autres Canadiens. Les personnes handicapées sont davantage susceptibles d'être chômeurs ou d'avoir des emplois marginaux. En outre, lorsqu'ils ont un emploi, leur revenu est inférieur de près de 20 % à celui des autres travailleurs.

Les Libéraux veulent que tous les Canadiens puissent devenir des citoyens actifs, des citoyens à part entière, qu'ils puissent vivre dans la dignité, le respect et l'espoir. *Voilà le Canada auquel nous aspirons.*

La vision des Libéraux à l'égard des personnes handicapées est donc celle d'un Canada *vraiment accessible et inclusif* – accessible et inclusif non seulement aux personnes souffrant d'invalidité physique mais également à celles ayant des troubles psychologiques et d'autres formes d'incapacité qui ne sont pas visibles. Nous voulons un Canada où, grâce à l'adaptation, à la technologie et au soutien, tous les Canadiens peuvent vivre pleinement, avoir de vastes perspectives, gagner un revenu décent et bénéficier d'une sécurité économique.

Il nous reste à faire. Mais la vision libérale pour un Canada accessible et inclusif est claire. D'ici dix ans, les Canadiens handicapés vivront dans un pays qui aura réussi à améliorer l'accès aux produits et services qui leur sont destinés afin que les Canadiens handicapés fassent l'expérience du même Canada que les autres Canadiens, où la seule distinction entre les Canadiens handicapés et les autres Canadiens est cet handicap lui-même, non pas la qualité de vie.

Le gouvernement de Paul Martin a déjà franchi la ligne de départ. Et il fera davantage :

- **Appuyer l'inclusion** : un gouvernement libéral s'engage à améliorer les chances des Canadiens handicapés dans les domaines de l'éducation et de l'emploi :
  - nous accroîtrons sensiblement – de 150 millions de dollars sur cinq ans – le soutien destiné aux programmes d'aide à l'employabilité des provinces et des territoires en vertu des ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées;
  - nous améliorerons l'accès aux établissements d'éducation postsecondaire pour les Canadiens handicapés en affectant 135 millions de dollars du Fonds d'innovation pour l'enseignement postsecondaire qui a une valeur d'un milliard de dollars;

- nous inclurons les activités de perfectionnement des compétences en milieu de travail à l'intention des personnes handicapées à titre de priorité dans les nouvelles ententes de partenariat sur le marché du travail avec les provinces et les territoires.

- **Aide fiscale :** dans le budget de 2005 et dans la *Mise à jour économique et financière* de novembre dernier, nous avons commencé à mettre en œuvre toutes les recommandations du Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées. Nous nous sommes engagés à fournir des fonds additionnels de 675 millions de dollars sur cinq ans, nous avons élargi l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées et nous avons haussé de près de 600 dollars, soit 37 %, le montant maximum de la prestation pour enfants handicapés. Nous avons aussi augmenté le montant maximum du supplément remboursable pour frais médicaux de 750 dollars à 1 000 dollars par année.

Un gouvernement libéral s'appuiera sur une stratégie nationale décennale afin de donner vie à sa vision d'un *Canada accessible et inclusif*. Parmi les principaux éléments du plan libéral, mentionnons les suivants :

- **Un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)** (voir l'encadré) afin que les familles et autres personnes puissent apporter leur aide aux Canadiens handicapés à l'avenir – Le REEI se basera sur le même principe que le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) puisque l'épargne augmentera à l'abri de l'impôt jusqu'à son retrait. Cela donnera aux Canadiens handicapés un nouvel outil par lequel ils pourront assurer leur sécurité financière.
- **Investissement soutenu dans les produits et services de soutien aux personnes handicapées** – Nous reconnaissons que les Canadiens handicapés sont trop souvent exclus de la participation à la vitalité de leurs collectivités. Un effort national est nécessaire pour offrir le support et les services requis et rendre le Canada véritablement accessible et inclusif. Un gouvernement libéral collaborera avec les provinces et les territoires à l'élaboration d'un plan national dans cet objectif. L'engagement du gouvernement libéral à investir une somme supplémentaire de 150 millions de dollars dans les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées illustre bien notre détermination.
- **Volet invalidité des initiatives fédérales** – Le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités, entre autres, insistera sur l'inclusion. Les Jeux d'hiver de 2010 seront les plus accessibles de l'histoire des Jeux olympiques. La politique fédérale en matière d'acquisitions s'assurera de l'application de mesures appropriées pour les consommateurs et les entrepreneurs handicapés. Notre gouvernement continuera de s'améliorer à titre d'employeur modèle.
- **Vaincre la stigmatisation et valoriser la sensibilisation** – Un gouvernement libéral unira ses efforts à ceux de la collectivité des personnes handicapées, des provinces et des territoires, des municipalités, des entreprises et des organisations bénévoles pour vaincre la stigmatisation et promouvoir un climat de compréhension envers les personnes handicapées. Nous créerons, par exemple, un réseau national d'employeurs sur le modèle de la très populaire initiative des entreprises de la région métropolitaine de Vancouver.
- **Maintenir un Canada accessible et inclusif** – Un gouvernement libéral examinera et raffermira les normes législatives ainsi que les résultats attendus en misant sur la surveillance, l'application de la loi et la responsabilisation. Ces mesures serviront de complément à la Charte, à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et à d'autres lois fédérales qui prévoient déjà des garanties fermes d'égalité et d'élimination

de toute discrimination. Nous tenterons également de déterminer s'il est nécessaire de promulguer une loi canadienne sur l'accessibilité et l'inclusion afin de combler les lacunes des lois actuelles et de renforcer les mesures législatives en vigueur afin de mieux protéger les droits et d'éliminer les obstacles.

## Régime enregistré d'épargne-invalidité

Un gouvernement libéral instaurera un régime enregistré d'épargne invalidité pour atteindre un objectif de la politique publique visant à encourager et mobiliser l'épargne de ceux qui prennent soin de membres de leurs familles ayant un handicap. Il s'agit d'un élément important et innovateur de notre vision d'un *Canada accessible et inclusif*. Il tient compte de la réalité démographique moderne voulant que les personnes ayant une déficience grave ont souvent une longue espérance de vie et vont de plus en plus fréquemment survivre à leurs parents.

Le régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) sera calqué sur le modèle du régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Les personnes qui prennent soin d'un membre de leur famille ayant une déficience et qui assument la charge financière associée à cette personne auront droit à une déduction fiscale au titre des cotisations au nouveau REEI, à concurrence d'un certain plafond annuel. Le revenu produit par ces cotisations sera protégé de l'impôt, comme c'est le cas pour les REER, et il pourra être transféré au profit de la personne à charge handicapée après une période de détention donnée, par exemple cinq ans.

À partir d'une analyse détaillée menée pour le compte du *Planned Lifetime Advocacy Network* de Vancouver, nous estimons qu'un REEI assorti d'un plafond de cotisation annuel de 4 000 dollars pourrait mobiliser quelque 230 millions de dollars de cotisations chaque année au nom d'environ 400 000 Canadiens handicapés qui sont des personnes financièrement à charge et qui sont admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Il s'agirait pour le gouvernement d'une façon très rentable de contribuer à la mobilisation d'un important soutien familial à long terme pour les personnes handicapées qui sont dépendants financièrement.

La structure précise du REEI sera établie avec la collectivité des personnes handicapées et avec les provinces et territoires afin de minimiser la récupération fiscale des prestations calculées en fonction du revenu qui sont versées aux personnes handicapées. Il est estimé que le programme coûtera 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

### *Soutenir les aidants naturels du Canada*

La vision libérale d'un Canada accessible et inclusif englobe non seulement ceux qui doivent faire face à un handicap ou à une maladie physique ou mentale, mais aussi les parents et amis qui leur assurent des soins.

Il y a tous les jours un peu partout au pays des gens qui prennent soin à la maison d'un parent âgé, d'un enfant handicapé ou d'un ami ayant une déficience. Des Canadiens donnent généreusement pour prendre soin de ceux qu'ils aiment, respectent et admirent. Les aidants naturels ont néanmoins la difficile tâche de trouver un juste équilibre entre leur travail, leurs propres besoins en matière de santé et leurs responsabilités d'aide. Le stress et la fatigue qui en résultent peuvent souvent atteindre le point où les aidants naturels doivent eux-mêmes être pris en charge.



Les répercussions du vieillissement de notre population ne sont jamais plus évidentes que dans le secteur de la prestation de soins non rémunérés. De plus en plus de femmes, nos aidantes naturelles traditionnelles, sont sur le marché du travail, et les familles sont de plus en plus petites et dispersées. D'après les estimations, jusqu'à trois millions d'aidants naturels non rémunérés dispensent plus de 80 % des soins dont ont besoin les gens qui ont un handicap, des problèmes de santé à long terme et des déficiences liées à l'âge. Environ le quart des Canadiens d'âge moyen offrent bénévolement des soins à des personnes âgées. Ces gestes volontaires représentent une énorme contribution au tissu social du Canada; s'ils n'étaient pas posés, cette très importante responsabilité incomberait aux services sociaux et aux services de santé financés par l'État.

C'est pourquoi, pendant la campagne électorale de 2004, les Libéraux se sont engagés à investir un milliard de dollars sur cinq ans pour mettre sur pied un programme national de soutien des aidants naturels. Une quantité considérable de renseignements et d'expériences ont été recueillis dans le cadre de consultations poussées auprès des Canadiens au cours de la dernière année. Six aspects prioritaires ont été dégagés :

- La nécessité d'accroître les services de relève des aidants naturels afin d'atténuer le stress et l'épuisement qu'entraîne cette responsabilité 24 heures sur 24.
- La nécessité d'améliorer la sécurité économique des aidants naturels.
- Le désir d'offrir un meilleur soutien de l'emploi et du milieu de travail.
- Le désir d'améliorer les outils d'information et de navigation pour permettre aux aidants naturels d'avoir accès aux ressources disponibles.
- Le besoin de renforcer les organismes communautaires de prestation de soins.
- La nécessité de sensibiliser les gens à la prestation de soins dans notre société et de reconnaître la contribution des aidants naturels.

Notre engagement d'un milliard de dollars sera maintenu. Ce plan sera élaboré de concert avec les gouvernements des provinces et des territoires et nous maintiendrons le délai original de 24 mois pour mener à bien les négociations.

Alors que les négociations sont en cours, un gouvernement libéral agira immédiatement dans les secteurs suivants liés aux priorités dégagées.

- *Congé familial* – Nous allons adopter un nouveau programme dans le cadre du régime d'assurance-emploi afin d'offrir la possibilité à une personne qui prend soin d'un proche gravement malade de toucher des allocations pendant deux mois. Ce congé pourra être pris quelques jours à la fois, jusqu'à concurrence des deux mois prévus, à n'importe quel moment au cours de la carrière de l'aidant. Cette mesure s'ajoute à la prestation de compassion déjà versée au titre de l'assurance-emploi. Les travailleurs qui sont admissibles à l'assurance-emploi pourront bénéficier de ce congé. Ainsi, nous débiterons immédiatement les consultations avec les provinces, les territoires et les groupes représentant les travailleurs autonomes afin d'évaluer comment ces mesures pourraient être élargies. L'admissibilité au congé familial sera basée sur l'émission d'un certificat médical attestant la gravité de l'état de la personne malade. On s'attend à

ce que cette mesure coûte 1,2 milliard de dollars sur cinq ans, mais cela dépendra de la mise en œuvre. Les coûts seront couverts par les revenus provenant de l'assurance-emploi.

- *L'assurance-emploi et la prestation de compassion* – Créé en 2004, ce programme prévoit le versement de prestations d'assurance-emploi aux personnes qui dispensent des soins à un membre gravement malade de leur famille. Quoique différents, son objectif et ses critères servent de complément au programme proposé de congé familial. Les deux programmes vont coexister. Bon nombre des lacunes cernées dans le programme en vigueur seront corrigées. Par exemple, nous élargirons la définition des membres de la famille afin que, outre le père et la mère, le conjoint et les enfants, elle englobe les frères et les sœurs, les grands-parents, les petits-enfants, les beaux-parents, les oncles et les tantes, les neveux et les nièces, les parents adoptifs, les enfants en tutelle et d'autres personnes pouvant être considérées comme membres de la famille de la personne gravement malade. Nous allons aussi prendre des mesures pour faire davantage connaître le programme auprès de la population, et nous mènerons des consultations auprès des parties prenantes et des provinces pour rendre le programme plus accessible, en élargissant l'admissibilité aux prestations afin de tenir compte des besoins des travailleurs à temps partiel. Ces modifications n'auront pas d'incidence sur les coûts, compte tenu du fait que le taux de participation la première année a été nettement inférieur à la capacité du programme.
- *Crédit d'impôt aux aidants naturels* – Nous ferons passer de 10 000 à 15 000 dollars le montant maximal pouvant être réclamé en vertu de ce crédit. Afin de reconnaître l'importance de rejoindre les particuliers à faible et à moyen revenu, nous rendrons ce crédit remboursable. Le coût de cette mesure est estimé à 10 millions de dollars par année.
- *Soins communautaires Canada* – Nous verserons 25 millions de dollars sur cinq ans afin d'encourager des solutions communautaires aux problèmes associés à la prestation de soins. Ce programme sera modelé sur le programme Nouveaux horizons pour les aînés qui connaît un énorme succès.
- *Faciliter l'accès aux ressources pour les aidants naturels* – Nous verserons 25 millions de dollars au cours des cinq prochaines années afin d'aider à mettre au point et à améliorer les outils d'information et de navigation qui permettront aux aidants naturels de trouver les ressources communautaires, d'être au courant de l'aide fiscale et de communiquer avec d'autres dont la situation est semblable.
- *Employeur modèle* – Nous nous assurerons que le gouvernement fédéral, en tant qu'employeur, est à la fine pointe des pratiques en matière de gestion des ressources humaines face aux employés qui assurent des soins non rémunérés.

## POUR LA SÉCURITÉ ET LA TOLÉRANCE AU CANADA

Les Canadiennes et les Canadiens vivent dans l'une des sociétés les plus sûres et les plus tolérantes qui soient. Puisque nous voulons préserver cet état de choses, il nous faut nous garder de toute complaisance.

En 2004, le taux d'homicides au Canada a fait un bond de 12 %. Or, depuis 2001, les deux tiers environ des homicides par arme à feu ont été commis au moyen d'armes de poing, ce qui représente le double de la proportion d'avant 1990. Un fort pourcentage des homicides par arme à feu sont associés à des activités illégales comme le trafic de stupéfiants et les actes de violence associés au gangstérisme. C'est là le contexte dans lequel Paul Martin a annoncé, le 7 décembre 2005, une stratégie en cinq volets pour améliorer la sécurité des collectivités canadiennes :



- **Prohibition des armes de poing** – Un gouvernement libéral modifiera le Code criminel pour rendre illégale la possession d’armes de poing. Nous inviterons les provinces et les territoires – qui ont compétence pour appliquer cette mesure – à emboîter le pas afin d’interdire la possession d’armes de poing à l’échelle nationale. Une exemption sera prévue pour les personnes qui pratiquent le tir à la cible et qui se conforment aux exigences applicables. De plus, nous mettrons sur pied un programme de rachat, assorti d’une amnistie, dans le but de récupérer les armes de poing existantes. Un programme national Échec aux armes à feu offrira des récompenses monétaires pour des renseignements permettant de retirer de la circulation des armes à feu illégales.
- **Exécution de la loi** – Un gouvernement libéral consacrera 315 millions de dollars sur cinq ans aux initiatives suivantes :
  - la mise sur pied d’une équipe d’intervention rapide et de sécurité communautaire avancée de la GRC comprenant 250 officiers additionnels, pour combler des besoins immédiats relatifs au gangstérisme, aux activités impliquant des armes à feu, au crime organisé et au trafic de stupéfiants;
  - des investissements au niveau de l’Agence des services frontaliers du Canada pour embaucher 75 officiers supplémentaires et freiner l’entrée en contrebande d’armes à feu au Canada;
  - l’établissement d’un plan appuyant la sécurité communautaire en milieu rural dans le but d’affecter des ressources à des initiatives de prévention du crime dans les collectivités comptant moins de 100 000 habitants;
  - Nous allons également investir 10 millions de dollars additionnels par année pendant dix ans pour hausser le nombre de personnes qui sont promues membres de la GRC.
- **Action communautaire** – Nous établirons un fonds de prévention contre la violence commise à l’aide d’armes à feu et le gangstérisme; doté de 50 millions de dollars. Ce fonds mettra l’accent sur les jeunes à risque et sur les programmes de perfectionnement des compétences, afin d’aider les jeunes à joindre le marché du travail. Au cours des cinq prochaines années, de nouveaux fonds seront accordés à des organismes et à des administrations publiques pour réduire la violence commise au moyen d’armes à feu et l’activité des gangs dans les centres urbains canadiens.
- **Pénalités plus lourdes** – Un gouvernement libéral déposera de nouveau des dispositions législatives destinées à empêcher les crimes violents et le gangstérisme, et à doubler les peines minimales prévues dans le cas d’actes criminels commis au moyen d’une arme à feu. Ces mesures de réforme empêcheront en outre les tribunaux d’imposer des peines avec sursis lorsqu’il y a eu sévices à la personne, ce qui inclut toute forme d’agression sexuelle, les activités terroristes et les infractions liées au crime organisé.
- **Abolition des droits pour le renouvellement des permis dans le cas des armes d’épaule** – Cette mesure incitera les propriétaires de ces armes à se conformer au Programme canadien des armes à feu.

Un gouvernement libéral prendra d’autres mesures pour rendre nos collectivités et nos rues plus sûres; il proposera de nouveau plusieurs projets de loi qui ont expiré au feuillet en raison de la décision des partis d’opposition de forcer la tenue d’élections en janvier. Nous redéposerons ces projets de loi afin de limiter le recours aux peines avec sursis dans le cas d’infractions graves et violentes, d’appuyer l’implantation d’une réforme des banques de données génétiques, de resserrer les dispositions législatives touchant les enquêtes

dans les cas de conduite avec facultés affaiblies par des stupéfiants et de prévoir des peines plus lourdes en cas de vol d'automobiles et de courses de rue.

C'est en juillet 2005 qu'est entré en vigueur le projet de loi C-2 (protection des enfants). Ce projet de loi, déposé par le gouvernement Martin, renforce le droit pénal afin d'accroître la protection des enfants contre les abus, la négligence et l'exploitation sexuelle, incluant la pornographie juvénile. Il prévoit également des réformes visant à rendre le témoignage des victimes et des témoins vulnérables moins traumatisant.

### *Engagement en faveur de l'égalité et de la tolérance*

Il y a une relation directe entre des collectivités plus sûres et une société plus tolérante et compatissante. Un gouvernement libéral poursuivra son travail de promotion de la tolérance en garantissant la protection des groupes minoritaires. Plus particulièrement, il continuera d'élaborer des initiatives dans le domaine de la justice – tant au pays qu'à l'échelle internationale – afin de combattre le racisme, la propagande haineuse et les crimes haineux. Signe de cet engagement, c'est en mars 2005 qu'a été lancé le tout premier Plan d'action national contre le racisme. Puis, en juillet 2005, le Canada a signé un important protocole international à la Convention sur la cybercriminalité, qui appuie une coopération accrue dans la lutte contre les crimes haineux qui sont commis par le biais de l'Internet.

## **SOLIDIFIER NOTRE TISSU CULTUREL**

Le gouvernement libéral attache beaucoup d'importance à l'expression culturelle qui participe à définir l'identité canadienne. Par la culture, nous affirmons au monde entier qui nous sommes et ce qui a de l'importance pour nous. La culture révèle nos origines et nos espoirs. Elle découvre l'unicité d'une société riche de sa dualité linguistique, de sa culture autochtone et de la diversité de sa population. Elle fait aussi la preuve de notre ouverture sur le monde.

Les auteurs, cinéastes, musiciens et athlètes canadiens rayonnent à l'étranger et projettent le dynamisme, la créativité et l'innovation qui distinguent le Canada. Il est important de considérer l'appui gouvernemental à l'expression à travers les arts, la télévision, les expositions, les langues et la préservation de notre patrimoine comme un investissement, non pas comme une dépense. En tant que secteur économique vibrant, les industries culturelles créent des emplois chez nous et contribuent à notre prospérité. En effet, le secteur culturel canadien est un moteur économique vital qui génère plus de 40 milliards de dollars par année d'activité économique et qui emploie près de 600 000 Canadiens.

Les Libéraux appuient l'expression d'une telle excellence et donneront leur soutien afin que la culture continue à renforcer notre nation, notre unité et notre réputation à l'étranger, en plus d'améliorer considérablement la qualité de vie des Canadiens. C'est pourquoi un gouvernement libéral continuera d'appuyer la culture canadienne par l'entremise d'un éventail de programmes et de politiques.

- **Un avenir en art :** Le gouvernement de Paul Martin a montré un engagement clair envers la culture et les arts en effectuant un des plus importants investissements financiers à long terme jamais réalisé dans notre histoire. En effet, nous avons annoncé, dans le dernier Budget, un nouvel investissement totalisant 860 millions de dollars sur cinq ans dans l'initiative Un avenir en art, ce qui s'ajoute aux 740 millions de dollars déjà investis depuis la création de l'initiative par le gouvernement libéral en 2001. Ce financement prévisible assurera une certaine stabilité au secteur des arts et de la culture au Canada.

Un avenir en art appuie notamment l'excellence, la promotion des arts et de la culture auprès du grand public et la création d'outils pour garantir l'essor des industries culturelles.

- **Conseil des Arts :** Le gouvernement libéral continue à appuyer nos artistes professionnels et nos organismes artistiques sans but lucratif par l'entremise du Conseil des Arts du Canada. À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'organisme, un gouvernement libéral doublera le financement accordé au Conseil des Arts afin qu'il atteigne 300 millions de dollars d'ici 2008.
- **Droit d'auteur :** Le gouvernement libéral a donné suite à plusieurs années de discussions et de consultation en déposant à la Chambre des communes un projet de loi visant à modifier la *Loi sur le droit d'auteur*. Comme ce projet de loi a expiré lorsque l'opposition a forcé une élection, un gouvernement libéral le présentera à nouveau afin de protéger les créateurs et leurs œuvres tout en permettant au grand public de tirer avantage au maximum des grandes possibilités offertes par les technologies digitales.
- **Diversité culturelle :** L'idée canadienne de créer un instrument international pour protéger la diversité et la souveraineté culturelles est devenue réalité en octobre dernier alors qu'une majorité d'États-membres de l'UNESCO signaient la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Quelques semaines plus tard, le gouvernement libéral ratifiait la convention faisant ainsi du Canada le premier pays à le faire. Nous allons maintenant travailler pour convaincre le plus grand nombre de pays à suivre l'exemple canadien afin que la Convention entre en vigueur le plus rapidement possible.
- **Vancouver 2010 :** Les Libéraux reconnaissent la valeur de nos athlètes, de leur engagement envers l'excellence et la persévérance. C'est pourquoi le gouvernement de Paul Martin a fait d'importants investissements par l'entremise de Sport Canada dans la stratégie À nous le podium 2010 et dans des événements nationaux et internationaux. En étant bien outillés, les athlètes canadiens pourront performer lorsque le monde viendra à Vancouver pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2010.
- **Langues officielles :** La dualité linguistique canadienne est au cœur de notre identité, de notre culture et de notre fierté d'appartenir à notre pays. C'est pourquoi un gouvernement libéral appuiera sans équivoque les investissements visant à enrichir et à préserver nos deux langues officielles. La pièce maîtresse de notre engagement est le Plan d'action pour les langues officielles lancé en 2003 avec un financement de 810 millions de dollars sur cinq ans. Le Plan appuie le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les domaines de l'éducation, du développement communautaire et de l'exemplarité de la fonction publique fédérale. Un gouvernement libéral renouvellera le Plan d'action en 2008 et l'accompagnera d'un investissement de 215 millions de dollars par année.

## GESTION DE L'ENVIRONNEMENT – RESPONSABILITÉ ET PERSPECTIVES

Si chaque être humain consommait autant qu'un Canadien ou un Américain moyen le fait à l'heure actuelle, il nous faudrait cinq planètes comme la Terre pour disposer des ressources nécessaires. L'émergence de géants économiques comme la Chine, l'Inde et le Brésil met en relief la nécessité de relever le défi du développement économique durable.

Pour les Libéraux, ce défi fournit aux Canadiens l'occasion de devenir des chefs de file mondiaux au sein d'une économie plus efficiente et respectueuse de l'environnement. Un gouvernement libéral adoptera les

mesures nécessaires pour que les Canadiens soient à l'avant-garde du développement technologique et des solutions aux problèmes mondiaux. Nous devons utiliser avec plus d'efficacité l'énergie et les autres ressources naturelles, ainsi que réduire les déchets et la pollution qui détruisent notre environnement et nuisent à notre santé. C'est une question de *productivité des ressources* – de produire davantage avec moins.

En assainissant l'air et l'eau, en faisant un meilleur usage de notre patrimoine naturel et en adoptant des mesures concertées en matière de changements climatiques, le Canada sera plus compétitif au sein d'une future économie mondiale qui doit réussir la transition vers la viabilité. Les pays qui réussiront sont ceux dont les politiques environnementales et économiques iront de pair.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement libéral a lancé *Projet vert*, une approche intégrée en matière de développement durable qui met à profit l'éventail complet des instruments stratégiques – mécanismes de marché, mesures fiscales et incitatifs destinés aux entreprises et aux consommateurs. Il favorise l'innovation et instaure un savant mélange de mesures réglementaires et facultatives visant à soutenir la protection de l'environnement et la compétitivité de l'économie.

### ***Le bilan libéral en matière d'environnement***

Depuis 1997, les gouvernements libéraux ont investi plus de 10 milliards de dollars afin de favoriser la viabilité de l'environnement. Notre plus récent budget, dans lequel nous avons exposé un plan complet de lutte contre les changements climatiques, est le plus « vert » de l'histoire du pays. Le gouvernement libéral a investi dans une vaste série d'initiatives visant à assainir l'environnement, à protéger la faune et les habitats naturels et à faire en sorte que l'infrastructure soit respectueuse de l'environnement. Nous avons adopté des mesures visant à contrôler les espèces envahissantes et injecté des fonds dans la lutte contre l'infestation de la tordeuse à tête noire de l'épinette en Colombie-Britannique. Nous avons établi des zones de protection marines sur nos trois côtes. Nous avons ciblé nos investissements pour favoriser l'utilisation de nouvelles énergies renouvelables, en particulier le vent et les biocarburants.

En avril 2005, le gouvernement Martin a rendu public un document intitulé *Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques* qui décrit l'ambitieuse stratégie du Canada pour s'acquitter des engagements contractés dans le protocole de Kyoto en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre, comme le CO<sub>2</sub> et le méthane qui sont les principaux responsables du réchauffement de la planète. Parmi les principales mesures qui y sont prévues, mentionnons :

- *Le Fonds pour le climat* – Une institution du marché disposant d'un milliard de dollars achètera des « crédits pour la réduction des émissions » d'entrepreneurs, d'agriculteurs et d'autres qui investissent pour réduire la production de gaz à effet de serre dans le cadre des activités qu'ils exercent.
- *Le Fonds du partenariat* qui nous permettra de collaborer avec les provinces et les territoires de manière à réaliser nos objectifs de lutte contre les changements climatiques en soutenant les grands projets stratégiques qui entraînent d'importantes réductions des émissions. Un financement de deux milliards à trois milliards de dollars sera accordé sur dix ans.
- Des mesures réglementaires qui établiront des « plafonds » d'émissions pour les grandes industries et un objectif de réduction de 25 % des émissions pour les constructeurs d'automobiles.

Il convient de signaler qu'un grand nombre des initiatives visant à réduire les gaz à effet de serre ont des retombées positives très importantes – comme la réduction des polluants atmosphériques et la réduction de la consommation d'énergie, d'où une diminution des coûts. Le gouvernement libéral a aussi :

- Engagé 4 milliards de dollars dans le nettoyage de sites contaminés à travers le Canada.
- Investi afin d'améliorer la santé écologique et l'infrastructure matérielle de nos parcs nationaux.
- Instauré le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités, qui engagera d'importantes sommes d'argent neuf dans le soutien du transport en commun et d'autres projets d'infrastructure respectueux de l'environnement.
- Annoncé, en octobre 2005, un appui de près de 1,2 milliard de dollars à des mesures visant l'efficacité énergétique des résidences et immeubles comprenant le programme ÉnerGuide pour les ménages à faible revenu, le programme Encouragement écoénergétique pour les maisons et des incitatifs pour l'installation d'appareils de chauffage à haute efficacité énergétique.

### ***Le plan libéral pour un Canada durable***

Le plan de lutte contre les changements climatiques du gouvernement libéral constituait la première étape du *Projet vert*. Nous nous appuyerons sur ces efforts en mettant surtout l'accent sur quatre aspects – la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la protection de la nature et l'utilisation d'énergies propres.

**QUALITÉ DE L'AIR :** notre plan de lutte contre les changements climatiques améliore la qualité de l'air partout au Canada et il procure, par ricochet, d'importants bienfaits pour la santé et la qualité de vie. Un gouvernement libéral veillera à assurer la qualité de l'air en adoptant les mesures suivantes :



- *Surveillance et instauration de normes* – Le développement des mécanismes de surveillance et la présentation de rapports sur la qualité de l'air au moyen du nouvel *Indice de la qualité de l'air*. Il fournira aux Canadiens l'information nécessaire pour protéger leur santé. Nous y ajouterons des normes nationales relatives aux émissions atmosphériques afin de déceler les émissions toxiques et les polluants qui causent le smog. Et nous collaborerons avec les États-Unis afin d'améliorer notre accord conjoint sur la qualité de l'air. Nous allons aussi ouvrir la voie à l'élaboration d'une entente visant la réduction du mercure, avec des pays clés comme la Chine, dans le cadre du Programme des Nations Unies sur l'environnement.
- *Norme relative aux carburants renouvelables* – La création, avec la collaboration des provinces et des territoires, d'une *Norme nationale sur les carburants renouvelables* qui exigera, d'ici cinq ans, un contenu moyen de 5 % de carburants renouvelables (par exemple, les biocarburants comme l'éthanol) dans toute l'essence et le diesel vendus au Canada. Nous maintiendrons l'exonération qui s'applique à la taxe d'accise sur les biocarburants. Ces mesures contribueront à améliorer la qualité de l'air tout en favorisant l'éclosion d'une nouvelle industrie des biocarburants au Canada et la création d'un important nouveau marché pour les agriculteurs.

**QUALITÉ DE L'EAU :** *le Plan de revitalisation et d'initiative en matière d'écosystèmes* – Le gouvernement libéral, en collaboration avec les provinces, a aboli le prélèvement massif d'eau dans les grands bassins hydrographiques du Canada. Ceux-ci requièrent une intendance continue. Si réélu, un gouvernement libéral mettra en œuvre un plan sur dix ans pour la revitalisation et l'initiative nationale en matière d'écosystèmes, d'une valeur d'un milliard de dollars.

Le plan vise le plus vaste écosystème d'eau douce au monde, à savoir les bassins des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, ainsi que d'autres cours d'eau menacés par la pollution, notamment la ligne de partage des eaux du lac Winnipeg. Il inclura des projets de repérage et de revitalisation des écosystèmes gravement menacés qui incluent nos bassins hydrographiques. Plus de la moitié de la population canadienne vit dans ces écosystèmes, où sont générés 75 % de la production industrielle et 25 % de la production agricole du Canada.

Le plan de revitalisation s'ajoute aux programmes fédéraux, provinciaux et municipaux dont les coûts sont partagés, comme le Plan d'action des Grands Lacs et le Plan d'action du Saint-Laurent. Bien que ces initiatives aient contribué à des changements significatifs dans plusieurs secteurs, il reste beaucoup à faire pour protéger nos plus importants écosystèmes des principaux dangers qui les menacent. L'initiative nationale en matière d'écosystèmes permettra de restaurer les secteurs qui ont été pollués dans le passé – par exemple, par des toxines industrielles qui ont été rejetées dans l'eau et qui se sont accumulées dans les sédiments, causant ainsi la perte d'habitats, et contaminant le poisson et la faune. Elle permettra aussi de s'attaquer aux problèmes que posent la croissance et le développement grâce à la recherche de solutions à l'augmentation des déchets due à l'accroissement de la population, à l'agriculture intensive et à de nouveaux défis comme la pollution de sources non ponctuelles provenant de produits pharmaceutiques. Le gouvernement continuera à lutter contre la pollution de source ponctuelle provenant des dépotoirs industriels qui contaminent l'eau par le biais de la réglementation fédérale telle que la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et la *Loi sur les pêches*.

Le Plan de revitalisation et d'initiative nationale en matière d'écosystèmes, d'une valeur d'un milliard de dollars prévoira :

- La restauration des sites dégradés et menacés sur l'ensemble du territoire des Grands Lacs et du Saint-Laurent, comme celui du Technoparc de Montréal et le Port d'Hamilton, au coût de 500 millions de dollars sur 10 ans.
- La restauration du lac Winnipeg par l'abaissement des concentrations de polluants dangereux, comme l'azote et le phosphore, au coût de 120 millions de dollars sur 10 ans; et en développant des pratiques exemplaires et autres lignes de partage des eaux clés au coût de 80 millions de dollars sur 10 ans.
- L'identification et l'examen des menaces écologiques actuelles ou grandissantes dues à la croissance de la population, d'espèces exotiques, et de nouvelles substances comme les pharmaceutiques qui se retrouvent dans l'environnement, au coût de 100 millions de dollars sur 10 ans, en vue de trouver des solutions.
- Le financement de recherches scientifiques afin d'améliorer notre compréhension des effets dynamiques de l'activité humaine, des espèces exotiques et des changements climatiques sur ces écosystèmes, au coût de 200 millions de dollars sur 10 ans.





**PROTECTION DE LA NATURE :** les Libéraux s'engagent à protéger le vaste patrimoine naturel du Canada. Nous mettrons en œuvre un plan qui s'attaquera aux problèmes de conservation les plus urgents qui relèvent du mandat du gouvernement fédéral. Ce plan englobera :

- *Les parcs nationaux et les régions protégées* – Nous allons élargir le réseau canadien de parcs nationaux et de régions protégées afin de sauvegarder nos zones naturelles les plus précieuses et de protéger les habitats les plus importants pour notre faune. Nous collaborerons avec les administrations provinciales et territoriales à l'établissement ou à l'élargissement de parcs nationaux au Manitoba, à Terre-Neuve, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Un gouvernement libéral appuiera ces mesures par un investissement de 150 millions de dollars sur cinq ans.

**UTILISATION D'ÉNERGIE PROPRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES :** à la récente Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Montréal, le Premier ministre Martin a lancé l'appel suivant :

*« Les jours où on débattait des effets du changement climatique sont révolus. Nous n'avons plus à demander aux gens d'imaginer ces effets, car nous les constatons ... Le changement climatique est causé principalement par l'activité humaine – et surtout par la façon dont nous produisons et utilisons de l'énergie. En termes simples, nos économies – voire nos sociétés – ne peuvent pas soutenir ce rythme de consommation. »*

Le plus grand défi de la lutte aux changements climatiques consiste à rompre le lien établi de longue date entre la croissance économique et l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre. Le complexe industriel du Canada requiert beaucoup d'énergie, et la consommation de l'énergie est responsable d'à peu près 85 % des gaz à effet de serre produits au Canada.

Les carburants fossiles demeureront la principale source d'énergie au monde dans un proche avenir. En dépit de ses répercussions importantes sur l'environnement, la demande en carburants fossiles est en pleine croissance, surtout en Chine qui compte maintenant pour plus du tiers de l'accroissement de la demande mondiale de pétrole. Manifestement, le monde a besoin de percées technologiques qui permettront de concilier croissance économique et réduction des effets néfastes sur le climat. Un gouvernement libéral mettra l'accent sur l'amélioration de la conservation et de l'efficacité énergétiques, la transformation de l'économie d'énergie par l'innovation et l'accroissement de l'approvisionnement en sources conventionnelles d'énergie propre et en de nouvelles formes d'énergies renouvelables.

## Le plan d'action de Montréal sur les changements climatiques

À titre d'organisateur de la *Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques – Montréal 2005* qui vient de se terminer, le gouvernement libéral a invité le reste du monde au Canada, parce qu'il comprend que notre pays doit assumer ses responsabilités internationales si nous voulons relever les défis environnementaux qui se posent chez nous et dans le monde entier.

*Suite sur la page suivante*

Durant cette conférence fructueuse, des représentants de plus de 180 pays se sont réunis en vue de dresser le *Plan d'action de Montréal*, feuille de route de la future approche mondiale de coopération en matière de changements climatiques. Alors que la présidence de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques continuera d'être assumée par le Canada en 2006, un gouvernement libéral dirigera la mise en œuvre de ce plan. Cela signifiera :

- Améliorer le Protocole de Kyoto et la Convention-cadre des Nations Unies par le renforcement et la simplification des mécanismes visant à favoriser les projets qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et qui appuient le développement durable dans les pays en développement ainsi que développé.
- Veiller à la mise en œuvre d'initiatives internationales efficaces d'adaptation aux effets des changements climatiques, et de développement et de transfert de technologies.
- Amorcer des discussions sur les engagements que les pays industrialisés prendront après 2012, année où se terminera la première période du protocole de Kyoto.
- Lancer un dialogue sur une action collective à long terme sur les changements climatiques qui permettra à *tous* les pays signataires de la Convention-cadre des Nations Unies – y compris les États-Unis – d'explorer des solutions novatrices qui rapprocheront les pays du monde entier dans la lutte contre les changements climatiques.

En prenant les devants sur le Plan d'action de Montréal, un gouvernement libéral cherchera à renforcer la détermination du monde à lutter contre les changements climatiques, pendant qu'ici au Canada, il fera avancer ses propres initiatives en vue d'honorer ses engagements envers l'Accord de Kyoto.

## ÉDIFIER UNE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE PLUS JUSTE ET PLUS SÛRE

Le monde évolue rapidement et de façon fondamentale. Nous sommes témoins d'un important rééquilibrage des puissances mondiales à la suite de l'émergence de pays comme la Chine et l'Inde qui joignent les rangs des grandes puissances économiques et militaires. De nombreuses puissances établies cherchent à maintenir leur influence grâce à l'intégration régionale et à de nouvelles alliances. La sécurité, la prospérité et la qualité de vie du Canada seront de plus en plus touchées par ces transformations planétaires et par les défis qu'elles engendrent, du spectre du terrorisme international à la menace posée par les maladies virulentes, en passant par les changements climatiques et l'étiollement des stocks de poissons.

Dans ce monde de géants – ceux qui sont présents depuis déjà longtemps et ceux qui apparaissent présentement –, les pays peu peuplés comme le Canada risquent d'être relégués au second plan, de voir leur influence diminuée et leur compétitivité minée. C'est pourquoi le Canada a besoin d'un gouvernement résolu et créatif dans la défense des intérêts de la nation.

Le Premier ministre Paul Martin a adopté une approche proactive à l'égard de la présence du Canada sur la scène mondiale – il s'est engagé à garantir au Canada un rôle encore plus influent et plus méritoire (voir l'encadré). *L'Énoncé de politique internationale du Canada* publié par le gouvernement Martin en avril 2005 propose un plan détaillé visant à soutenir et à guider cet élan dynamique.

## L'influence du Canada sur la scène internationale

Avec un gouvernement libéral dirigé par Paul Martin, le Canada continuera de jouer un rôle méritoire et influent sur la scène internationale, en s'inspirant des remarquables accomplissements attribuables à l'activisme et au leadership du Canada, dont voici quelques exemples :

- Une Canadienne occupe le poste de Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
- Ce sont des Canadiens qui ont dirigé la mission internationale ayant supervisé les élections de janvier 2005 en Irak, qui ont commandé la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan et qui ont dirigé la force multinationale dépêchée en Haïti. De plus, c'est un général canadien qui préside le comité militaire de l'OTAN.
- Un Canadien a présidé le conseil d'administration de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'an dernier, alors même que se déroulaient d'intenses discussions sur la façon de tempérer les ambitions nucléaires de l'Iran. Au cours de chacune des trois dernières années, le Canada a présenté des résolutions à l'assemblée générale des Nations Unies – et les a fait adopter – invitant l'Iran à améliorer son dossier au chapitre des droits de la personne.
- Paul Martin a joué un rôle clé dans le succès de la campagne internationale visant à alléger l'écrasant fardeau de la dette de certains des pays les plus pauvres du monde.
- Le Canada a fait preuve de leadership sur la scène internationale pour lutter contre le VIH/sida et d'autres maladies dans les pays en développement, notamment en devenant le premier pays à adopter une loi autorisant les fabricants de produits pharmaceutiques génériques à fabriquer des produits pharmaceutiques brevetés à l'intention des pays aux prises avec une crise sanitaire.
- Le Canada a été l'un des sept donateurs les plus généreux au lendemain du tsunami de décembre 2004 et du récent séisme au Cachemire.
- Tout récemment, le Canada a fait preuve de leadership sur la scène internationale dans le dossier de l'environnement planétaire en accueillant la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, à Montréal.

### *Leadership dans l'arène diplomatique*

L'avion et les communications instantanées réduisent les distances à l'échelle planétaire et tous les pays deviennent plus interdépendants du fait que des préoccupations de portée mondiale relatives à l'économie, à l'environnement et à la sécurité. C'est pourquoi la communauté internationale a assumé une plus grande responsabilité collective en vue d'assurer le bien-être des populations de la planète. Qu'il s'agisse des droits de la personne, des conflits civils ou de l'environnement, les Nations Unies et d'autres organisations internationales abordent désormais des sujets qui, jusqu'alors, relevaient exclusivement de l'État-nation.

Un gouvernement dirigé par Paul Martin veillera à ce que le Canada joue un rôle de premier plan afin de préserver la pertinence des organisations internationales. Cela va bien au-delà de notre rôle plus traditionnel de médiateur. Aux Nations Unies et ailleurs, un Canada dirigé par un gouvernement libéral cherchera activement à faire bouger les choses. Voici des exemples à cet égard :



- Le leadership actif dont a fait preuve le Premier ministre Martin a été déterminant dans le contexte de l'adoption récente, par les Nations Unies, de la doctrine de la *responsabilité de protéger* qui permettra aux Nations Unies de mener des interventions humanitaires lorsque des gouvernements prennent part à des crimes contre l'humanité, comme des campagnes de « purification ethnique », ou ne font rien pour les empêcher.

- Le Canada continuera de réclamer d'autres réformes importantes des Nations Unies, comme la mise sur pied d'un Conseil permanent des droits de la personne. Illustrant l'engagement continu du Canada envers la promotion des droits de la personne, un gouvernement libéral lancera une série d'initiatives visant à promouvoir et à protéger les droits de la personne. Ces initiatives comprendront des programmes éducatifs, des bourses, de la recherche, la promotion du dialogue, et un appui au projet du Musée canadien des droits de la personne à Winnipeg et au Centre mondial pour le pluralisme à Ottawa.



- Un gouvernement libéral prônera un multilatéralisme renouvelé. Plus précisément, nous continuerons de diriger les efforts en vue de créer une nouvelle tribune, le L20, qui réunira les dirigeants d'une vingtaine de pays industrialisés et de pays en développement dans le but de s'attaquer directement à certains des problèmes mondiaux les plus urgents, touchant notamment l'environnement, les menaces de pandémie, le terrorisme international et la réforme des institutions multilatérales elles-mêmes.

- Le gouvernement libéral a contribué de façon soutenue et diverse au processus de paix au Proche-Orient. Uniquement au cours de la dernière année, le Canada a versé plus de 50 millions de dollars pour aider les Palestiniens à bâtir les institutions propres à un État véritablement indépendant et démocratique.

Un gouvernement dirigé par Paul Martin défendra les valeurs canadiennes et jouera un rôle dynamique et constructif dans l'édification d'un monde juste et sûr.

- **Interdire la militarisation de l'espace** – Les Libéraux s'opposent fermement à la militarisation de l'espace et conviennent que la meilleure façon d'empêcher une course aux armements dans l'espace est d'intervenir avant même qu'elle ne s'amorce. Bien que les traités internationaux en vigueur interdisent clairement le déploiement d'*armes de destruction massive* dans l'espace, il n'existe aucun accord multilatéral interdisant le déploiement d'autres types d'armes. Un gouvernement libéral s'appuiera sur la réputation internationale qu'il a méritée grâce à des initiatives importantes sur des questions comme le désarmement et la convention sur les mines antipersonnel et dirigera une campagne internationale auprès des Nations Unies pour établir un traité interdisant le déploiement de *quelque arme que ce soit* dans l'espace.

### ***Leadership en matière de développement international***

L'aide au développement, autrement dit l'aide internationale, vise avant tout à aider les gens à se prendre en main. Grâce au soutien de pays comme le Canada, les pays en développement ont fait de réels progrès ces 40 dernières années. L'espérance de vie a augmenté de plus du tiers pour atteindre 63 ans. Les taux de mortalité infantile ont chuté de moitié. Les revenus moyens ont doublé et les taux d'alphabétisation ont grimpé à plus de 80 % en moyenne.

En dépit de ces progrès impressionnants, il reste encore beaucoup à faire. Plus d'un milliard de personnes doivent encore s'efforcer de survivre avec moins de 1 dollar par jour. Dans certaines régions d'Afrique,

des générations entières risquent d'être décimées par le VIH/sida. À l'échelle internationale, plus de 100 millions d'enfants, des filles pour les deux tiers, ne fréquentent pas l'école.

En septembre 2000, la communauté internationale a fixé des objectifs précis – les Objectifs des Nations Unies du Millénaire pour le développement – afin de réduire la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la discrimination à l'endroit des femmes et la détérioration de l'environnement d'ici 2015. Un gouvernement libéral maintiendra son engagement à réaliser ces objectifs. Nous voulons aussi faire en sorte que notre aide bénéficie aux populations qui en ont le plus besoin et qu'elle ne soit pas gaspillée en frais administratifs futiles.

L'examen de la politique internationale entrepris par le gouvernement Martin a conclu que le budget annuel du Canada au titre de l'aide internationale – 3,6 milliards de dollars en 2005 – a été beaucoup trop éparpillé dans un nombre trop élevé de programmes dans plus de 150 pays. Les fonds qui étaient consacrés à l'aide internationale pour le compte des Canadiens n'ont pas été utilisés aussi efficacement qu'ils auraient pu l'être. C'est pourquoi le gouvernement libéral a décidé de ramener le nombre de bénéficiaires du soutien offert par le Canada à 25 partenaires en développement particulièrement démunis, dont plus de la moitié se trouvent en Afrique. La nouvelle politique du Canada en matière d'aide concentrera également les dépenses dans cinq secteurs qui constituent les grands vecteurs du développement : la santé, l'éducation, la gouvernance, l'expansion locale du secteur privé et l'environnement. La promotion de l'égalité entre les sexes constituera un thème commun à ces cinq secteurs.

S'il est réélu, le gouvernement libéral prendra les mesures spécifiques suivantes :

- *Prolonger l'engagement du Canada envers l'aide au développement* – La communauté internationale s'est donnée pour objectif commun de réduire la pauvreté. En 2002, les pays donateurs ont accepté d'aider les pays en développement qui s'engagent à réduire la pauvreté et qui mettent en place des politiques saines. C'est ce que l'on a appelé le « Consensus de Monterrey ». Cette même année, le gouvernement libéral s'est engagé à doubler l'aide publique au développement (APD) entre 2001 et 2010. Nous allons maintenir cet engagement qui implique que l'APD augmentera de 8 % par année en moyenne, ce qui représente le plus haut taux d'augmentation soutenue de tous les programmes majeurs du gouvernement.
- *Bourses Pearson* – Aucun nom n'est plus symbolique des valeurs, de la vision globale et de l'indépendance de la voix du Canada que Lester Bowles Pearson. Pour commémorer son idéalisme pragmatique et ses réalisations, un gouvernement libéral créera les *Bourses Pearson*.
  - Tous les ans 50 bourses d'études seront accordées afin d'attirer des étudiants les plus exceptionnels de 25 pays partenaires en développement du Canada. Ces bourses seront valides dans toutes les universités canadiennes, pourront être utilisées pour des études de premier cycle ou des études supérieures et ne seront pas limitées à un domaine précis. Les Bourses Pearson seront des investissements canadiens durables dans nos partenaires en développement au fil des ans en vue d'établir de solides liens de coopération et d'amitié.
  - De plus, 25 bourses Pearson seront accordées chaque année à des étudiants Canadiens exceptionnels afin de leur permettre d'aller étudier à l'étranger dans des domaines liés à l'héritage de Lester Pearson comme le multilatéralisme, le développement international et les droits de la personne. Avec le temps,



le Canada constituera ainsi un groupe exceptionnel de spécialistes qui pourront relever les défis du développement et du renforcement de démocraties stables.

Les bourses commenceront à être décernées à partir de 2007–2008 suite à la création d'un comité composé d'universitaires, de spécialistes des relations internationales et de professionnels des affaires étrangères. Les bourses Pearson couvriront les frais de transport, de scolarité, d'hébergement et d'études. Le coût estimé du programme sera de 60 millions de dollars sur cinq ans.

### ***Appuyer les Forces armées canadiennes – Une nouvelle politique et de nouvelles ressources***

Le premier devoir de tout gouvernement est de protéger ses citoyens. De nos jours, cette tâche est plus difficile en raison des menaces nouvelles : l'effondrement et la fragilisation de certains États, les organisations criminelles internationales, la prolifération des armes, et la présence de terroristes qui n'hésitent nullement à sacrifier des vies humaines, y compris la leur.

Dans l'*Énoncé de politique internationale du Canada*, le gouvernement libéral s'engage à défendre le Canada, à faire sa part afin de protéger la partie septentrionale du continent nord-américain et à préserver la souveraineté du Canada, notamment dans l'Arctique. Cette nouvelle stratégie de défense regroupe les grands éléments suivants :

- ***Commandement Canada*** – Il y aura restructuration en profondeur de nos opérations militaires intérieures pour qu'elles relèvent d'un commandement unifié, et ainsi de s'assurer que les Forces canadiennes disposent d'une seule chaîne de commandement, ce qui leur permettra d'intervenir plus rapidement et de manière plus efficiente en cas de crise.
- ***Des effectifs accrus*** – Nous ajouterons 5 000 membres à la Force régulière et 3 000 membres à la Réserve, ainsi que du matériel de pointe nécessaire pour faire leur travail de la façon la plus sécuritaire possible. Nous serons ainsi plus à même d'intervenir lors de catastrophes humanitaires, de manière que le Canada puisse jouer un rôle de premier plan dans les opérations de soutien de la paix.
- ***De nouvelles ressources*** – Nous investirons 13 milliards de dollars de plus dans notre capacité de défense au cours des cinq prochaines années. Il s'agit de la plus importante augmentation des budgets de la défense en 20 ans. Nous procéderons à l'acquisition de nouveaux appareils de transport aérien tactique pour les Forces canadiennes. Nous ferons également l'acquisition de nouveaux hélicoptères à capacité moyenne et grande, de camions logistiques, d'aéronefs utilitaires pour la recherche et le secourisme et d'installations spécialisées pour la Deuxième Force opérationnelle interarmées – l'unité canadienne d'élite chargée de la lutte contre le terrorisme. Grâce à ces investissements, les Forces canadiennes, qui accomplissent déjà de l'excellent travail, pourront faire encore plus.
- ***Engagement à transformer les Forces canadiennes*** – Avec la hausse historique du financement de la défense annoncée dans le dernier budget, l'Énoncé de la politique de défense dans le cadre de l'examen de notre politique internationale et la nomination de nouveaux dirigeants militaires ayant une longue expérience des missions à l'étranger, le gouvernement Martin a entrepris la plus importante transformation des Forces canadiennes depuis la Deuxième Guerre mondiale. L'armée qui découlera de cette transformation sera davantage concentrée sur les opérations et sera mieux structurée, mieux entraînée et mieux équipée pour contribuer à la sécurité du Canada tout en aidant à établir la stabilité dans les points chauds à





l'étranger. Un gouvernement libéral demeure déterminé à fournir les ressources nécessaires pour transformer l'armée canadienne.

Le meilleur moyen pour le Canada d'apporter une contribution tangible en situation d'après-conflit est de miser sur une démarche « 3D », c'est-à-dire déployer des efforts en matière de Défense pour renforcer la sécurité et la stabilité, user de Diplomatie pour améliorer le processus de reconstruction et de stabilisation et veiller à ce que l'aide au Développement soit plus efficace.

- *Sécurité et reconstruction en Afghanistan* – Afin d'appliquer cette approche intégrée, le gouvernement Martin a déployé une équipe de « reconstruction provinciale » à Kandahar en août 2005. Cette nouvelle mission, qui n'est pas sans danger, s'inscrit dans les efforts de la communauté internationale pour porter la lutte au terrorisme dans l'un de ses terreaux les plus fertiles. Cela permettra à une démocratie naissante de s'enraciner et de redonner espoir au peuple afghan. L'équipe intégrée comprend des membres des Forces canadiennes et des fonctionnaires de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), d'Affaires étrangères Canada et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Sa mission consiste à aider le gouvernement afghan à exercer une saine gouvernance et à assurer la sécurité ainsi qu'à fournir des services essentiels à la population. En février 2006, le Canada déploiera un groupe d'intervention et un quartier général de brigade à Kandahar, de sorte que plus de 2 000 Canadiens seront alors à pied d'œuvre dans le sud de l'Afghanistan. Outre cette ambitieuse mission, le Canada fournit son expertise et un soutien direct dans d'autres zones de conflit, notamment en Haïti et dans la région du Darfour, au Soudan.
- *Centre Pearson pour la formation en maintien de la paix* – Le Canada peut être fier de sa tradition de maintien de la paix et est maintenant un chef de file mondial des opérations de soutien de la paix. Le *Centre Pearson pour la formation en maintien de la paix*, dont le campus principal est situé sur l'ancienne base des Forces canadiennes de Cornwallis, en Nouvelle-Écosse, possède des compétences exclusives lui permettant d'offrir à des fonctionnaires civils et militaires de nombreux pays partenaires des activités de formation concernant l'instauration de la paix et la prévention des conflits. Au cours des cinq prochaines années, un gouvernement libéral fournira un financement à long terme de 20 millions de dollars afin de permettre au Centre Pearson de continuer de donner une formation en maintien de la paix qui soit pertinente dans le contexte des facteurs qui sous-tendent la sécurité au XXI<sup>e</sup> siècle.

# UN GOUVERNEMENT RESPONSABLE ET EFFICIENT



*Les libéraux de Paul Martin*

# UN GOUVERNEMENT RESPONSABLE ET EFFICIENT

Pour pouvoir exercer un leadership, le gouvernement a besoin du consentement éclairé des Canadiennes et des Canadiens. Il doit donc être transparent et responsable de tous ses gestes. C'est pourquoi le gouvernement de Paul Martin est intervenu de façon directe et immédiate afin de corriger les abus liés au programme des commandites. Ces abus étaient en bout de ligne des cas d'exception au sein du gouvernement et de la fonction publique du Canada, et le Premier ministre Martin a pris des mesures exceptionnelles pour y mettre fin. Parallèlement, le gouvernement libéral a adopté les normes les plus strictes qui soient, édictant de nouvelles lois et procédures pour faire du gouvernement du Canada l'un des gouvernements les plus responsables que l'on puisse trouver sur la planète. Voici plus précisément ce qu'a accompli le gouvernement libéral de Paul Martin :

- Il a aboli le programme des commandites dès qu'il est arrivé au pouvoir, il y a deux ans.
- Il a donné suite de manière complète au rapport de la vérificatrice générale du Canada sur le programme des commandites :
  - en mettant sur pied la commission indépendante présidée par le juge Gomery et en transmettant le premier rapport de cette commission à la GRC pour la prise des mesures qui s'imposaient;
  - en nommant un procureur spécial chargé de recouvrer toutes les sommes détournées;
  - en remboursant *intégralement* l'argent qui, selon le juge Gomery, n'aurait pas dû être versé à l'aile québécoise du Parti libéral du Canada.
- Il a nommé le premier commissaire à l'éthique indépendant et le premier conseiller sénatorial en éthique du Canada et il a publié des lignes directrices claires sur la conduite et les responsabilités des ministres et d'autres titulaires de charges publiques.
- Il a mis en place de nouvelles politiques de divulgation proactive des frais de voyage et d'accueil des hauts fonctionnaires, des ministres et des membres de leur personnel. En outre, le détail des marchés de l'État dont la valeur dépasse 10 000 dollars est maintenant affiché sur l'Internet.
- Il a déposé la *Loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs d'actes répréhensibles* dans le but de protéger ces derniers.
- Il a amélioré la gestion de la fonction publique en renforçant la fonction de contrôleur général – ce qui comprend la nomination de contrôleurs indépendants dans chaque ministère – et en adoptant une nouvelle *Politique sur la vérification interne* applicable à l'ensemble de l'administration publique fédérale.



- Il a resserré la gouvernance des sociétés d'État, notamment au moyen d'un mécanisme fondé sur le principe du mérite pour la nomination des chefs de la direction, des administrateurs et des présidents de conseil d'administration.
- Il a renforcé la démocratie parlementaire :
  - en laissant plus de latitude aux députés du gouvernement pour qu'ils puissent intervenir au nom de leurs commettants, grâce à la tenue d'un plus grand nombre de « votes libres » au Parlement;
  - en multipliant les occasions pour les comités parlementaires de proposer des modifications aux projets de loi du gouvernement;
  - en instaurant des procédures transparentes de nomination et d'approbation des candidats aux postes clés au gouvernement, notamment à la Cour suprême ainsi qu'au sein des conseils d'administration des sociétés d'État et des organismes gouvernementaux.

C'est le 1<sup>er</sup> février 2006 que le juge Gomery doit rendre public le deuxième volet de son rapport qui fera des recommandations suite à son enquête sur les circonstances à l'origine des abus qui ont entaché le programme des commandites. Le Premier ministre Martin avait promis de déclencher des élections peu après le dépôt des recommandations du juge Gomery. Les partis d'opposition ont toutefois choisi de rejeter ce calendrier raisonnable et de forcer la tenue d'une campagne électorale anticipée pendant la période des Fêtes. Un gouvernement dirigé par Paul Martin soumettra sans délai le second rapport du juge Gomery à un comité parlementaire pour qu'il l'étudie et formule des conseils au gouvernement et au Parlement.

- *Réforme et renouveau démocratiques* – Un gouvernement libéral continuera d'examiner les fondements du renouveau démocratique, après une première série de réformes parlementaires couronnées de succès entreprises en février 2004 avec le *Plan d'action pour la réforme démocratique*. Le gouvernement Martin a par la suite organisé une série de tables rondes régionales constituées d'intervenants, d'universitaires et d'autres groupes clés afin d'étudier des questions et enjeux sous-jacents qui justifient des réformes démocratiques. Parallèlement, le gouvernement a commandé des recherches universitaires dans certains domaines. Au cours de la prochaine année, un gouvernement libéral engagera un dialogue avec les Canadiens afin de définir les valeurs et les principes qu'ils veulent retrouver dans leurs institutions démocratiques.



# INVESTIR POUR ASSURER LA PROSPÉRITÉ DU CANADA



*Les libéraux de Paul Martin*



# INVESTIR POUR ASSURER LA PROSPÉRITÉ DU CANADA

Les nouveaux engagements financiers pris dans le cadre de ce programme sont abordables. Ils traduisent l'approche saine à l'égard de la gestion des finances publiques appliquée depuis 12 ans par Paul Martin à titre de ministre des Finances, puis de Premier ministre. Nous maintiendrons l'équilibre budgétaire et la réserve pour éventualités pour nous prémunir contre les imprévus. Si cette réserve annuelle n'est pas requise, elle servira à rembourser la dette et à réduire les paiements d'intérêt futurs, ce qui dégagera de nouvelles ressources pour financer les priorités des Canadiennes et des Canadiens. En outre, les excédents imprévus, s'il en est, seront affectés, à parts égales, aux réductions d'impôt, aux investissements dans les priorités et au remboursement accéléré de la dette.

## *Projections financières sommaires : tableau 1*

Le tableau 1 ci-après résume le cadre financier complet des engagements du programme des Libéraux. Suit une explication des lignes de ce tableau.

*La ligne 1* – l'excédent sous-jacent sur la base du statu quo – représente la différence entre les revenus et les dépenses compte tenu des mesures prises dans le cadre du budget de février 2005 ou avant, mais non des mesures adoptées ou promises après ce budget. Les données de cette ligne sont dérivées de la moyenne des projections économiques et financières détaillées d'un groupe de prévisionnistes du secteur privé qui sont présentées dans la *Mise à jour économique et financière* de novembre 2005 (la « *Mise à jour* »). Les projections s'appuient sur les politiques fiscales et de dépenses en place dans la foulée du budget de février dernier; elles sont les plus formelles et les plus objectives qui soient. (On trouvera des précisions et une description de la méthodologie aux pages 72 à 104 de la *Mise à jour*.)

*La ligne 2* indique la réserve pour éventualités établie au début de chaque exercice à titre de coussin contre les imprévus. Nous maintiendrons cette réserve à 3 milliards de dollars. Comme le présent exercice est aux trois quarts terminé, nous avons ramené le montant de la réserve pour éventualités à 2,5 milliards pour 2005–2006. Toute fraction de cette réserve qui demeurera inutilisée à la fin de l'exercice servira à rembourser la dette du gouvernement.

*La ligne 3* indique le coût de toutes les mesures instaurées par le gouvernement Martin après le budget de 2005, mais avant la *Mise à jour*. Ces mesures totalisent 10,8 milliards de dollars et sont indiquées au tableau 1.2 (page 14) de la *Mise à jour*. Elles comprennent notamment la réponse du gouvernement à la hausse des coûts de l'énergie et les paiements de cet hiver pour les familles à faible revenu; le coût de la prolongation de la missions de nos militaires en Afghanistan; la réduction substantielle des loyers des aéroports; et l'entente avec la province d'Ontario qui comprend des sommes importantes pour l'installation des immigrants, l'éducation supérieure, le logement abordable et l'environnement.

*La ligne 4* indique le coût des mesures décrites dans la *Mise à jour* incluant les réductions d'impôt sur le revenu des particuliers proposées par le gouvernement Martin dans le cadre de la *Mise à jour* et adoptées par le Parlement avant sa dissolution. Ces réductions d'impôt sont donc en vigueur. Elles comprennent la hausse soutenue du montant personnel de base (c'est-à-dire le montant de revenu que les Canadiens



peuvent gagner en franchise d'impôt) et la réduction du taux marginal d'imposition le plus bas, qui passe de 16 % à 15 %; ces deux mesures s'appliquent rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

*La ligne 5* contient des mesures annoncées après la publication de la *Mise à jour* mais avant que l'émission des brefs d'élection. Elles sont décrites dans le **tableau 2** ci-après et comprennent notamment des engagements faits lors de la rencontre entre les premiers ministres et les dirigeants autochtones en novembre, l'aide d'urgence pour les producteurs canadiens de grains de d'oléagineux, des fonds pour moderniser l'industrie forestière et soulager les communautés, ainsi que des améliorations à notre système d'immigration.

*La ligne 6* indique la différence entre la ligne 1 – l'excédent sous-jacent original – et la somme des lignes 2, 3, 4 et 5. Il s'agit du point de départ du programme de chacun des partis, soit la « marge de manœuvre » financière de 18,3 milliards de dollars qui pourrait servir à financer les mesures qu'ils proposent\*. Si l'un des partis déroge à ce point de départ, il doit expliquer quelles mesures en place il modifierait. Par exemple, réduirait-il les baisses d'impôt adoptées par voie législative ? Abolirait-il des programmes déjà approuvés et financés par le biais de budgets antérieurs ?

*La ligne 7* indique **4,1 milliards de dollars** pour de nouvelles initiatives auxquelles les Libéraux se sont engagés dans le cadre de la présente campagne en date du 7 janvier 2006, lesquelles figurent au **tableau 3** ci-après.

*La ligne 8*, qui totalise **14,2 milliards de dollars**, indique la différence entre les lignes 6 et 7, soit le montant disponible pour d'autres initiatives. Une partie de ce solde sera affecté aux mesures qui seront annoncées plus tard au cours de la campagne. Un rapprochement ultime sera présenté avant le jour du scrutin.

### ***Mesures annoncées dans le cadre de la campagne : tableau 3***

Le tableau 3 indique le coût, sur six ans, des mesures dévoilées au cours de la campagne, en date du 7 janvier, par le biais d'annonces ou du présent document. Le cas échéant, nous avons inclus les montants déjà prévus dans la *Mise à jour* – pour améliorer l'éducation postsecondaire, par exemple. Nous avons soustrait ces montants au bas du tableau 3 pour indiquer, sur la dernière ligne, le montant net des nouveaux crédits nécessaires, soit 4,1 milliards de dollars.

Le coût par exercice a été estimé de façon sommaire dans la mesure possible. Dans les autres cas, le montant complet sur cinq ans a été réparti au *pro rata*. Les budgets ultérieurs préciseront la répartition des coûts. Les totaux indiqués au tableau 3 sont donc beaucoup plus élevés que les montants annuels, à la seule condition qu'il n'y ait aucun déficit au cours de la période envisagée.

\* Nous n'avons pas inclus la marge de prudence économique additionnelle utilisée aux fins de planification budgétaire. Cette marge est normalement disponible pour le financement de mesures mais, si les projections fondées sur la meilleure estimation employées ici devaient être erronées, un gouvernement libéral fera des ajustements ultérieurs pour éviter un déficit.

TABLEAU 1

| Perspectives financières, y compris les mesures annoncées dans le cadre du programme électoral |                        |         |         |         |         |         |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|
|                                                                                                | (milliards de dollars) |         |         |         |         |         |        |
|                                                                                                | 2005-06                | 2006-07 | 2007-08 | 2008-09 | 2009-10 | 2010-11 | TOTAL  |
| 1. Excédent sous-jacent selon le statu quo                                                     | 13,4                   | 15,0    | 16,4    | 15,7    | 16,5    | 19,8    | 96,8   |
| 2. Moins: réserve pour éventualités                                                            | (2,5)                  | (3,0)   | (3,0)   | (3,0)   | (3,0)   | (3,0)   | (17,5) |
| 3. Moins : Mesures adoptées après le Budget de 2005 et avant la Mise à jour                    | (2,3)                  | (1,8)   | (1,8)   | (1,9)   | (1,6)   | (1,5)   | (10,8) |
| 4. Moins: Mesures de la Mise à jour                                                            | (6,6)                  | (6,0)   | (6,1)   | (5,8)   | (6,0)   | (8,5)   | (39,0) |
| 5. Moins : Mesures proposées après la Mise à jour mais avant le 25 novembre 2005               | (1,9)                  | (1,8)   | (1,7)   | (2,0)   | (1,9)   | (1,9)   | (11,2) |
| 6. Solde disponible pour d'autres mesures                                                      | 0,0                    | 2,4     | 3,8     | 3,1     | 4,0     | 5,0     | 18,3   |
| 7. Initiatives annoncées dans le cadre de la campagne en date du 7 janvier 2006                | 0,0                    | 0,5     | 0,7     | 0,9     | 1,0     | 1,1     | 4,1    |
| 8. Solde disponible pour d'autres mesures                                                      | 0,0                    | 1,9     | 3,1     | 2,2     | 3,0     | 3,9     | 14,2   |

Sources :

Ligne 1 – Mise à jour (Novembre 2005), Tableau 1.3, p 15

Ligne 2 – Réserve pour éventualités amputée de 500 millions de dollars en 2005-2006 puisque cet exercice est aux trois quarts terminé.

Ligne 3 – Mise à jour, Tableau 1.2, p 14

Ligne 4 – Mise à jour, Table 1.1, p 13

Ligne 5 – Voir le tableau 2 ci-après

Ligne 7 – Voir le tableau 3 ci-après

Note : Les totaux pourraient ne pas s'additionner compte tenu que certains chiffres ont été arrondis.

TABLEAU 2

| Mesures proposées depuis la <i>Mise à jour économique et financière</i> de 2005 mais avant le 25 novembre 2005 |                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Postes clés                                                                                                    | Total – 2005-2006 à 2010-2011 (G\$) |
| Réunion des dirigeants autochtones et des premiers ministres (novembre 2005)                                   | 5,5                                 |
| Stratégie sur la compétitivité de l'industrie forestière                                                       | 1,5                                 |
| Aide d'urgence pour les producteurs canadiens de grains et d'oléagineux                                        | 0,8                                 |
| Améliorations du système d'immigration                                                                         | 0,7                                 |
| Élections fédérales                                                                                            | 0,3                                 |
| Autres (déduction faite du montant déjà prévu dans le cadre financier)                                         | 2,4                                 |
|                                                                                                                | 11,2                                |



TABLEAU 3

## Initiatives annoncées pendant la campagne (en date du 7 janvier 2006)

|                                                                                             | (M\$)      |            |              |              |              |              |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                                                                             | 2005-06    | 2006-07    | 2007-08      | 2008-09      | 2009-10      | 2010-11      | TOTAL        |
| Accroissement de la capacité de réduire les temps d'attente*                                | 300        |            |              |              |              |              | 300          |
| Fonds de garantie pour les soins de santé                                                   |            | 5          | 10           | 15           | 20           | 25           | 75           |
| Responsabilisation et gestion des listes d'attente                                          |            | 4          | 4            | 4            | 4            | 4            | 20           |
| Inforoute Santé du Canada*                                                                  | 50         |            |              |              |              |              | 50           |
| Mobilisation de 1 000 médecins de famille                                                   |            | 7          | 18           | 25           | 25           | 25           | 100          |
| Stratégie nationale contre le cancer                                                        |            | 60         | 60           | 60           | 60           | 60           | 300          |
| Soutien accru pour le financement des études : Plan 50/50*                                  |            |            | 350          | 400          | 500          | 600          | 1 850        |
| Subvention canadienne d'accès*                                                              |            | 110        | 110          | 110          | 110          | 110          | 550          |
| Bourses Pearson                                                                             |            | 2          | 10           | 13           | 15           | 20           | 60           |
| Stages (Renonciation à la période d'attente de deux semaines sous l'A-E (financé par A-E)   |            |            |              |              |              |              |              |
| Prestation fiscale pour le revenu gagné*                                                    |            |            | 125          | 500          | 625          | 1 000        | 2 250        |
| Régime enregistré d'épargne-invalidité                                                      |            |            | 5            | 15           | 30           | 50           | 100          |
| Mesures de soutien des personnes handicapées*                                               | 140        | 30         | 35           | 45           | 75           | 75           | 400          |
| Régime de congé familial (1,2 G\$/5 ans financé par l'assurance-emploi)                     |            |            |              |              |              |              |              |
| Crédit d'impôt pour aidants naturels                                                        |            | 10         | 10           | 10           | 10           | 10           | 50           |
| Soins communautaires Canada                                                                 |            | 5          | 5            | 5            | 5            | 5            | 25           |
| Outils de navigation pour les aidants naturels                                              |            | 5          | 5            | 5            | 5            | 5            | 25           |
| Nouveaux horizons pour les aînés                                                            |            | 5          | 10           | 10           | 10           | 15           | 50           |
| Mesures d'accès à l'avoir propre foncier à l'intention des aînés (sans effet sur les coûts) |            |            |              |              |              |              |              |
| Initiatives bonifiées de conservation et de couverture végétale                             |            |            |              | 30           | 30           | 30           | 90           |
| Relèvement à 750 000 \$ de l'exemption cumulative des gains en capital pour les PME         | 15         | 60         | 60           | 65           | 70           | 70           | 340          |
| Exemption des gains en capital pour les pêcheurs                                            | 10         | 50         | 50           | 50           | 50           | 50           | 260          |
| Services à large bande dans les communautés rurales et autochtones*                         |            | 20         | 20           | 20           | 20           | 20           | 100          |
| Rachat des armes à feu en circulation et Échec aux armes à feu                              |            | 30         | 30           | 30           | 30           | 30           | 150          |
| Annulation du droit de réenregistrement des armes d'épaule                                  | 15         | 20         | 20           | 20           | 20           | 20           | 115          |
| Équipe d'intervention rapide de la GRC                                                      |            | 25         | 35           | 50           | 50           | 65           | 225          |
| Diplômés de la GRC                                                                          |            | 10         | 10           | 10           | 10           | 10           | 50           |
| Programme de sécurité des collectivités rurales                                             |            | 10         | 10           | 10           | 10           | 10           | 50           |
| Investissements pour contrer la contrebande des armes à feu                                 |            | 8          | 8            | 8            | 8            | 8            | 40           |
| Norme nationale sur les carburants renouvelables                                            |            |            | 50           | 100          | 150          | 200          | 500          |
| Écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent                                              |            | 25         | 35           | 50           | 70           | 70           | 250          |
| Assainissement du lac Winnipeg                                                              |            | 10         | 10           | 10           | 15           | 15           | 60           |
| Recherches sur les menaces pour les grands écosystèmes                                      |            | 10         | 20           | 30           | 40           | 50           | 150          |
| Gestion durable des autres ressources hydrographiques                                       |            | 5          | 5            | 10           | 10           | 10           | 40           |
| Parcs nationaux et zones protégées                                                          |            | 30         | 30           | 30           | 30           | 30           | 150          |
| Abolition du droit pour l'établissement des immigrants                                      |            | 80         | 145          | 210          | 210          | 210          | 855          |
| <b>Total partiel</b>                                                                        | <b>530</b> | <b>636</b> | <b>1 295</b> | <b>1 950</b> | <b>2 317</b> | <b>2 902</b> | <b>9 630</b> |
| <b>Moins : Montants prévus dans la <i>Mise à jour</i></b>                                   | <b>490</b> | <b>160</b> | <b>640</b>   | <b>1 075</b> | <b>1 330</b> | <b>1 805</b> | <b>5 500</b> |
| <b>Coût net total des mesures annoncées en date du 7 janvier 2006</b>                       | <b>40</b>  | <b>476</b> | <b>655</b>   | <b>875</b>   | <b>987</b>   | <b>1 097</b> | <b>4 130</b> |

\* Poste financé à même les montant prévus dans la *Mise à jour*

### ***Engagement envers la responsabilisation financière***

Les mesures proposées dans le programme libéral sont à la fois responsables et abordables, comme en font foi les graphiques ci-après qui montrent le cheminement des revenus et des charges de programmes de l'État depuis 1993-1994 en fonction de la taille de l'économie canadienne. Si l'on projette ces ratios dans l'avenir selon les prévisions de la *Mise à jour* majorées des nouvelles mesures du programme – on constate que les revenus en pourcentage du PIB devraient continuer de diminuer en raison des réductions d'impôt que nous proposons. Les charges de programmes en pourcentage du PIB – même si les initiatives annoncées dans le cadre de la campagne après le 7 janvier reposaient sensiblement sur l'excédent indiqué au bas du tableau 1 – seront stables et se situeront à environ 12,3 %. Un gouvernement libéral pourra donc maintenir l'élément de prudence financière et continuer de réduire la dette tout en abaissant les impôts versés par les Canadiens et en effectuant les investissements publics qui assureront la prospérité du Canada.

